

MÉTÉOROLOGIE
Ensoleillé et chaud
Max. : 70
(Maximum hier : 71)

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

FÊTE DU JOUR
ROGATIONS

Les librairies
F. PILON INC.
Papeteries - Dactylographes
Accessoires de bureau

Pearson accentue son offensive en faveur d'un drapeau canadien

ESPANOLA, (Ontario). — Le premier ministre Pearson, qui a passé 24 heures en fin de semaine parmi ses électeurs, dans son comté d'Algoma est, a défendu le principe d'un drapeau national distinctif devant les membres de la Royal Canadian Legion, un organisme qui prône énergiquement le choix du Red Ensign comme drapeau officiel du Canada. Si M. Pearson s'est surtout préoccupé des problèmes propres au comté qu'il représente aux Communes, il a d'autre part renouvelé ses appels en faveur de l'unité canadienne.

M. Pearson, dont le rôle comme député d'Algoma-Est a nettement surclassé celui de premier ministre du Canada pendant 24 heures, est rentré samedi à Ottawa, après avoir résolu certains problèmes comme la construction d'un quai à Gore Bay et le creusage dans les eaux avoisinantes Spanish.

On n'a parlé ni de Chypre ni de l'ONU alors que le premier ministre s'occupait des problèmes de ses électeurs, dont ceux des nouvelles écoles à White Fish Falls, d'un bureau de poste à Espanola, et de l'amélioration des quais sur l'île Manitoulin. Au cours de cette visite, M. Pearson a prononcé un discours à la "veillée d'armes de la première guerre mondiale", à la section d'Espanola de la Légion canadienne.

Samedi matin, M. Pearson a rencontré une délégation d'Elliot Lake, dont la population est passée de 30,000 à 9,500 habitants à la suite de la baisse de la demande d'uranium.

M. Pearson lui a déclaré qu'on projetait d'établir de nouvelles entreprises dans cette ville, mais sans préciser devant les journalistes. Un des délégués a déclaré par la suite que les entreprises ont porté sur la création d'un ensemble industriel et commercial et sur la possibilité d'établir un parc national.

Le premier ministre a prêté à Elliot Lake le drapeau présidentiel américain qui lui fut offert par le président Kennedy lors de la conférence d'Hyannis Port. Ce drapeau sera exposé au Musée d'Elliot Lake.

Le chef de la police d'Elliot Lake, Jack MacLaren, a déclaré que les problèmes de cette ville sont si grands "que nous avons vraiment besoin d'un député qui soit en même temps premier ministre".

Cinq minutes après cette conférence, M. Pearson était de retour dans sa chambre de motel pour y recevoir une délégation de Spanish. Il a déclaré à un groupe de cette ville: "Vous savez, nous avons tout juste les voix qu'il faut à Ottawa. Nous l'avons échappé belle quelques fois, et il est agréable de se lever ici au milieu d'amis et de parler de quais et de bureaux de poste."

Le premier ministre n'a pas craint de reprendre son plaidoyer en faveur de l'adoption d'un drapeau authentiquement canadien au siège même de la Royal Canadian Legion, organisme qui prône énergiquement le choix du Red Ensign comme drapeau officiel canadien.

M. Pearson venait tout juste d'être nommé président honoraire de la section 39 de la Légion dans cette ville d'Algoma-Est, circonscription qu'il représente aux Communes lorsqu'il a formulé l'espoir que les Canadiens soient plus unis avec l'adoption de nouveaux symboles.

"Nous espérons être en mesure d'arriver prochainement à une entente sur la question de symboles, entente qui favorisera l'unité sans pour cela qu'on puisse déceler un manque de respect pour les autres symboles qui ont une telle signification pour nous", il a mentionné les liens qui nous unissent à l'Angleterre comme partie de ces autres symboles.

Il n'a parlé que de "symboles" au cours de son allocution, mais à plusieurs reprises, il a fait allusion à la joie qu'il éprouvait de porter l'insigne représentant une feuille d'érable lors du premier conflit mondial. "Comme nous étions fiers de porter cette insigne ainsi que le mot CANADA sur nos uniformes".

Plusieurs centaines de personnes, membres de la légion et leurs épouses étaient réunies à l'occasion du banquet tenu en l'honneur des anciens combattants du premier conflit mondial, dont M. Pearson fait partie.

Ses auditeurs n'ont eu aucune réaction lorsqu'il a parlé de nouveaux symboles. Il s'est dit assuré qu'on parviendrait à en arriver à une entente sur la question.

Par contre, le premier ministre a été l'objet d'une ovation lorsqu'il a parlé en faveur de l'unité nationale et lorsqu'il s'est dit confiant que des présentes difficultés sortiraient un Canada fort et uni.

"Le pays a surmonté le totalitarisme de deux guerres mondiales. Va-t-il s'effriter sous l'effet des propos bruyants et échevelés des extrémistes?"

"Certes non". Entre ceux qui préconisent la "séparation" et ceux qui y souscrivent, il existe un vaste groupe de véritables Canadiens dont la voix modérée se fera entendre au nom du Canada.

Lors des deux conflits mondiaux, "nous avons consenti à risquer notre vie pour le Canada — maintenant consacrons-lui notre vie".

Cet esprit en temps de guerre, "lorsqu'il n'y avait ni Canadiens français ni Canadiens anglais, mais simplement des Canadiens", est dont le Canada a besoin de nos jours.

"Si nous pouvions montrer les mêmes dispositions à l'égard de la difficile tâche de la pacification, combien ce serait réjouissant".

De retour à Ottawa, samedi soir, le premier ministre a de nouveau attaqué les séparatistes et les extrémistes et a affirmé que les Canadiens doivent apprendre à mieux accepter leur héritage bicultural et bilingue.

Prenant la parole au congrès annuel de la section canadienne de Civitan International, M. Pearson a fait appel à cette sorte d'esprit civique qui amène à assumer ses responsabilités plutôt que de proclamer ses droits.



Claude Ryan, directeur du DEVOIR, s'explique

"Le directeur du DEVOIR existe en fonction du public du journal. Il existe aussi en fonction de ceux qui font le journal", affirme Claude RYAN dans le Premier-Montréal. Le nouveau directeur du DEVOIR y explique dans quel esprit il désire s'acquitter de ces deux aspects de sa charge. (Lire à la page 4)

21.000.000 DE VOLONTAIRES SONT PRETS

Soukarno veut écraser la Malaysia par la guérilla

DJAKARTA — Le président Soukarno a demandé hier à 21.000.000 de volontaires de passer à l'action pour écraser la fédération malaise. On pense que le président Soekarno se propose peut-être d'intensifier l'activité des guérillas dans le nord Kalimantan (Bornéo), où l'Indonésie s'est engagée à aider le "mouvement d'indépendance".

La réhémente intervention du président Soukarno coïncide, à quelques heures près, avec l'annonce, à Kuala-Lumpur, de la formation d'un nouveau gouvernement. Les 15 membres du cabinet ont prêté serment samedi matin.

La composition du nouveau cabinet est à peu près la même que celle du précédent ministère, certains ministres changeant toutefois de portefeuille.

Le tunku Abdul Rahman demeure premier ministre et ministre des affaires étrangères, de la culture, de la jeunesse et des sports, cependant que le tunku Abdul Razak est premier ministre adjoint, ministre de la défense et du développement. L'un des nouveaux venus dans le cabinet est M. Senan Abdullah Rahman, ancien ambassadeur à Bonn et à Djakarta, qui devient ministre de l'information, portefeuille qui était détenu jusqu'à présent par le premier ministre.

Au cours d'une conférence de presse, le tunku Abdul Rahman a notamment déclaré que son gouvernement s'emploierait à établir des plans efficaces afin de répondre à toute menace d'invasion par l'Indonésie.

Quelques heures plus tard, le président Soukarno, président de la conférence, a déclaré que les négociations s'ouvrent ce matin.

M. Sharp devait s'entretenir ce matin, avant l'ouverture, avec la délégation du Commonwealth. Des informateurs canadiens ont fait savoir qu'ils attendent que les négociations servent surtout à bien définir les divergences de vues au sujet de ces négociations. D'autre part, des informateurs américains ont exprimé l'espoir qu'à l'issue de la conférence, les délégués se seront mis d'accord sur l'importance des réductions qui doivent être apportées aux barrières tarifaires.

LE GATT A GENEVE

SHARP est optimiste

GENEVE — Le ministre du commerce du Canada, M. Sharp partage "l'optimisme prudent" des Etats-Unis au sujet des chances de succès des négociations du Kennedy Round visant à modifier les accords du GATT. C'est ce qu'il a déclaré hier à son arrivée à Genève, où les négociations s'ouvrent ce matin.

M. Sharp devait s'entretenir ce matin, avant l'ouverture, avec la délégation du Commonwealth. Des informateurs canadiens ont fait savoir qu'ils attendent que les négociations servent surtout à bien définir les divergences de vues au sujet de ces négociations. D'autre part, des informateurs américains ont exprimé l'espoir qu'à l'issue de la conférence, les délégués se seront mis d'accord sur l'importance des réductions qui doivent être apportées aux barrières tarifaires.

La loi sur les droits civils serait votée à la fin mai

NEW YORK — Il est possible qu'un arrêt du travail de 24 heures soit recommandé par l'Association nationale pour le progrès des gens de couleur (NAACP) si le Congrès ne vote pas dans des délais raisonnables la nouvelle législation sur les droits civils, a déclaré M. Alfred Baker Lewis, trésorier de l'Association.

La responsabilité de la décision incombera à M. Roy Wilkins, secrétaire exécutif de la NAACP.

Les manifestations seront organisées localement. "Nous ferons tout le chahut possible, sans être violent", a précisé M. Lewis.

Pendant ce temps, à Washington, le sénateur Hubert H. Humphrey, a déclaré que le projet de loi en viendrait à la minute de vérité (c'est à dire le vote) avant la fin de ce mois. "Les sénateurs n'ont pas l'intention de laisser les Sudistes faire traîner les choses en longueur durant tout l'été."

A l'heure qu'il est, le projet est sur la table de travail des sénateurs depuis huit semaines. En certains milieux, on invoque la possibilité éventuelle de faire appel au règlement prévoyant la mise en voix pour mettre fin à l'obstructionnisme concerté de certains éléments.

De son côté, il y a quelques jours, le président Johnson, qui parlait à des représentants d'organisations religieuses, a réaffirmé qu'il ferait, pour sa part, tout en son pouvoir pour que soit votée une telle législation.

Hommage aux morts de la deuxième guerre mondiale

OTTAWA — M. Hellyer, ministre de la Défense du Canada, a déposé une gerbe de coquelicots au pied du Monument aux morts de la guerre, hier, à Ottawa, en l'honneur des marins canadiens morts au cours de la seconde guerre mondiale.

Il a ensuite reçu les honneurs lors de la revue de 350 marins et cadets, au cours des cérémonies qui ont marqué l'anniversaire de la bataille de l'Atlantique.

Murville explique la politique de la France aux Britanniques



LONDRES — Le premier programme d'une nouvelle série de la BBC-télévision a été consacré hier à une interview de M. Maurice Couve de Murville, ministre français des affaires étrangères, qui a répondu pendant une demi-heure aux questions de trois journalistes anglais. Présenté comme le "diplomate européen le plus habile", M. Couve de Murville, parlant un anglais excellent, a répondu avec clarté aux questions qui, presque toutes, portaient sur le rôle nouveau de la France dans le monde. Le ministre français a déclaré notamment qu'il ne voyait aucune raison pour laquelle la France ne disposerait pas d'un armement nucléaire qui offre des avantages au point de vue militaire et au point de vue politique.

Il a souligné qu'il n'y avait pas de contradiction entre la volonté d'indépendance de la France et son intention de faire respecter le principe de la sécurité collective dans le cadre d'une alliance — de l'Alliance atlantique par exemple. Il a justifié la décision de la France de retirer ses unités navales de l'OTAN, faisant valoir que chaque pays doit être responsable de ses propres armées et ne doit pas s'en remettre purement et simplement à l'Amérique. Il a émis l'espoir que l'unité politique de l'Europe permettrait de créer une unité militaire et par conséquent de mettre sur pied une force nucléaire européenne.

Répondant à d'autres questions, M. Couve de Murville a déclaré que la France n'es-

sayait nullement de créer des états de tension dans le monde; qu'au contraire elle s'efforçait de proposer des solutions aux conflits actuels, comme par exemple au Vietnam où elle propose une formule concrète, la neutralisation.

En ce qui concerne le désarmement, le ministre a déclaré qu'à Genève, il n'y avait pas de véritable discussion sur le désarmement et que le traité de Moscou sur l'arrêt des essais nucléaires ne constituait pas une étape vers le désarmement.

La France, a-t-il dit, ne s'abstiendra naturellement pas lorsque de véritables conversations sur le désarmement s'engageront. Parlant enfin du conflit sino-soviétique, M. Couve de Murville a déclaré que ce conflit serait d'une longue durée.

A Chypre, fêtes et coups de feu

par Gérard ALARIE,
envoyé spécial du Service français de la Presse Canadienne

NICOSIE — On a signalé des échanges de coups de feu hier entre Cyprotes grecs et turcs postés respectivement sur les sommets Gin et Brandy, à l'est du Col Kyrenia alors qu'à Nicosie les Cyprotes grecs célébraient la Pâques orthodoxe.

Des banderoles ornaient la capitale et les villages cyprotes-grecs de l'île. A Lasi, à 15 milles de Nicosie, des soldats canadiens ont disputé à des Cyprotes grecs, au cours d'une fête champêtre, un match de soccer.

Les soldats canadiens ont, par ailleurs, accueilli avec plaisir samedi la nouvelle d'un congé mensuel de deux jours, à Famagouste sur la côte est, au frais de la reine. L'un d'eux a dit: "Nous avons le sentiment de mériter ce congé pendant lequel nous n'au-

rons pas à payer de chambre et de repas à l'hôtel". Un autre a déclaré: "Deux jours par mois, ce n'est pas assez".

Les soldats ont reçu dimanche des cartes de fabrication cyprote qu'ils pourront adresser à leurs familles à l'occasion de la Fête des mères. Sur la carte on peut voir un tracé de l'île de Chypre. A l'intérieur se trouvent ces mots imprimés: "Pour toi, maman, une pensée, un coeur. Voilà mon présent, humble mais sincère".

M. Macnaughton a fort à faire avec les nouveaux règlements

OTTAWA — Le président de la Chambre, M. Alan MacNaughton, a eu fort à faire aux Communes au cours de la semaine dernière.

Un membre du Parlement a comparé l'ensemble des députés du gouvernement à une "fosse à serpents". Un autre a prétendu que les explications du gouvernement étaient un tissu de mensonges. Et un ministre de la Couronne s'est plaint de la "façon dégoûtante dont l'opposition faisait durer les procédures".

Le président de la Chambre, un avocat possédant 15 années d'expérience parlementaire, a rappelé poliment au Parlement qu'il était son propre maître. Émergeant au travers d'un orage de points d'ordre, de questions de privilège, d'accusa-

tions et de contre-accusations, le président a déclaré vendredi dernier:

"Ce n'est pas au président de la Chambre de faire des règlements. Son rôle consiste à interpréter de son mieux les règlements qui lui ont été donnés par la Chambre".

En d'autres termes, si les membres des Communes ne sont pas satisfaits des nouveaux règlements concernant la période de questions et l'ajournement des débats, ils n'ont qu'à les corriger eux-mêmes.

"Je pense qu'un principe très important, c'est que le président ne doit pas imposer ses idées à la Chambre, a déclaré M. MacNaughton. Il doit appliquer les instructions que la Chambre lui a données".

E.-U.: pas de concentration de troupes au large de Cuba

WASHINGTON — Le département américain de la défense a opposé samedi le démenti le plus formel aux rumeurs suivant lesquelles les Etats-Unis procéderaient à de nouvelles concentrations de troupes et d'avions en Floride pour répondre aux déclarations de Fidel Castro menaçant d'abattre les appareils américains effectuant des vols de reconnaissance au-dessus de Cuba.

Un porte-parole du département de la défense a précisé qu'il fallait voir l'origine de ces rumeurs dans un exercice de défense aérienne qui a eu lieu sur la côte est des Etats-Unis.

Le pape a ajouté: "J'avais dit: le dernier siècle a rapproché l'Europe. Maintenant, tentons de lui donner une paix et une fraternité qui existe véritablement chez tous. Et de Gaulle m'a dit: 'Oui, oui, cela sera fait'."

Le pape a poursuivi en disant: "Espérons que ce voeu,

Paul VI et de Gaulle sont d'accord sur la fraternité entre les peuples

CITE DU VATICAN — Paul VI a déclaré samedi que le président de Gaulle avait partagé en 1960 son avis sur la nécessité de la fraternité et de la paix en Europe. En s'adressant à 1.100 ouvriers de Magenta, il a rappelé sa rencontre avec le président de la République française. C'est à Magenta que le pape actuel, alors archevêque de Milan, a rencontré de Gaulle au cours de la visite officielle de ce dernier en 1960 en Italie.

Paul VI a déclaré: "J'ai encore à l'esprit la scène au cours de laquelle le général de Gaulle a quitté l'endroit réservé aux officiels pour venir me serrer la main, à la surprise de tous, et me dire: 'Ce que vous avez dit sera fait'."

Le pape a également pris la parole devant 7.000 pèlerins de Turin venus au Vatican dans le cadre d'un voyage organisé par le journal "L'Italia". Il a dit à cette occasion: "La presse catholique... doit former le lecteur pour qu'il juge correctement les faits rapportés dans le journal... Il ne s'agit plus d'un travail profane mais d'une tâche sacrée."

"La presse catholique n'est pas seulement un miroir passif, mais également un moyen actif d'enseignement. Rien, dans le domaine humain, n'est plus près de la sphère de la religion que la fonction d'enseignement..."

Les journaux catholiques font des classes quotidiennes sur tous les faits du monde destinés à des gens d'âge mûr et responsables. Ils ont une influence inappréciable mais immense proportionnée à la force de persuasion du journaliste et au nombre de lecteurs.

C'est un phénomène formidable... Il touche les affaires spirituelles d'un peuple. Il

puis trois ans dans la société canadienne. Ils ont réaffirmé leur intention de continuer à collaborer avec toutes les autres sociétés, institutions et structures, qui oeuvrent aussi pour l'avancement du Canada français.

Le congrès s'est tenu au Château Frontenac et à l'Académie de Québec. Le prochain aura lieu dans trois ans.

L'Ordre de Jacques-Cartier révèle son existence!

QUEBEC — L'Ordre de Jacques-Cartier a décidé hier de révéler son existence et son caractère de société secrète, c'est-à-dire de rendre officiel ce que la population en général savait déjà. Il a dit exister depuis 37 ans et posséder depuis sa fondation une charte fédérale publique.

L'ordre terminait ainsi un congrès triennal de deux jours. Il l'a qualifié d'exceptionnel en ce

sens qu'on y voyait réunie la plus forte délégation de groupes régionaux et locaux depuis que de semblables congrès se tiennent.

Durant la plus grande partie des assises, à Québec, cinq commissions ont siégé simultanément avec comme sujets respectifs d'étude:

a) l'avenir du Canada français, b) nos moyens d'information,

c) nos grands problèmes dans le domaine de l'éducation, d) nos grands problèmes dans le domaine de l'économie,

e) les problèmes internes de l'Ordre.

Sur chacun de ces sujets, dit l'O.J.C., dans un communiqué officiel, les délégués ont voulu atteindre à une nouvelle prise de conscience à la suite des changements nombreux survenus de-

puis trois ans dans la société canadienne. Ils ont réaffirmé leur intention de continuer à collaborer avec toutes les autres sociétés, institutions et structures, qui oeuvrent aussi pour l'avancement du Canada français.

Le congrès s'est tenu au Château Frontenac et à l'Académie de Québec. Le prochain aura lieu dans trois ans.

Le congrès s'est tenu au Château Frontenac et à l'Académie de Québec. Le prochain aura lieu dans trois ans.

Le congrès s'est tenu au Château Frontenac et à l'Académie de Québec. Le prochain aura lieu dans trois ans.

Le congrès s'est tenu au Château Frontenac et à l'Académie de Québec. Le prochain aura lieu dans trois ans.

Le congrès s'est tenu au Château Frontenac et à l'Académie de Québec. Le prochain aura lieu dans trois ans.

M. et Mme Jean Lesage partent en vacances aux Bermudes

QUEBEC — Le premier ministre du Québec et Mme Jean Lesage ont pris l'avion en fin de semaine en direction des Bermudes.

M. Lesage se proposait déjà à Pâques de prendre de courtes vacances pour se remettre des travaux ardu qu'avaient occasionnés notamment en Chambre la présentation du projet de loi créant un ministère de l'éducation.

Mais le premier ministre n'a pu quitter la capitale alors, y étant retenu par les travaux sessionnels et en cours et aussi par la préparation de la conférence fédérale-provinciale.

Depuis Pâques, M. Lesage a accompli une lourde besogne. En plus de vaquer aux affaires courantes, il a présidé la délégation du Québec à la conférence fiscale, travaillé à l'élaboration de divers projets de loi, en particulier celui créant un code du travail, dont le remaniement a été annoncé la semaine dernière.

Enfin, le gouvernement étudie toujours divers projets importants comme la caisse de retraite, l'aciérie, etc.

Le soleil du Québec est chaud ce temps-ci, mais celui des Bermudes aura l'avantage d'éclairer des jours nouveaux pour le premier ministre et sa femme qui rentreront dans la capitale le 10 mai.

Construction: cinq associations patronales forment une régionale

Reprise de l'enquête sur l'écrasement de Ste-Thérèse en juin

On a révélé hier que l'enquête sur la mort de 118 personnes dans l'écrasement d'un appareil d'Air Canada le 28 novembre à Sainte-Thérèse reprendra vers le 1er juin.

Les enquêteurs ont presque terminé leur travail sur les lieux de l'écrasement et la Société provinciale a annoncé que le trou de 35 pieds creusé pour les fins de l'enquête sera rempli la semaine prochaine.

On s'attend à ce que le commandant de Saint-Jérôme, le docteur J.-L. Tullon, préside l'enquête.

QUEBEC — Cinq associations d'entrepreneurs en construction de la vallée de Richelieu-Yamaska ont présenté l'état préliminaire d'un projet de convention collective qui s'appliquerait à une échelle régionale, a annoncé M. Charles Gilbert, président de la Fédération de l'industrie de la construction de la province de Québec.

Les délégués des cinq associations concernées se sont rencontrés à trois reprises jusqu'ici. L'association régionale a été créée en 1962. Les associations en cause sont: 1) l'Association des constructeurs de St-Hyacinthe, Bagot, Rouville; 2) l'Association des entrepreneurs de St-Jérôme; 3) l'Association des constructeurs de la Mauricie; 4) l'Association des constructeurs de Brome-Missisquoi; 5) l'Association des constructeurs de Richelieu, Verchères, Yamaska.

Soukarno...

(Suite de la première page)

nant la parole à Djakarta s'en prenait une fois de plus mais avec plus de véhémence encore, à la Malaisie.

Il a demandé aux volontaires d'aider les peuples de Singapour, de la Malaisie, de Sarawak et du Nord-Borneo qui forment la fédération à réaliser leur indépendance nationale. Mais M. Soukarno n'a pas précisé comment cette aide sera fournie.

Abdul Haris Nasution a annoncé samedi que des volontaires étaient mobilisés pour lutter avec les "combattants de la liberté" du nord Kalimantan. En dépit du cesse-le-feu officiel, on rapporte que les combats se poursuivent sur ce territoire.

Les observateurs pensent que le discours prononcé dimanche par le président d'Indonésie et au cours duquel il a déclaré que sa patience avec le tunku Abdul Rahman était à bout, constitue la réponse à l'attitude plus ferme du dirigeant malais à la suite de sa victoire électorale.

M. Soukarno a déclaré: "Nous, peuple d'Indonésie, en faisant face à notre confrontation avec la Malaisie, qui met en danger la révolution indonésienne, nous sommes efforcés de résoudre le problème par la négociation. Après nous être rendu compte que nos efforts ont eu comme réponse l'humiliation et le défi, nous ordonnons aux 21.000.000 de volontaires d'augmenter la vitalité de la révolution et d'aider les peuples de la Malaisie, de Singapour, de Sarawak, de Brunéi et de Sabah à mettre fin à la Malaisie et à réaliser leurs indépendances nationales."

en construction du district de Bedford; 3) l'Association des constructeurs de la Mauricie; 4) l'Association des constructeurs de Brome-Missisquoi; 5) l'Association des constructeurs de Richelieu, Verchères, Yamaska.

Les entrepreneurs désirent ainsi uniformiser toutes les clauses des conventions collectives présentement en vigueur — définition des métiers, réglementation des heures de travail et des taux de congés payés, durée des conventions, etc., et les refondre en une seule convention collective qui s'appliquerait dans toutes les régions où les conditions économiques sont similaires et où le va et vient des entrepreneurs s'accroît sans cesse. "Seule cette formule rendra possible l'étude d'un plan de sécurité sociale, l'étude sérieuse des salaires et la surveillance stricte du respect du décret", affirme la fédération.

Webb & Knapp (Canada) Ltd.

Laisse voir un déficit accumulé

Dans son rapport présenté récemment aux actionnaires, le président de Webb & Knapp (Canada) Ltd., M. James A. Sodon, rappelle que "l'année 1963 a été extrêmement difficile pour Webb & Knapp, à cause d'un pressant besoin de fonds liquides pour rencontrer ses exigences de frais d'opération et de capital".

A cet égard, le président fait remarquer que "durant un certain nombre d'années, la compagnie a en fait face à la même situation, et elle a résolu le problème par des ventes d'immeubles et en empruntant sur la valeur du reste de son actif. (...) En 1963, la compagnie a été dans l'impossibilité d'effectuer des ventes aussi rapidement qu'elle l'avait envisagé, à raison d'un fléchissement général dans le marché de l'immeuble et ceci, joint à la perte de certains projets de financements majeurs anticipés, a accéléré le rythme du besoin de fonds pour la compagnie".

Après avoir réussi à compléter un programme en quatre points comportant diverses ententes avec ses créanciers et lui permettant de retarder certaines échéances, la compagnie a réussi à terminer l'année avec un déficit net consolidé de \$4.320.214.

Malgré ce tableau un peu sombre de la situation, le président note qu'il y a lieu d'être confiant dans l'avenir de la compagnie étant donné la situation financière favorable de nombre de ces placements majeurs dans plusieurs parties du pays.

Les liquidités, au 31 décembre, se chiffraient par \$13.924.098, tandis que les disponibilités n'atteignaient à cette date que \$1.080.993 ce qui explique, de concert avec la situation décrite plus haut, l'absence totale d'un fonds de roulement.

Le déficit accumulé, à la même date, s'élevait à \$5.448.464.

L'appareil hypersonique Mach-24 pourrait atteindre en 45 minutes les points les plus éloignés

WASHINGTON — Un avion-fusée de transport Mach-25 pourrait être réalisé dans un peu plus d'une dizaine d'années. Cet appareil hypersonique pourrait atteindre les points les plus lointains du globe en 45 minutes.

Douglas Aircraft Company qui étudie une telle possibilité, précise qu'il s'agit d'un véhicule "aérospatial" ("Icarus") qui serait initialement envisagé sous l'angle militaire.

Il serait en effet particulièrement conçu pour permettre d'urgence aux États-Unis d'envoyer les soulèvements pouvant survenir n'importe où dans le monde. Chaque "Icarus" transporterait 1.200 soldats à la vitesse de 17.000 milles (27.200 kms) à l'heure et, ajoute Douglas, pourrait se poser presque partout sur terre sans avoir besoin de terrains d'atterrissage nécessaires aux avions conventionnels.

Le véhicule aérospatial "Icarus" aurait une longueur de 210 pieds (63 mètres) et serait entièrement pressurisé. A aucun moment ses passagers — militaires ou ceux de la version commerciale que Douglas juge très prometteuse — ne seraient soumis à une pression supérieure à trois fois celle de la force de gravité.

L'atterrissage serait préparé par des manœuvres réalisées à l'aide de rétro-rockets et de petits moteurs — fusées — permettant à l'appareil de "languer" en attendant que l'équipage ait trouvé un terrain propice. L'avion Mach-25 atterrirait à la façon d'un hélicoptère et se poserait sur quatre skis.

Selon des experts l'avion-fusée offrirait enfin sur les appareils Mach-2 ou Mach-3 volants dans l'atmosphère l'avantage d'être moins exposé à la "fatigue" du métal, puisqu'il ferait des vols balistiques se déroulant principalement dans l'espace extérieur.

Mutual Funds Management Corp.

Actifs accrus à \$54.600.000

Le quatorzième rapport annuel de Mutual Funds Management Corporation Ltd., couvrant l'exercice terminé le 31 décembre 1963, et présenté par le président, M. M. A. K. Reid, révèle que les actifs nets consolidés de la compagnie, soit l'ensemble des portefeuilles de Mutual Accumulating Fund, Mutual Income Fund, Mutual Bond Fund, et Mutual Bond Income Fund, se sont accrus de \$8.2 millions pour atteindre les \$54.6 millions.

La valeur nette aux livres à la fin de l'année du MAF, du MIF, du MBF et du MBIF a été respectivement de \$4.08, \$5.64, \$6.89 et \$5.79, comparativement à \$3.50, \$5.09, \$7.21 et \$5.72 en 1962.

Les profits nets (ajustés) pour chacune des actions du MAF et MBF se sont élevés à 10.732 cents et 33.36 cents.

Anglo-Canadian Pulp & Paper Co.

L'Anglo-Canadian Pulp and Paper Mills, Limited, compagnie manufacturière de pâtes, papier journal et autres variétés de papiers dans l'Est canadien, accuse une augmentation dans ses ventes et revenus nets pour l'exercice terminé le 31 décembre.

Tout en tenant compte des effets immédiats et futurs qui pourraient résulter des prochaines négociations sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et prévoyant que les niveaux de production de 1963 seront maintenus en 1964, les perspectives pour l'année en cours laissent entrevoir des bénéfices modestes.



QUEBEC — Trois bandits ont commis un vol à main armée de \$3.000 dans la succursale de la Banque d'économie située sur la 19e rue. Les voleurs se sont enfuis avec l'argent après avoir tenu une douzaine de personnes, employés et clients, en joue. Un autre trio a perpétré un crime semblable, d'un montant de \$2.000, dans une caisse populaire de la banlieue, à Ange-Gardien.

QUEBEC — Durant le mois de mars, le service de conciliation et d'arbitrage du ministère du travail a signalé le règlement de 57 différends qui avaient été soumis à la conciliation. De ces différends, 18 portaient sur la convention collective et 39 sur des griefs. En outre, il s'est réglé, par ententes mutuelles, 12 cas au stade de la conciliation et quatre au stade de l'arbitrage. En mars toujours, 88 nouveaux différends ont été soumis à la conciliation, dont 39 se rapportaient à la convention collective et 49 à des griefs.

Vois à l'étalage

L'Association de la sûreté des détaillants du Québec, qui groupe des représentants de la sûreté des maisons de commerce Henry Birks, Dupuis Frères, Eaton, Henry Morgan, Jas. A. Ogilvy, Simpson, Steinberg et Miracle Mart, rapportait à son assemblée du printemps qu'il y a eu 10.217 personnes appréhendées dans leurs magasins en 1963 pour avoir commis des actes délictueux. Au-delà de 85% des personnes arrêtées par le personnel de la sûreté des magasins le furent pour vol à l'étalage. L'autre 15% représentait, par ordre d'importance, les fraudes, falsifications, vols à la tire et autres méfaits publics.

Des bourses à MM.

Pépin et Greer-Wooten

OTTAWA — Deux spécialistes des recherches urbaines, MM. Pierre-Yves Pépin et Bryn Greer-Wooten, reçoivent des bourses du Conseil canadien de recherches urbaines et régionales. Ces bourses, d'une valeur de \$4.500 plus allocations, ont été annoncées hier par M. Peter Dobush, président du Conseil canadien de recherches urbaines et régionales. M. Pépin est attaché au Conseil d'orientation économique du Québec depuis deux ans, et avait auparavant occupé d'autres postes au sein de l'administration provinciale du Québec. A partir de juin prochain, il sera professeur assistant à l'Institut d'urbanisme de l'université de Montréal. Il a poursuivi des études en géographie à l'université de Rennes, qui lui a décerné son doctorat (troisième cycle); il a étudié également à l'école pratique des hautes études de Paris. M. Pépin cherchera à élaborer une philosophie et une méthodologie de l'aménagement territorial régionalisée appropriées à la situation actuelle au Canada.

M. Greer-Wooten est né à Londres (Angleterre), et a étudié aux universités de Durham, de Londres, et McGill. Il a enseigné dans plusieurs écoles et est actuellement chargé de recherches au département de géographie de l'université McGill. Il compte étudier les réactions des petites villes de la région de Montréal à mesure qu'elles sont attirées dans l'orbite de la métropole.



M. H.S. Bérubé, gérant de la Gaspé Copper Mines Limited reçoit au nom des employés et de la direction le Trophée John T. Ryan attribué à la mine de Gaspé en reconnaissance des résultats remarquables obtenus par cette entreprise minière dans la prévention des accidents en 1963. Le trophée lui a été remis par M. John Beattie, président du Comité du Trophée Ryan de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie. C'est la première fois qu'une mine du Québec ayant un aussi grand nombre d'employés — 980 — se voit attribuer ce trophée.

Kingston: classe bilingue

KINGSTON — La commission des écoles séparées de Kingston étudie l'avenir de l'unique classe bilingue qui existe à l'école St. Thomas-Moore.

Dans les trois premières années du cours primaire, les inscriptions sont tombées de 30 à 26 entre les mois de septembre et janvier derniers, par suite du départ d'un tiers des enfants et du retrait d'un quatrième. A leur dernière réunion, après un long débat, les commissaires ont reporté au mois de mai toute décision concernant la prolongation du cours jusqu'en 4e année. Il semble que le nombre d'inscriptions prévues en septembre prochain dans cette classe bilingue sera un facteur décisif. Le nombre moyen d'élèves par classe dans les écoles séparées de Kingston est de 33 à 34. On sait que la commission Laurendeau-Dunton (bilinguisme et biculturalisme) doit tenir une réunion d'étude à Kingston le 5 mai prochain.

M. René Tremblay...

(Suite de la page 3)

Canada. Il me semble que les raisons qui ont motivé cela sont tout à fait évidentes, parce que ce sont les immigrants de cette catégorie qui s'adaptent à notre économie sans difficulté pour ainsi dire. En outre, loin de voler les emplois aux autochtones, ils créent en réalité des occasions d'emploi pour les travailleurs moins spécialisés ou ne possédant aucune spécialisation."

Un contrat de \$6.500.000

QUEBEC — Un contrat de \$6.528.867,42 a été octroyé à Simard Frères et Cie, de Montréal, pour la construction des approches sur le territoire de la ville de Montréal, du tunnel qui reliera la métropole à l'île Charron, dans le Saint-Laurent.

Le tunnel doit se compléter d'un pont entre l'île Charron et Boucherville, sur la rive sud du fleuve. Baptisé Sir Louis-Hippolyte Lafontaine le complexe de \$75 millions s'intègre dans le tracé de la route trans-canadienne et devrait être ouvert à la circulation vers 1966.

Déjà, des travaux d'une trentaine de millions sont en cours pour la construction des éléments du tunnel et sa mise en place sous le lit du fleuve.

En annonçant la nouvelle, le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, a spécifié que le contrat avait été accordé, du consentement du Conseil de la trésorerie, au plus bas des cinq soumissionnaires en lice.

Un moyen de prévoir une crise cardiaque

"Une crise cardiaque peut être évitée ou tout au moins retardée de plusieurs années", affirme un spécialiste, en décrivant un nouveau traitement préventif auquel on devrait se soumettre sans hésitation. Lisez dans SELECTION du Reader's Digest de mai comment, grâce aux recherches d'un grand cardiologue, votre médecin sait maintenant en mesure de dire si vous êtes menacé d'une crise, à quel âge et ce qu'il faut faire pour l'éviter. Achetez SELECTION aujourd'hui!

Louez un autobus

pour vos excursions sportives, pèlerinages, congrès, visites industrielles, etc...

La Cie de Transport des Laurentides Ltée

9934, rue St-Vital Montréal-Nord Tél.: 321-7811

LA COMMISSION SCOLAIRE DE ST-CESAIRE

Comté de Rouville demande
Professeur d'anglais pour enseigner cours élémentaire et secondaire
S'adresser J.-A. BELLAVANCE
C.P. 206
St-Césaire, comté Rouville — Tél. 536-2420

Petites annonces du "Devoir"

VOUS RÊVEZ DE BELLE MUSIQUE?

ACHETEZ DÈS MAINTENANT UN APPAREIL HAUTE FIDÉLITÉ, GRÂCE À UN PRÉFÉRÉ COUTUREUX, COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE, DE LA

DE LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE.

A VENDRE

OUTREMOULT. Je construis pour commodité l'acheteur un bungalow ou cottage dans la plus jolie section d'Outremont. Prix: \$78.000. Plus, terrain, à vendre dans la même section. RE. 9-8342. JNO

A LOUER

Boulevard Saint-Joseph, 6 pièces et suite, 3e étage, 5115 RE. 7-2522. Si des bureaux au 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e, 19e, 20e, 21e, 22e, 23e, 24e, 25e, 26e, 27e, 28e, 29e, 30e, 31e, 32e, 33e, 34e, 35e, 36e, 37e, 38e, 39e, 40e, 41e, 42e, 43e, 44e, 45e, 46e, 47e, 48e, 49e, 50e, 51e, 52e, 53e, 54e, 55e, 56e, 57e, 58e, 59e, 60e, 61e, 62e, 63e, 64e, 65e, 66e, 67e, 68e, 69e, 70e, 71e, 72e, 73e, 74e, 75e, 76e, 77e, 78e, 79e, 80e, 81e, 82e, 83e, 84e, 85e, 86e, 87e, 88e, 89e, 90e, 91e, 92e, 93e, 94e, 95e, 96e, 97e, 98e, 99e, 100e, 101e, 102e, 103e, 104e, 105e, 106e, 107e, 108e, 109e, 110e, 111e, 112e, 113e, 114e, 115e, 116e, 117e, 118e, 119e, 120e, 121e, 122e, 123e, 124e, 125e, 126e, 127e, 128e, 129e, 130e, 131e, 132e, 133e, 134e, 135e, 136e, 137e, 138e, 139e, 140e, 141e, 142e, 143e, 144e, 145e, 146e, 147e, 148e, 149e, 150e, 151e, 152e, 153e, 154e, 155e, 156e, 157e, 158e, 159e, 160e, 161e, 162e, 163e, 164e, 165e, 166e, 167e, 168e, 169e, 170e, 171e, 172e, 173e, 174e, 175e, 176e, 177e, 178e, 179e, 180e, 181e, 182e, 183e, 184e, 185e, 186e, 187e, 188e, 189e, 190e, 191e, 192e, 193e, 194e, 195e, 196e, 197e, 198e, 199e, 200e, 201e, 202e, 203e, 204e, 205e, 206e, 207e, 208e, 209e, 210e, 211e, 212e, 213e, 214e, 215e, 216e, 217e, 218e, 219e, 220e, 221e, 222e, 223e, 224e, 225e, 226e, 227e, 228e, 229e, 230e, 231e, 232e, 233e, 234e, 235e, 236e, 237e, 238e, 239e, 240e, 241e, 242e, 243e, 244e, 245e, 246e, 247e, 248e, 249e, 250e, 251e, 252e, 253e, 254e, 255e, 256e, 257e, 258e, 259e, 260e, 261e, 262e, 263e, 264e, 265e, 266e, 267e, 268e, 269e, 270e, 271e, 272e, 273e, 274e, 275e, 276e, 277e, 278e, 279e, 280e, 281e, 282e, 283e, 284e, 285e, 286e, 287e, 288e, 289e, 290e, 291e, 292e, 293e, 294e, 295e, 296e, 297e, 298e, 299e, 300e, 301e, 302e, 303e, 304e, 305e, 306e, 307e, 308e, 309e, 310e, 311e, 312e, 313e, 314e, 315e, 316e, 317e, 318e, 319e, 320e, 321e, 322e, 323e, 324e, 325e, 326e, 327e, 328e, 329e, 330e, 331e, 332e, 333e, 334e, 335e, 336e, 337e, 338e, 339e, 340e, 341e, 342e, 343e, 344e, 345e, 346e, 347e, 348e, 349e, 350e, 351e, 352e, 353e, 354e, 355e, 356e, 357e, 358e, 359e, 360e, 361e, 362e, 363e, 364e, 365e, 366e, 367e, 368e, 369e, 370e, 371e, 372e, 373e, 374e, 375e, 376e, 377e, 378e, 379e, 380e, 381e, 382e, 383e, 384e, 385e, 386e, 387e, 388e, 389e, 390e, 391e, 392e, 393e, 394e, 395e, 396e, 397e, 398e, 399e, 400e, 401e, 402e, 403e, 404e, 405e, 406e, 407e, 408e, 409e, 410e, 411e, 412e, 413e, 414e, 415e, 416e, 417e, 418e, 419e, 420e, 421e, 422e, 423e, 424e, 425e, 426e, 427e, 428e, 429e, 430e, 431e, 432e, 433e, 434e, 435e, 436e, 437e, 438e, 439e, 440e, 441e, 442e, 443e, 444e, 445e, 446e, 447e, 448e, 449e, 450e, 451e, 452e, 453e, 454e, 455e, 456e, 457e, 458e, 459e, 460e, 461e, 462e, 463e, 464e, 465e, 466e, 467e, 468e, 469e, 470e, 471e, 472e, 473e, 474e, 475e, 476e, 477e, 478e, 479e, 480e, 481e, 482e, 483e, 484e, 485e, 486e, 487e, 488e, 489e, 490e, 491e, 492e, 493e, 494e, 495e, 496e, 497e, 498e, 499e, 500e, 501e, 502e, 503e, 504e, 505e, 506e, 507e, 508e, 509e, 510e, 511e, 512e, 513e, 514e, 515e, 516e, 517e, 518e, 519e, 520e, 521e, 522e, 523e, 524e, 525e, 526e, 527e, 528e, 529e, 530e, 531e, 532e, 533e, 534e, 535e, 536e, 537e, 538e, 539e, 540e, 541e, 542e, 543e, 544e, 545e, 546e, 547e, 548e, 549e, 550e, 551e, 552e, 553e, 554e, 555e, 556e, 557e, 558e, 559e, 560e, 561e, 562e, 563e, 564e, 565e, 566e, 567e, 568e, 569e, 570e, 571e, 572e, 573e, 574e, 575e, 576e, 577e, 578e, 579e, 580e, 581e, 582e, 583e, 584e, 585e, 586e, 587e, 588e, 589e, 590e, 591e, 592e, 593e, 594e, 595e, 596e, 597e, 598e, 599e, 600e, 601e, 602e, 603e, 604e, 605e, 606e, 607e, 608e, 609e, 610e, 611e, 612e, 613e, 614e, 615e, 616e, 617e, 618e, 619e, 620e, 621e, 622e, 623e, 624e, 625e, 626e, 627e, 628e, 629e, 630e, 631e, 632e, 633e, 634e, 635e, 636e, 637e, 638e, 639e, 640e, 641e, 642e, 643e, 644e, 645e, 646e, 647e, 648e, 649e, 650e, 651e, 652e, 653e, 654e, 655e, 656e, 657e, 658e, 659e, 660e, 661e, 662e, 663e, 664e, 665e, 666e, 667e, 668e, 669e, 670e, 671e, 672e, 673e, 674e, 675e, 676e, 677e, 678e, 679e, 680e, 681e, 682e, 683e, 684e, 685e, 686e, 687e, 688e, 689e, 690e, 691e, 692e, 693e, 694e, 695e, 696e, 697e, 698e, 699e, 700e, 701e, 702e, 703e, 704e, 705e, 706e, 707e, 708e, 709e, 710e, 711e, 712e, 713e, 714e, 715e, 716e, 717e, 718e, 719e, 720e, 721e, 722e, 723e, 724e, 725e, 726e, 727e, 728e, 729e, 730e, 731e, 732e, 733e, 734e, 735e, 736e, 737e, 738e, 739e, 740e, 741e, 742e, 743e, 744e, 745e, 746e, 747e, 748e, 749e, 750e, 751e, 752e, 753e, 754e, 755e, 756e, 757e, 758e, 759e, 760e, 761e, 762e, 763e, 764e, 765e, 766e, 767e, 768e, 769e, 770e, 771e, 772e, 773e, 774e, 775e, 776e, 777e, 778e, 779e, 780e, 781e, 782e, 783e, 784e, 785e, 786e, 787e, 788e, 789e, 790e, 791e, 792e, 793e, 794e, 795e, 796e, 797e, 798e, 799e, 800e, 801e, 802e, 803e, 804e, 805e, 806e, 807e, 808e, 809e, 810e, 811e, 812e, 813e, 814e, 815e, 816e, 817e, 818e, 819e, 820e, 821e, 822e, 823e, 824e, 825e, 826e, 827e, 828e, 829e, 830e, 831e, 832e, 833e, 834e, 835e, 836e, 837e, 838e, 839e, 840e, 841e, 842e, 843e, 844e, 845e, 846e, 847e, 848e, 849e, 850e, 851e, 852e, 853e, 854e, 855e, 856e, 857e, 858e, 859e, 860e, 861e, 862e, 863e, 864e, 865e, 866e, 867e, 868e, 869e, 870e, 871e, 872e, 873e, 874e, 875e, 876e, 877e, 878e, 879e, 880e, 881e, 882e, 883e, 884e, 885e, 886e, 887e, 888e, 889e, 890e, 891e, 892e, 893e, 894e, 895e, 896e, 897e, 898e, 899e, 900e, 901e, 902e, 903e, 904e, 905e, 906e, 907e, 908e, 909e, 910e, 911e, 912e, 913e, 914e, 915e, 916e, 917e, 918e, 919e, 920e, 921e, 922e, 923e, 9

QUEBEC: accusations réduites par l'influence d'un prêtre et d'un conseiller municipal

QUEBEC — Un ouvrier de 50 ans a déclaré à la Commission Sylvestre, qui enquête sur les activités de la Cour municipale de Québec, qu'un conseiller municipal et un prêtre se sont servis de leur influence pour réduire des accusations qui étaient portées contre lui. M. Adrien Tessier était accusé d'avoir conduit une automobile en état d'ivresse et d'avoir causé un accident. Arrêté le 13 avril 1963, M. Tessier a déclaré avoir demandé l'aide du conseiller Marcel Laroche et d'un prêtre de la paroisse St-Sauveur parce qu'il craignait d'être atteint dans sa réputation.

"M. Laroche a-t-il réussi à vous aider?", a demandé le procureur de la ville, Me Roger Thibault. "Il m'a dit d'aller en Cour et de plaider coupable, a répondu M. Tessier. C'est ce que j'ai fait et j'ai été condamné à payer une amende de seulement \$23.30."

Un autre témoin, arrêté par la police pour conduite en état d'ivresse, a déclaré qu'il a demandé l'aide d'un commis de la Cour municipale, M. Pierre Vallée, parce qu'il craignait d'être congédié s'il était condamné à la prison. Tout a été réglé pour \$20 et les frais, a-t-il ajouté.

De son côté, M. Jean-Luc Laroche, qui a démissionné comme fonctionnaire au ministère

des affaires municipales le 20 avril dernier, a déclaré qu'il a rencontré le maire de Québec, M. Wilfrid Hamel, afin qu'il l'aide après qu'il eut été accusé d'avoir conduit une automobile en état d'ivresse et d'avoir causé un accident. Il a, par la suite, plaidé coupable à une accusation de conduite dangereuse et a été condamné à payer une amende de \$50 et les frais.

M. Laroche a déclaré que 413 accusations criminelles, portées en vertu de la Loi des véhicules moteurs, ont été réduites à des accusations moins graves en 1958 et 1963. Il a ajouté qu'il a reçu d'innombrables contraventions, pour avoir enfreint les règlements municipaux concernant le stationnement et qu'il n'en a payé que très peu. Il a dit à la Commission Sylvestre que, en 1959 et 1960, il a donné au maire Hamel une centaine de contraventions pour qu'il les "arrange".

Plusieurs témoins ont déclaré qu'ils n'ont pas eu à se présenter devant le tribunal pour répondre à des accusations de conduite en état d'ivresse, impliquant des accidents.

SHERBROOKE: Ottawa aiderait à construire un terminus aérien

SHERBROOKE. — Le ministre des transports, M. Pickersgill, a déclaré samedi qu'il étudierait de près la possibilité d'accorder un aéroport fédéral en vue de la construction d'un terminus de transport aérien à l'aéroport de Sherbrooke. Selon le ministre, les lignes aériennes ne se proposent pas d'utiliser dans un avenir pré-

visible les pistes de l'aéroport de Sherbrooke qui servent seulement aux envolées nolisées et à l'activité de clubs d'aviation. L'aéroport a été aménagé en 1937. M. Pickersgill a rencontré samedi les autorités municipales de Sherbrooke et a rendu visite à son fils qui étudie à l'université Bishop's, à Lennoxville, en banlieue de Sherbrooke.

QUEBEC: projet pour interdire la discrimination dans l'emploi

Le gouvernement provincial prépare un projet de loi en vue d'interdire la discrimination dans l'emploi, et ce projet de loi sera soumis sous peu à la législature. C'est ce que le ministre d'Etat Mme Claire Kirkland-Casgrain a déclaré hier au congrès annuel du B'nai B'rith du Canada.

Mme Casgrain a souligné que le Québec a été le premier pays du Commonwealth

à garantir constitutionnellement les droits des Juifs. En 1931, les communautés juives ont acquis le droit, au même titre que les autres groupes confessionnels, de tenir un registre civil des naissances. Le ministre a ajouté que le Québec a adopté depuis de nombreuses lois contre la discrimination, notamment celle qui interdit de refuser le gîte et le couvert à une personne à cause de sa race ou de sa religion.

Pour son goût exquis...

essayez le REPAS au BIFTECK

chez

Moishe's

STATIONNEMENT GRATUIT SUR NOTRE TERRAIN

Les meilleurs biftecks cuits au charbon à Montréal

3961, boul. St-Laurent — Permis complet — VI. 5-3509

Dejeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

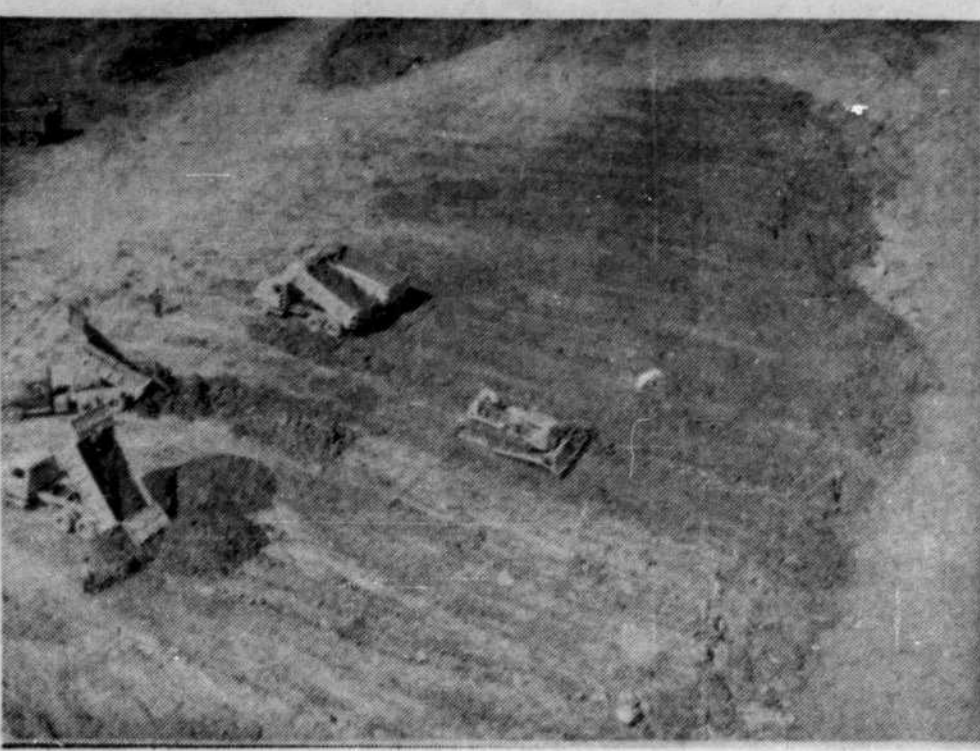
BUREAUX A LOUER

245 EST, BOUL. DORCHESTER

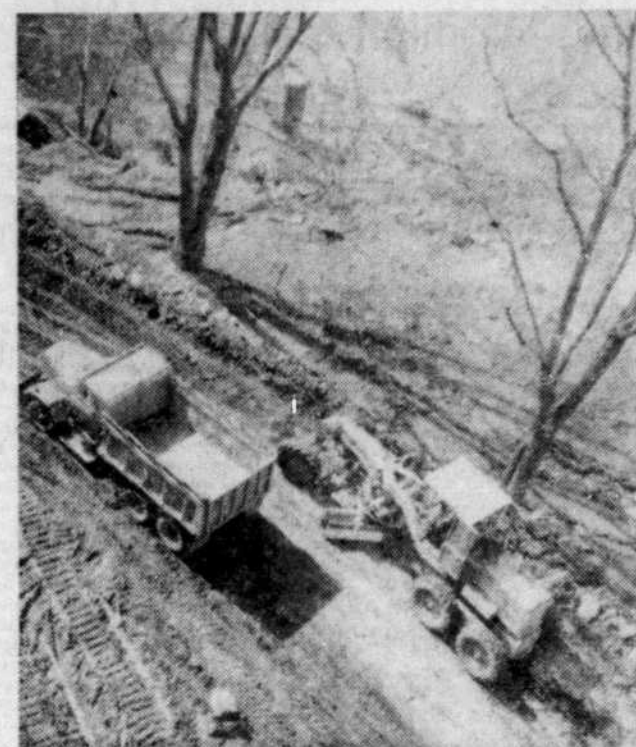


ÉDIFICES

- S'adresser à M. Paul Poirier — Tél.: 861-9621
- CLIMATISATION
 - ASCENSEURS A CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE
 - A PROXIMITÉ DU METRO
 - TERRAIN DE STATIONNEMENT A L'ARRIÈRE



Voici une vue aérienne des travaux de remblayage. (Photo Le Devoir, par Denis St-Jean)



Dès qu'un camion est déchargé, la niveleuse entre en action...



Les camions se succèdent sans interruption sur les îles...

M. René Tremblay fait valoir l'apport des Néo-Canadiens à la croissance continue du pays

Le ministre de la citoyenneté et de l'immigration, M. René Tremblay, a souligné à deux reprises hier les contributions des Néo-Canadiens au développement du Canada.

Prenant la parole à l'assemblée annuelle de la société juive d'aide aux immigrants, il a noté que l'apport de la communauté juive au Canada à la vie sociale et économique de notre pays est bien supérieur en proportion à son importance numérique. Il a rappelé les noms de Canadiens d'origine juive qui se sont signalés dans les domaines des affaires, de la culture, de la science et de la politique.

D'autre part, à une réunion du Congrès canadien polonais, marquant le 173e anniversaire de l'adoption de la première constitution démocratique de la Pologne, M. Tremblay a souligné que les premiers immigrants ont trouvé que le Canada était une terre primitive. "On ne peut que s'émerveiller devant le courage qu'ils ont déployé face à tant d'obstacles et qu'admirer leur travail, a-t-il dit. Ils avaient peu de biens, mais ils possédaient une foi indomptable et une grande capacité de travail."

A la société juive d'aide aux immigrants, M. Tremblay a déclaré "qu'étant donné que l'économie canadienne s'est industrialisée de plus en plus, nos exigences quant à l'immigration ont changé rapidement au cours des dernières années. Dans notre programme de recrutement, nous signalons de façon particulière qu'un niveau d'instruction élevé et la compétence technique sont essentiels à celui qui veut s'établir avec succès au Canada. La modification de nos exigences a coïncidé avec le changement des conditions survenu dans les pays d'où venaient



traditionnellement la majorité des immigrants.

"Avec la naissance du Marché commun et l'économie florissante des autres pays européens, la demande d'ouvriers spécialisés est très grande. Pour ces raisons et d'autres encore, nous avons entrepris une révision poussée de nos procédures et de notre politique d'immigration."

"Afin de favoriser l'expansion du Canada, on a insisté particulièrement sur le recrutement de travailleurs jeunes et qualifiés et d'entrepreneurs possédant le capital et l'expérience nécessaires pour établir leurs propres entreprises au

(Suite à la page 2)

L'opération remblayage se poursuit à vive allure

L'opération remblayage se poursuit à vive allure à l'île Ste-Hélène, sur l'emplacement de l'Expo '67, comme le démontrent ces quelques photos qui illustrent bien l'ampleur des gigantesques travaux. Les camions, dont le sommet de la caisse porte une carte sur laquelle s'inscrit Expo '67, entrent et sortent jour et nuit, à la file, sur l'île Ste-Hélène, en empruntant le pont Jacques-Cartier et les rampes d'accès à l'île. La majeure partie du travail de remblayage doit être terminée avant la cérémonie officielle de remise du terrain par la ville de Montréal à la Compagnie de l'Expo, le premier juillet.

A l'intérieur de la digue de pierre qui détermine les contours de l'île Sainte-Hélène agrandie, en y joignant les îles Ronde et Verte, s'accumulent les matériaux de remblayage que les niveleuses aplanissent en couches de 20 pieds. Les photos permettent de se rendre compte du genre d'équipement lourd que nécessitent les travaux de remblayage.

Une Maison de Paris

A la faveur de l'Expo '67 et de la participation de la ville de Paris, serait érigée à Montréal une maison de Paris qui jouerait le rôle analogue à celui de la maison du Québec, dans la Ville-Lumière. Ce projet a été exposé à Montréal en fin de semaine par MM. Alain Grotteray, rapporteur du budget et Denis Cochon, syndic du conseil municipal de Paris. Ils se sont entendus avec M. le maire Jean Drapeau.

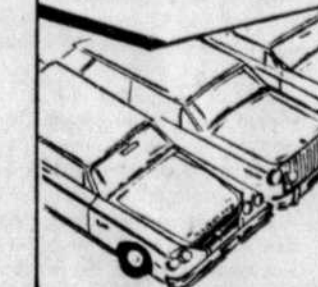
Le ministre des affaires étrangères, M. Couve de Murville, a approuvé la participation autonome, en plus de celle de la France, de Paris, à l'Expo '67, mais voilà qu'on envisage une installation permanente qui demeurera après l'Expo. La France elle-même songe à l'utilisation de son pavillon après 1967. MM. Grotteray et Cochon passent toute la semaine à Montréal. Ils en repartiront vendredi.

Une belle ville pour l'Expo

Les Montréalais devront donner à leur ville un aspect de grande prospérité à l'occasion de l'Expo '67. Le mot d'ordre est déjà lancé. "Nettoyons, il ne reste plus que 1,000 jours avant l'ouverture de l'Expo," souligne le programme de la semaine de l'embellissement. Elle a lieu du 8 au 15 mai. De nouveaux parcs seront inaugurés, plusieurs monuments seront dévoilés et des prix seront remis à ceux qui auront le mieux nettoyé les abords de leurs foyers, usines ou maisons d'affaires.

Mme Jean Drapeau procédera à l'inauguration d'un marché aux fleurs dans le Vieux Montréal. Des certificats seront décernés à ceux qui ont travaillé à l'idéal de reconstruction du Vieux Montréal.

"l'homme l'autre bord du pont vend moins cher"



CHRYSLER - DODGE VALIANT - SIMCA

VASTE TERRAIN D'AUTOS USAGÉES

Longueuil

AUTOMOBILE LTÉE

268 St-Charles ouest, Longueuil

M. PARÉ A VANCOUVER

Le seul vrai problème est économique... non culturel ou politique

VANCOUVER — Un syndicaliste a déclaré vendredi que le seul problème du Québec réside dans le désir des travailleurs d'être égaux à ceux du reste du Canada.

M. Jean Paré, de Montréal, vice-président du Syndicat des travailleurs unis d'Amérique de l'électricité et de la radio, a déclaré que les problèmes concernant la Confédération sont les hommes politiques qui ont pour but de répandre la confusion dans la classe ouvrière.

Il a souligné que 40 pour cent des chômeurs se trouvent dans le Québec et que les salaires des Québécois sont inférieurs de 14 pour cent à ceux de leurs homologues de l'Ontario.

M. Paré a expliqué: "On ne sait jamais. Un capitaliste entreprenant peut décider d'ouvrir une usine au Québec parce que les frais y sont moins élevés. Et on pourrait ensuite découvrir que les gros des chômeurs au Canada se trouvent du côté anglais et non du côté français. Si l'on pratiquait seulement à l'échelon national l'unité que nous avons à l'échelon local contre l'ennemi, les employeurs et les hommes politiques, on le forcera à trouver une solution au problème."

Prenant la parole à l'occasion du 1er mai, l'orateur a ajouté: "Les politiciens nous disent que les problèmes du Canada consistent à savoir si certaines gens doivent parler français et d'autres anglais, et si des troupes d'acteurs du Canada français doivent être autorisées à se rendre au Canada anglais, ou vice versa. C'est un moyen, de la part des patrons, de répandre la confusion parmi les travailleurs."

Candidat à Outremont

M. François Desmarais, courtier d'assurances, sera candidat au siège no 3 du quartier sud d'Outremont lors de la prochaine élection dans cette ville, le 11 mai.

Citoyen d'Outremont depuis 1956, il s'est occupé activement des affaires municipales, en particulier de doter la cité d'Outremont d'un centre récréatif et culturel, avec bibliothèque pour adultes et enfants.

M. Desmarais est membre du Conseil des Citoyens Unis d'Outremont, président de la Corporation "Le Manoir d'Outremont" et membre du bureau de direction des "Loisirs St-Viateur".

Il favorise l'autonomie d'Outremont, mais souhaite une franche collaboration avec la Cité de Montréal et les autres municipalités de l'île de Montréal.

Hal C. Banks sera "fêté" par les siens

BUFFALO, (N.Y.) — Les débardeurs de Buffalo ont poursuivi hier leurs projets en vue d'honorer Hal C. Banks, le 24 mai, en dépit de la condamnation dont il a fait l'objet à Montréal.

David M. O'Connor, président du Conseil des débardeurs de Buffalo, a déclaré: "Nous pensons qu'il a fait du bon travail au Canada. Notre position ne s'est pas modifiée."

Les débardeurs se proposent de donner à l'ancien dirigeant de la section canadienne du Syndicat des marins une récompense pour les "services remarquables" qu'il a rendus "au mouvement ouvrier, surtout dans le domaine de la marine marchande."



MÉDARD DENIGER président

CHRYSLER - DODGE VALIANT - SIMCA

VASTE TERRAIN D'AUTOS USAGÉES

Longueuil

AUTOMOBILE LTÉE

AUSSE LOCATION à long et court terme

268 St-Charles ouest, Longueuil

OR. 4-1571

LA SURETE PROVINCIALE FAIT ENQUETE

RIVIERE-DU-MOULIN: un incendie fait sept morts

RIVIERE-DU-MOULIN — La Sûreté provinciale a été dépêchée sur les lieux d'un incendie qui a fait sept morts durant la nuit de vendredi à samedi. Les agents collaboreront à l'enquête du coroner pour déterminer la cause du sinistre qui a coûté la vie à Mme Vincent Sylvain, âgée de 37 ans, et à ses quatre enfants, Régis, Claude, Joanne et Marco, âgés respectivement de 15, 13, 10 et 8 ans, ainsi qu'à M. Philippe D'Amours et son fils Normand, âgé de 18 mois. Le chef de la police municipale, M. Charles Pelletier a déclaré que l'incendie — qui pourrait être l'oeuvre d'un criminel — a commencé sous un escalier extérieur, situé à l'arrière de l'immeuble de trois étages.

La famille Sylvain habitait au troisième étage de l'immeuble. Mme Sylvain a sauté d'une fenêtre avec ses vêtements en flammes et elle est morte quelques instants après être arrivée à l'hôpital. M. Vincent Sylvain travaillait à l'aménagement hydroélectrique de la rivière Manicouagan.

Quant à M. D'Amours, qui habitait au deuxième étage, il a sauvé sa femme et un fils, Jacques, mais est demeuré prisonnier des flammes lorsqu'il est revenu à l'intérieur pour porter secours au dernier-né.

Trois autres familles qui restaient dans l'immeuble ont pu quitter les lieux sans encombre.

Autres incidents

PONT-ROUGE — M. Louis Lanouette, âgé de 40 ans, photographe commercial de réputation, est mort dans un accident de la circulation à Cap-Rouge, situé à 20 milles à l'ouest de Québec. M. Lanouette aurait subi une crise cardiaque avant que sa voiture entre en collision avec deux véhicules et blesse trois personnes.

LES CEDRES — M. Aimé Guilbeault, âgé de 49 ans, de Ville Emard, à Montréal, s'est noyé lorsqu'il est tombé d'un pont dans un ruisseau, à Les Cedres, près de la métropole.

TEMPLETON — M. Edward Laroche, âgé de 19 ans, étudiant au Hull High School, s'est tué en réparant sa vieille

automobile. Le jeune se trouvait sous sa voiture qui a quitté son support et est tombé sur lui.

FARM POINT — Alain Labelle, âgé de huit ans, fils de M. Jacques Labelle, s'est noyé dans la rivière Gatineau après être tombé d'un pont de chemin de fer du haut duquel il péchait.

VARENNES — Henri Paul Turenne, âgé de 42 ans, est décédé dans un accident d'automobile qui a fait sept blessés. Deux personnes sont gravement atteintes.

QUEBEC — Les sapeurs ont sauvé des flammes une douzaine de membres des Alcooliques anonymes, après qu'un incendie eut éclaté dans un immeuble situé sur la côte d'Abraham, vendredi soir. Trois personnes parvinrent à s'échapper du centre des AA, au troisième étage, ont été conduites à l'hôpital.

PRINCE ALBERT — Deux prisonniers se sont échappés du camp Holbein, au cours de la fin de semaine, à l'occasion de la réforme de Prince Albert. Il s'agit de Paul Flavell, de Montréal, et de Louis Barrette, de Trois-Rivières. Ils devaient être libérés en septembre et octobre respectivement.

Bien digérer c'est mieux vivre!



IMPORTÉE DE FRANCE, Vichy CÉLESTINS, eau minérale alcaline naturelle constitue une eau de régime des plus appréciées. Sa teneur en sels minéraux actifs et en oligo-éléments contribue au bien-être de l'organisme en facilitant la digestion.

Vichy CÉLESTINS convient à tous, à tous les âges.

CÉLESTINS est la seule authentique EAU DE VICHY vendue au Canada.



Méfiez-vous des imitations.

Demandez toujours

CÉLESTINS

l'eau qui fait... du bien!

ENTREPOSAGE

Beau temps mauvais temps vos fourrures et vos manteaux de drap seront confortables tout l'été dans nos voûtes climatisées à l'épreuve des mites, du feu et du vol. Vous pouvez également, sur demande faire lustrer et réparer vos fourrures. Appelez dès aujourd'hui

LA. 1-2161

Jolicoeur

Depuis 1907

Succursale au centre d'achats Rockland

100 camions bleu et blanc pour mieux vous servir

la vie universitaire

Ecole de réhabilitation

L'université Laval annonce qu'elle établira une école de réhabilitation qui relèvera de la faculté de médecine. Le Dr Gustave Gingras, professeur de

Au Séminaire de Sainte-Thérèse, un B.A. pour adultes

Le Séminaire de Sainte-Thérèse offrira des cours qui permettront aux adultes d'obtenir le baccalauréat ès arts reconnu par l'Université de Montréal. Ces cours débuteront à l'été et rendront service à la population du diocèse de St-Jérôme, annonce un communiqué de l'institution qui précise que les journaux donneront plus de détails dans un avenir très rapproché.

M. R.F. WALSH :

Il faut nous attaquer à la racine du mal

Le gouvernement prenant de plus en plus à sa charge les besoins matériels des individus, les œuvres de bienfaisance orientent de plus en plus leurs efforts vers un travail d'assistance sociale et s'efforcent de résoudre les problèmes humains, a déclaré le président de la Fédération de Catholic Charities, lors de la 33^e assemblée annuelle de l'organisme.

"Un repas, une chemise propre ou quelques dollars, a poursuivi M. R.F. Walsh, constituent une aide précieuse. Si un individu a à faire face à des difficultés personnelles ou familiales, il aura besoin d'une aide matérielle permanente, et il est probable que ses enfants suivront ses traces, tant qu'on n'aura pas trouvé la racine du mal. Notre travail est donc d'essayer de corriger la situation et de mettre fin aux difficultés profondes, en guidant et conseillant les personnes qui en ont besoin et en traitant chaque cas spécialement."

Formation de l'A.U.C.C.

OTTAWA. — Une nouvelle association et un nouveau siège naîtront bientôt dans le domaine de l'enseignement au Canada.

La Conférence canadienne des universités et des collèges a annoncé son intention de se joindre à son organisme exécutif, la Fondation des universités canadiennes, pour former une nouvelle association, qui sera connue sous le nom d'Association des universités et des collèges du Canada, l'A.U.C.C.

Environ 175 délégués, venus de 42 universités et collèges, ont officiellement approuvé le projet d'union des deux organismes.

médecine physique et de réhabilitation à l'université de Montréal, directeur de l'Ecole de réhabilitation de l'université de Montréal et de l'Institut de réhabilitation de Montréal, a été nommé directeur intérimaire de la nouvelle école. Le premier département, celui de physiothérapie, sera ouvert dès 1965. Il faudra deux ans de préparation pour assurer le plein rendement de la nouvelle école, dont Mme Georgette Marchand sera directrice. Des consultations seront établies entre l'université Laval et l'université de Montréal; des professeurs montréalais collaboreront avec des professeurs de Laval à l'organisation de la nouvelle école.

2 soutenances de thèse

Deux étudiants de l'université de Montréal soutiendront publiquement une thèse en vue de l'obtention d'un doctorat mercredi après-midi. M. André Gaseau, de la faculté de médecine, candidat au Ph.D. en pharmacologie, soutiendra sa thèse, intitulée: "Participation de quelques amines biologiques dans le phénomène de la douleur", à 2h, dans la salle M-425. M. Jérémie Tremblay, de la faculté de pharmacie, candidat au Ph.D. en biochimie pharmacodynamique et clinique, soutiendra sa thèse à 4h, dans la salle H-415; sa thèse est intitulée: "Etude du mécanisme de la coagulation chez le cobaye et données nouvelles concernant le mode d'action de 3-sulfonisonicotinate de néodyme sur ce mécanisme". Le public est cordialement invité.

2^e congrès de l'APPEP

M. Georges-H. Boutin, de l'Ecole des métiers de l'automobile de Québec, assumera la présidence du deuxième congrès de l'Association professionnelle des professeurs de l'enseignement spécialisé de la province de Québec (APPEP) qui aura lieu à Québec les 19, 20 et 21 juin prochains. M. Paul-Eugène Jobin, secrétaire - trésorier du congrès.

Concours d'éloquence

ANNECY. — Un jeune professeur montréalais, âgé de 21 ans, a gagné le grand prix d'excellence lors d'un récent concours d'éloquence organisé par le Club Rotary d'Anancy (Haute-Savoie), en France. Ce concours était ouvert aux élèves des classes terminales des lycées et collèges de cette ville des Alpes françaises. Les candidats connaissaient le sujet de leur discours 30 minutes avant de monter en scène et devaient improviser pendant dix minutes. Le lauréat, M. Louis Mignault, poursuit ses études au Collège St-Michel, tenu par les Oblats de St-François de Sales, en vue de décrocher une licence en lettres. L'an dernier, il enseignait à la Commission des écoles catholiques de Montréal et donnait un cours du soir à un groupe d'adultes de Notre-Dame-de-Grâce, désireux d'apprendre à parler français. Au concours, il a défendu "la place de la poésie dans notre monde moderne".

La CIC: les dix-huit amendements au bill 54 sont le triomphe du bon sens et de la force

QUEBEC — La Corporation des instituteurs a déclaré que les 18 amendements nouveaux au bill 54 représentent, à première vue, "les trois quarts d'un triomphe du bon sens" dans les relations du travail au Québec. On saura à quoi s'en tenir sur le dernier quart, ajoute la C.I.C., lorsque le gouvernement fera connaître le sort qu'il réserve à la fonction publique.

Ces commentaires de l'organisation professionnelle des instituteurs et institutrices font suite à la déposition jeudi, à l'Assemblée législative, d'une série d'amendements au code du travail.

M. Léopold Garant, président de la C.I.C., a dit que son organisme est heureux de la suppression du projet de loi des articles 54 et 57 qui, de l'aveu même du gouvernement, auraient assujéti le droit collectif au droit individualiste du code civil, c'est-à-dire "un recul d'un siècle des horloges".

Il se réjouit également de la tendance nouvelle à faire régir par la même législation tous les salariés sans discrimination. Cette tendance, dit le président de la C.I.C., laisse prévoir que nos 38.000 enseignants cesseraient bientôt d'être "affligés d'une discrimi-

nation artificielle, injuste et mauvaise, semence de désordres."

On sait que le Conseil général de la C.I.C. a décidé, le 26 avril, que son président convoquera d'urgence un congrès extraordinaire afin d'empêcher "l'étranglement du syndicalisme des instituteurs" si le sort que le gouvernement réserve à la fonction publique dans le bill 54 n'est pas satisfaisant. A ce sujet, M. Garant a déclaré que rien n'est changé et que la C.I.C. demeure sur le qui-vive, prête à prendre ses responsabilités.

Drôle de démocratie

En fin de semaine, à Alma, au congrès annuel de la Fédération des instituteurs et institutrices catholiques du diocèse de Chicoutimi, M. Garant s'est demandé si l'on n'est pas en train de voir s'installer au Québec "une drôle de démocratie, intrigante et dangereuse, apte à favoriser les pêcheurs en eau trouble". Le seul moyen d'éviter un tel danger, c'est que le gouvernement "accepte le dialogue normal entre gens et organisme de bonne volonté". Car, a-t-il ajouté, "si l'Etat n'entend que la force, il invite les contribuables à user de cette force".

L'histoire du bill 54 est typique, a dit M. Garant. Une première version

du projet de loi a été étudiée durant une dizaine de jours au Comité des relations industrielles de l'Assemblée législative en juin 1963. Tous les organismes intéressés ont présenté leurs opinions dans des mémoires et les ont complétées par le jeu des questions et réponses entre membres du comité et invités. "Ce fut un magnifique exemple de dialogue", a dit le président de la C.I.C., mais il n'a rien produit."

La seconde version du bill 54 contenait bien peu de changements, sauf peut-être qu'elle aggravait la précédente par l'addition d'articles nouveaux et proprement inacceptables, a continué M. Garant. On a connu alors un "brant-bas de combat" dans les centrales syndicales, avec "poings en l'air et menaces de grèves générales". Cette fois on a obtenu de bons résultats.

En conséquence, dit le président de la C.I.C., les citoyens de bonne volonté, comme nous, les instituteurs, sont en droit de se demander: "Est-ce que le gouvernement attend la probabilité de désordres et peut-être de violence avant de bouger?" S'il en était ainsi, a continué M. Garant, ce serait "comme un appel à l'anarchie" de la part d'un gouvernement dont l'objectif est censé être la paix sociale, c'est-à-dire la tranquillité de l'ordre.

Candidats au Conseil Supérieur de l'éducation

Une liste de 45 noms est remise à M. Gérin-Lajoie

L'Association d'éducation du Québec et l'Institut canadien d'éducation des adultes ont remis au ministre de la Jeunesse une liste contenant les noms de 45 personnes que les divers corps intermédiaires recommandent comme candidats au futur Conseil supérieur de l'éducation. Le communiqué que les deux organismes ont remis aux journaux en fin de semaine ne révèle pas les noms des candidats suggérés. On sait que le Conseil supérieur de l'éducation comprendra 24 membres; la liste en question concerne 15 des 24 membres. Une délégation de l'A.E.Q. et de l'I.C.E.A. a rencontré M. Paul Gérin-Lajoie le 29 avril. M. Richard Joly, le R.P. Alfred Lavallée, c.s.c.,

M. Tréfié Boulanger et le R.F. Hector Deshayes, e.c., représentaient l'A.E.Q. M. Réal Charbonneau et Mlle Madeleine Joubert représentaient l'I.C.E.A. M. Arthur Tremblay, directeur du Bureau de la planification au ministère de la Jeunesse assistait à l'entrevue.

On se souvient que l'A.E.Q. et l'I.C.E.A., au cours de l'été et de l'automne derniers, ont pris l'initiative de convoquer à quelques reprises les délégués d'une cinquantaine d'associations du monde de l'enseignement et des milieux sociaux et économiques pour étudier le bill 60. A l'une de ces réunions, le ministre de la Jeunesse exprima le désir que les délégués de ces corps intermé-

diaires soient répartis en trois groupes: les enseignants (groupe 1), les parents et les administrateurs scolaires (groupe 2), et les mouvements socio-économiques (groupe 3). Chacun de ces groupes devait constituer un "collège électoral". Chaque association devait proposer trois noms à son "collège électoral". Parmi les noms ainsi proposés, les représentants accrédités de ces associations devaient, au scrutin secret, en choisir quinze. Ce choix eut lieu au cours du mois d'avril. C'est cette liste accompagnée d'une courte biographie de chacune des personnes recommandées qui a été remise au ministre la semaine dernière.

Le texte des amendements au bill 54

1 — Article un (sous-paragraphe m), retrancher les alinéas 3, 4 et 5.

2 — Article un, sous-paragraphe n, paragraphe 6, ajouter: "et les services de transport par véhicules de livraison munis d'une autorisation de la Régie des transports."

3 — L'article 8 devient le second alinéa de l'article 7.

4 — L'article 9 devient l'article 8 et l'article suivant est inséré comme article 9 qui se lit: "Sous réserve de la Loi des terres et forêts, le propriétaire d'une entreprise minière ou des salariés sont logés sur des terrains auxquels il est en mesure d'interdire l'accès doit accorder cet accès à tout représentant d'une association de salariés muni d'un permis délivré par la commission."

L'exploitant d'une telle entreprise est tenu de fournir à ce représentant le gîte et le couvert au prix courant pour les salariés."

5 — Article 13, dernier alinéa, remplacer les mots "démètre, renvoyer" par le mot "congéder".

6 — Article 20, insérer après le second alinéa, le suivant: "Les salariés membres de chacune des professions visées aux chapitres 262 à 275 des Statuts refondus, 1941, ou aux lois 10 George VI, chapitre 47, ou 11-12 Elisabeth II, chapitre 53, forment obligatoirement avec les personnes admises à l'étude de cette profession un groupe distinct."

Ajouter à la fin: "Lorsque moins de trois personnes sont ordinairement employées à l'exploitation d'une ferme, elles ne sont pas réputées des salariés pour les fins de la présente section."

7 — Article 26, première et deuxième lignes, retrancher les mots "et au besoin audition".

8 — Article 31, retrancher les mots "sauf lorsqu'elle a été rejetée pour défaut de forme".

9 — L'article 38 est retranché. (Le dernier alinéa de l'article 36 deviendra l'article 37 et l'article 37 deviendra 38.)

10 — Les articles 54 et 57 sont retranchés. (Le dernier alinéa de l'article 53 deviendra l'article 54 et les articles 55, 56 et 58 deviendront les articles 55, 56 et 57 respectivement.)

11 — Ajouter l'article suivant: "58. Les recours de plusieurs salariés contre un même employeur peuvent être cumulés dans une seule demande et le total réclamé détermine la compétence tant en première instance qu'en appel."

12 — Article 65, ajouter l'alinéa suivant: "Il pourra également le greffier."

13 — Article 94, le remplacer par le suivant: "94. La grève est interdite tant qu'une association des salariés en cause n'a pas été accréditée ou reconnue et n'a pas acquis droit suivant l'article 46."

14 — Article 98, retranche le mot "légal".

15 — Article 100, prévoir, en outre du président et des vice-présidents, huit membres dont quatre représentant les employeurs et quatre représentant les salariés.

16 — Article 107, deuxième alinéa, remplacer les mots "ne siègent pas" par "ne votent pas".

17 — Le dernier alinéa de l'article 107 devient l'article 108 et l'article 108 est retranché.

18 — Article 113, deuxième alinéa, retrancher les mots "s'il y a eu contestation".

Commutation

OTTAWA — Le solliciteur général du Canada, M. J. Watson MacNaught, a annoncé la commutation de la peine de mort qui avait été prononcée contre Marcel Côté, de St-Nicéphore, Québec. Il devait être exécuté le 8 mai.

Agé de 32 ans, Côté purgera sa peine d'emprisonnement à vie au pénitencier de St-Vincent-de-Paul, en banlieue de Montréal.

Il avait été trouvé coupable du meurtre qualifié, le 26 octobre 1961, de M. Philippe Raymond qui était âgé de 79 ans. Un complice avait subi son procès séparément et avait été condamné à l'emprisonnement à perpétuité après avoir été trouvé coupable sous une accusation de meurtre non-qualifié.

Au mois d'octobre dernier, la Cour d'appel du Québec avait infirmé la sentence imposée à Côté et ordonné la tenue d'un nouveau procès, nada avait par la suite renversé cette décision et confirmé. Mais la Cour suprême du Canada a annulé la sentence.

Communiqué de France

Le "père de la Gelée Royale", le biologiste Boyer de Belvefer, vient de faire parvenir au Canada sa nouvelle formule.

Le BI-APISEURUM

Adopté par des milliers de médecins, le BI-APISEURUM est offert en traitement buccal de 24 jours. Ce traitement devrait être pris au moins deux fois l'an. Si votre pharmacien ne l'a pas en stock, téléphonez ou écrivez immédiatement au représentant français de Montréal.

R. LESTANG, 170 est, boul. Dorchester
UN. 1-7173 ou DU. 8-7540
Méfiez-vous des imitations.

Ecole reconnue par le D.I.P. et l'U. de Montréal

INSTITUT ALIE

2850 est, rue Sherbrooke, Montréal 24

Tél. 527-3631

Cours Classique — EXAMEN D'ADMISSION

Se présenter à l'une des dates suivantes:

les 2 et 16 mai 1964, à 9 h. a.m.
les 22 et 29 mai 1964 à 9 h. a.m.
les 6, 13 et 20 juin 1964 à 9 h. a.m.

Cours Scientifique, Commercial, Général

RENSEIGNEMENTS: composez 527-3631



Nous, on a pris l'avion...

...et on est arrivé des jours avant les autres. Les enfants trouvent tout naturel de voyager par avion, et il est très facile de les y habituer. Emmenez votre famille en avion — par Air Canada.

AVEC AIR CANADA, LE TEMPS N'EST PLUS UN PROBLEME

CALGARY — Jusqu'à 4 vols par jour; durée: 5 h. 50



AIR CANADA
TRANS-CANADA AIR LINES

A WINNIPEG...

descendez à l'hôtel

Fort Garry

Composez

pour réservations

VENTE DE FAILLITE
de
UNION UPHOLSTERING CO.
Galerie d'ameublements Futurama
55 rue MOLIERE
Près du boulevard St-Laurent
2 rues au nord de Jean-Talon
(Faillite — Peter Lawrence, C.A. — Fiduciaire)

\$265,000 de marchandises toutes nouvelles, de style élégant et moderne, ameublement d'époque, lampes et accessoires de décoration, tous les décorateurs, galerie de marchandises en gros

ECHANTILLONS

à être liquidés par vente particulière, d'articles individuels, commençant aujourd'hui

Mastercraft de Grand Rapids
Weiman de Rockford, Illinois
Thomasville et le Nord de la Caroline
Lane, Medallion, Bassett

sont quelques-uns de nos manufacturiers renommés

Ensembles de salle à dîner et dinettes
3 magnifiques ensembles de salle à dîner de Mastercraft, plus des ensembles de 5-7 et 10 morceaux d'autres firmes réputées pour leur faste, de style provincial français, du directoire italien, basque et espagnol, dans des bois de qualité tels que le pécane, noyer cendré, dont plusieurs sont ornés d'orme des Carpathes, buffets, chaises à dîner, plateaux ambulants, etc., etc.

Pour chambre à coucher
Ensembles de 5 morceaux avec lits géants de 6' et 6", lits doubles et grands cabinets triples de toilette de style français, italien et espagnol; quelques coffres de nuit, miroirs, vanités.

Canapés, fauteuils et chaises
Ensemble de 2 morceaux et canapés en trois sections plus plusieurs canapés individuels de style français, italien et scandinave, tous richement recouverts de splendides tissus aux couleurs et motifs choisis.

Tables et pupitres de fantaisie
Nombreuses tables à cocktail, à lampes, et de bouts dans des styles variés avec surface en bois et marbre, accessoires de table, accessoires de fumeur. Pupitres pour viviers, chambres à coucher et cabinets de travail.

Crédences, consoles, bibliothèques
Crédences de grand style, consoles murales avec miroir. Vitrines murales avec rayons de bibliothèque sur le dessus. Elegants cabinets à bibelots.

Lampes et abat-jour
Vaste assortiment d'élégantes lampes à plancher et de tables pour viviers, salles à dîner et chambres à coucher.

Miroirs, décoratifs, accessoires et peintures
Vaste assortiment de miroirs décoratifs munis de cadres antiques et dorés; ornements décoratifs et accessoires muraux incluant de belles peintures à l'huile d'artistes contemporains et gravures encadrées importées.

Pour bureaux, salles d'attente, hôtels, etc.
Vaste assortiment de chaises basculantes, chaises pour réceptions, canapés de style moderne couverts en tissus de qualité ou en cuir; aussi un bar et tabourets de bar.

Vente à la galerie Futurama, 55, rue Molière

Ouvert jusqu'à 10h. p.m. jeudi et vendredi

Jours de la semaine et samedi 9h. a.m. à 6h. p.m.

N.B. La vente se termine samedi le 16 mai
Après cela, les Galeries Futurama, sous la direction de la maison Fraser Bros. reprendront leur rôle normal pour réserver strictement l'usage de leurs étalages aux marchands, décorateurs et architectes.
Terme: comptant ou chèque certifié
Toutes les ventes sont finales

FRASER BROS. Ltd.

Vérificateurs - Encanteurs - Evalueurs depuis 1880

UNE CRÉATION CANADIENNE

'Pile' de Roger Huard aux Saltimbanques

par JEAN BASILE

Nous sommes dans un abri atomique. Huit personnages y sont enfermés. La société, le monde, est donc réduit à cette cellule. Aucune possibilité de communiquer avec l'extérieur sinon par le souvenir. Plus rien n'existe des valeurs d'ici bas ou plutôt, dans cette nouvelle société, toutes peuvent être remises en question.

Et que fait-on dans cet abri? On joue. Peut-être parce qu'il n'y a rien d'autre à faire. Peut-être pour prolonger ainsi la vie d'autrefois, avant d'être enfermés dans ce trou.

Chacun de ces prisonniers a son rôle que lui distribue Pépé, le capitaine de ce navire en détresse. Voici Roland, le philosophe, Hélène, l'éternelle jeune fille, Bob, le scientifique, Vickie, l'amoureuse, Nicole, le juge qu'il y a toujours. Mais la vie déborde sur le jeu. Au fait, demande l'auteur de 'Pile', Roger Huard, où commence la vie et où finit le jeu? A moins que ce ne soit le contraire. Un des personnages, Vickie, dit à maintes reprises: "Sayons lucide". Comment l'être. Jeu ou vie, tout s'imbrique et tout se superpose sans que personne puisse démêler vraiment ce qui va à l'un et ce qui va à l'autre.

Du moins y a-t-il une excuse. C'est la guerre. La bombe atomique a dévasté le monde et il ne reste rien ni personne sur la croûte terrestre. Mais non, il n'y a pas d'excuse, puisque aussi bien nous apprenons, dans la seconde partie, qu'il n'y a pas de guerre et pas de bombe atomique. Cela aussi n'était qu'un jeu. Des lors tout n'est plus que dérisoire et le sacrifice final ne servira à rien.

On voit assez bien à quelles sources s'alimente Roger Huard ou, plutôt, de quel théâtre il est le disciple. Il y a d'un côté Samuel Beckett au quel il emprunte certains éléments de sa technique et même quelques accessoires comme le péricope de l'abri qui rappelle la lunette d'approche de "Fin de partie", accessoire indispensable qui sert à donner la mesure du monde extérieur. De l'autre côté, il y a Jean Genêt celui des "Nègres" et du "Balcon".

La personnalité littéraire de Roger Huard n'est pas pessimiste forcément. On ne la sent pas écrasée par le poids du monde qui croule. Elle lutte au contraire, elle juge, elle sépare. C'est donc le côté

Jean Genêt qui l'emporte. Et par l'esprit et par la technique théâtrale qui en est le prolongement. Comme dans "Le Balcon" on s'incarne dans un rôle qui n'est pas le sien même si on ne se déguise pas. Mais si, au fait, on se déguise; mais ici, non plus par l'habit ou le masque, mais par la parole. Cela revient au même. Comme dans les pièces de Genêt, les personnages sont fortement caractérisés, ce sont des "types". Beaucoup plus que des caractères en évolution. Comme dans Jean Genêt, ils parlent tout seuls même quand ils dialoguent; chacun d'eux poursuit sa démonstration ou son rêve. Des solitaires, voilà ce qu'ils sont. Ils sont imperméables l'un à l'autre, même dans le monde en réduction dans lequel ils vivent. Nous nous séparons la définitivement de Samuel Beckett dont les personnages, au contraire, vivent essentiellement les uns par rapport aux autres et qui se préoccupent davantage des rapports qui s'établissent entre eux que de leur individualité propre. Le grand mérite de "Pile" de Roger Huard est donc de se rattacher aux courants les plus modernes du théâtre contemporain. Il n'a d'ailleurs pas cherché, j'en suis sûr, à s'y rattacher. Il fait partie de la famille et s'y sent chez lui. "Pile" d'ailleurs est vraiment une pièce de théâtre, sentie et conçue pour la scène, et qui demande la participation des spectateurs. Théâtre actif donc sinon didactique. Les thèmes qu'il aborde que ce soit la religion, la vie sociale ou la sexualité sont universels sans doute mais se rattachent toujours à un contexte précis: le contexte canadien-français. Ce n'est pas le lieu de faire une analyse de la vision qu'il y a de notre milieu Roger Huard mais disons que généralement il vise bien et touche juste. On le chicanera sur le fond même de sa vision et de sa pensée mais elles existent. Voilà l'essentiel. "Pile" n'est certes pas une réussite parfaite. Roger Huard manie le verbe souvent avec élégance et efficacité, parfois avec excès. Je conçois fort bien qu'il faille, pour mener à bien certaines choses, faire participer le temps physique à l'action et que le spectateur se trouve amené à voir quelques points de la pièce uniquement s'il est sollicité par une espèce de fatigue. Je pense cependant que "Pile" gagnerait

à être amputé de quelques minutes. D'une part, le verbe n'est pas assez beau pour se suffire à lui tout seul; d'autre part, l'action se trouve par trop ralentie par des monologues; à ceux de Roland, le philosophe, qui se répètent souvent, qui prennent la place et en abusent. Je fais là une restriction à ce que je dis: il est fort possible que des comédiens inouïs puissent donner une autre vie à ces monologues. Nous verrons un jour. Inversement, les dialogues, ceux qui font avancer l'action, sont courts, brutaux, carrés. Il me semble que Roger Huard devra beaucoup travailler sur ce point. C'est là, en effet, qu'il reprend en main le spectateur. Pour une telle scène réussie combien de moins bonnes.

Reste le travail qu'ont fait les Saltimbanques pour servir la pièce de Roger Huard. Ils ont été pour une fois, je le crois, gênés par l'exigence de leur plateau, son manque de recul, la relative pauvreté des possibilités d'éclairage. Cela dit, et particulièrement le dernier point, admettons que le meilleur en scène a fait un excellent travail dans l'ensemble. Ce n'est quand même pas mal quand on songe aux fragueurs qui abondent dans la pièce de Roger Huard. Le décor ne m'a pas beaucoup emballé. Il m'a amusé au début, en ce que son plafond ressemble à celui de la Place des Arts. L'interprétation est, comme toujours au théâtre d'amateurs, inégale. Il n'y a pas lieu, étant donné ce statut particulier, de faire des individualités. On ne peut pas cependant ne pas signaler Francine Noël qui est souvent admirable dans le rôle de la jeune infirme et juge, Nicole.

Roger Huard m'a soufflé trois mots à l'entracte pour me dire qu'il était en train de faire courir le bruit que "Pile" était une pièce géniale. Il ne veut pas de la contre-dite pour affirmer tout aussi-tôt que sa pièce, si elle n'est pas géniale, a d'évidentes et de grandes qualités. C'est pour quoi, malgré errements et tout ce qu'elle a de déconcertant, j'espère que beaucoup de gens la verront. Elle permet d'augmenter, pour Roger Huard, un avenir d'auteur dramatique des plus roses. "Pile", en tous cas, mérite le respect.

A LA POUDRIÈRE

'Les Parents terribles' de Jean Cocteau

par Gaston SAINT-PIERRE

Elans, contradictions, retours en arrière, la pièce de Cocteau "Les parents terribles" est remplie de ces mouvements qui, pour nourrir la structure des actes et en alimenter le mécanisme, nous paraissent cependant s'appuyer sur des raisons qui nous atteignent difficilement aujourd'hui. L'ordre, le désordre, l'égoïsme, ces effondrements du cœur, ces effondrements et ces retours des personnages, s'ils ne sont pas ren-

due avec fantaisie et un certain détachement, sont des thèmes qui, de la façon dont les exprime Cocteau, nous feront paraître "vieilles" une pièce qui fut écrite il y a moins de 40 ans. Tel est le cas ici.

Le Théâtre international de Montréal, qui a choisi comme première manifestation de son Festival Cocteau, à la Poudrière, de nous présenter "Les parents terribles", a confié à des

comédiens pourtant accomplis les rôles de cette pièce. Mais le jeu compassé de Jacques Auger et conventionnel de Martine Thiéry, est en désaccord avec la légèreté et cette certaine fantaisie que les personnages qu'ils interprètent auraient dû avoir. Cette légèreté Jean Cocteau l'atteignait souvent dans le rôle d'un fils aimé par une mère exclusive, qui a le malheur de succéder à partager l'amour de la maîtresse de son père. Sita Ridder compensait, par une diction juste et nuancée, la retenue de ses gestes. Nathalie Naubert avait le charme, la jeunesse, la vivacité de son rôle.



C'est une comédie de Alberto Sordi qui présente actuellement le grand cinéma Ville Marie, "To Bed or Not to Bed". Il s'agit des aventures comiques de deux jeunes Suédoises qui arrivent à Rome.

Horaire des spectacles

THÉÂTRE

THÉÂTRE ANJOU — "Monstre Masure". Tous les soirs à 8 h. dim. 8h.30. Dim. 7h.30.
THÉÂTRE ATELIER DES SALTIMBANQUES — "Pile". Jeudi, ven. et sam. à 8h.30. Dim. 7h.30.
THÉÂTRE DE LA PLACE — "Le Quadrille". Du mar. au sam. à 8 h. 30 — dim. 7 h. 30 — sam. mat. à 2 h. 30. Relâche le lundi.
THÉÂTRE DE L'ÉPIQUE — "Fin de partie". Du lun. au sam. à 8 h. 30 — dim. 7 h. 30 — Pas de relâche.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE — "La grande oreille". Du mar. au sam. à 8 h. 30 — dim. 7 h. 30 — relâche le lundi.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (Stellars) — "Les secrets terribles". Tous les soirs à 8h.30 — Dim. 7h.30 — 2h.30.
THÉÂTRE INTERNATIONAL DE MONTRÉAL (La Poudrière) — "Festival Cocteau". 8h.30.
THÉÂTRE LA BOULANGERIE (Les Apprentis-Sortiers) — "Les Baisers". Ven. sam. à 8h.30 — dim. à 7h.30. — Spectacle pour enfants — Dim. à 2h.30.

CINÉMA

AHUNTSIC — "La douceur de vivre". 1.00 - 4.45 - 8.25.
ALCANTARA — "The Fall of the Roman Empire". mer. sam. dim. et fêtes, mat. à 2 h. — Tous les soirs à 8 h.
AVENTURE — "The Mouse on the Moon". 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15.
BIZOU — "Le rossignol des montagnes". 12.10 - 3.15 - 6.41 - 10.41.
CANADIEN ET PLAZA — "Un nommé La Rocca". 12.10 - 3.15 - 6.41 - 10.41.
CAPITOL — "Les secrets terribles". 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15.
CENTRE D'ART DE L'ÉPIQUE — "Les secrets terribles". 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15.
CHATEAU — "L'amour à vingt ans". 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15.
CINÉMA FÉRIER — "L'amour difficile". 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15.
CINÉMA FÉRIER — "L'amour difficile". 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15.

Palmarès du festival du film de télévision

CANNES — L'Allemagne et les États-Unis ont remporté les grands prix du Festival du film de télévision qui s'est tenu à Cannes depuis le 27 avril. Voici le palmarès: grand prix européen du film de fiction: "Tous les silences du Dr Murkes", de R. Hadrick (Allemagne); (die geschismenheit des doctores Murkes) grand prix européen du film documentaire: "Making of the president" (États-Unis) de M. Stuart; prix spécial du jury: "L'île noire" (Japon) de M. Goto.
Mentions: "Bastion sur la Neva" (URSS) de A. Aristarkhov; "Naked City" (États-Unis) de H. Léonard; "Délicieuse complicité" (Finlande) de K. Nuorvala.
Prix de la critique: "Le rossignol de Kabylie" (France) de G. Régner.
L'académicien René Clair a remis les prix hier soir, au palais des festivals.

Oeuvres peu jouées par le groupe Musica Viva

Un programme varié, comprenant plusieurs œuvres rarement entendues, sera exécuté par le groupe Musica Viva de Montréal, autrefois connu sous le nom de Montréal Orchestral Society. Cet ensemble à cordes formé de musiciens amateurs célèbrera son dixième anniversaire lors de son concert annuel du mercredi, 6 mai, à 8h.30 p.m. au Victoria Hall. Le fondateur de l'ensemble, Joseph Berliawsky sera au pupitre et le soliste sera la jeune violoncelliste Jean-Luc Morin.
Le programme comprendra les œuvres suivantes: Adagio (Nardini); Concerto Grosso no 3, en do mineur (Corelli); Sinfonia en fa majeur (Sammartini); Concerto en ré majeur (Tartini) avec M. Morin comme soliste; Cinq Menuets et Six Trios (Schubert); Concerto Grosso en sol majeur, Op. 6, No 1 (Haendel) et Divertimento en ré majeur, K. 136 (Mozart).
L'œuvre de Corelli fut jouée lors du concert inaugural de l'ensemble en 1953. Musica Viva groupe une quarantaine de musiciens amateurs qui travaillent régulièrement dans le but d'acquies l'expérience de la musique d'ensemble. De plus, il offre aux jeunes solistes l'occasion de se produire avec orchestre en public.
Joseph Berliawsky, qui dirige l'ensemble depuis sa fondation, est un professeur de violon réputé de Montréal et c'est grâce à son travail acharné si l'ensemble a survécu, atteignant un niveau d'exécution fort valable.

La saison débutera le 22 octobre avec Rohan de Saram, violoncelliste, et Pierre Souvran, pianiste. Suivront: Annie Fischer, pianiste, le 29 octobre; Jean-Pierre Rampal, flûtiste, le 5 novembre; le 12 novembre: le Quatuor Juillard, le 19 novembre: Claude Frank, pianiste, le 26 novembre; le Trio Beaux-Arts, le 3 décembre; Hermann Frey, baryton, le 28 janvier; le Quatuor Vegg, le 4 février; le Quatuor d'Israël, le 11 février; Vlado Perlemuter, pianiste, le 18 février; le duo violon-piano Paul Makanowitzky-Noël Lee, le 25 février, et Pierrette Alarie, soprano, le 4 mars.

à l'affiche
Le quadrille
création canadienne

LE THÉÂTRE DE LA PLACE
au cœur de la cité
1, PLACE VILLE-MARIE

Comédie de Jacques Duchesne
avec Roland Ganamet
Gilbert Comtois
Lucie Guilbeault

De mardi au samedi, à 8h.30
Dimanche à 7h.30
Motivée, le samedi, à 2h.30
Relâche le lundi

Billets réservés: \$3.00
Étudiants: \$1.50
Matières: \$2.50
Tel.: 861-6645

VARIÉTÉS

Soirée de danse des Philippines, émoi avec l'homme-canon du cirque

Nous dépayser, l'espace d'une soirée, nous projetons dans un univers inconnu où les rites, les rythmes, les significations, la vie sont différents des nôtres, tel parvint à le faire, en partant, la compagnie des danseurs des Philippines qui se produisaient, Place des Arts, vendredi et samedi soir passés. La troupe "Bayanihan" parvint à le faire en partie car nous retrouvons quelquefois dans le folklore philippin, des emprunts au folklore occidental, dus à des influences hétérogènes et sans doute colonisatrices.

Mais nous n'oublierons pas leurs mélodies, leurs chants qui atteignaient parfois à l'incantation, leurs cris gutturaux et nasillards, leurs danses au-dessus des tiges de bambous et cette "journée de fête au village, de l'aube au couchant, puis tard dans la nuit". Fête des oreilles, fête des yeux aussi que nous procuraient les costumes de "El Salon filipino" inspirés des costumes espagnols, les grands éventails blancs qui faisaient ressembler les femmes à des papillons, les danses aborigènes, originales avec ces nois de

coco fixés sur le corps des garçons. Le raffinement, le charme, le mystère du monde asiatique auraient dû attirer plus de monde à ce spectacle. Pour nous, nous avons passé une agréable soirée.

Le cirque nous revient au Forum, avec le "Shriner Circus", pour la 25e année consécutive. Éléphants, lions, chevaux et chiens savants, toute la ménagerie d'un cirque court les enfants à la fête. Les voltiges, des trapèzes, les facettes des bouffons, les exploits des uns et des autres, sans dépasser les bornes que les limites du genre imposent aux artistes, allument toujours dans les yeux des enfants, des lueurs d'émerveillement, des étincelles d'inquiétude. Dans les yeux des enfants seulement? Pas toujours car de nombreux adultes, non accompagnés d'enfants, cherchaient la samedi après-midi, quelques instants, sinon de distraction, d'oubli et, pourquoi pas, d'enchantement. Jusqu'au 9 donc, il est possible de voir l'exploit de l'homme-canon qui clôt, d'une façon spectaculaire ce spectacle.

AU 2e FESTIVAL DU FILM CANADIEN

\$2,000 à un cinéaste canadien dans la catégorie long métrage

Le Grand Prix du Cinéma canadien 1964, catégorie long métrage sera cette année d'un montant de \$2,000.00. Le Prix attribué par un jury international à l'auteur du meilleur long métrage en compétition lors du 11e Festival du cinéma canadien est un don du poste de radio CKAC, du journal LA PRESSE et du journal LA PATRIE.

En posant ce geste en faveur du cinéma canadien, les dirigeants de CKAC, La Presse et La Patrie ont tenu à souligner l'intérêt que l'entreprise privée — et les médias d'information — porte au développement d'un cinéma national pour notre pays. Les cinéastes qui tentent, depuis quelques mois l'aventure sont sans doute plus que quiconque aptes à mesurer l'importance du geste posé par CKAC, La Presse et La Patrie.

Téléselection

Long métrage, à 11 heures, Tabor ou les Lions de l'Atlas, film de guerre avec Armand Mestral et Pierre Larquy.

Long métrage, à 1 heure, On ne badine pas avec l'amour, avec Jean Desailly, Simone Valère et Fernand Ledoux.

Aux Chefs-d'œuvre de la musique, à la radio, à 3 heures, Sérénade pour petit orchestre et Italia, de Casella.

Sur toutes les scènes du monde, à la radio, à 8h.30, la Pensée, de Léonide Andriev, avec Robert Gadouras, Jean-Louis Roux, Françoise Faucher, René Salvator-Catta, Nicole Filion, Pierre Dagenais, M. Thiboutot et Ronald France.

A Bras dessus, bras dessous, à 9 heures, chansons et danses du Mexique.

A 10 heures, la Fam des autres, une émission sur le problème de la sous-alimentation dans les pays africains d'expression française.

Cinéma, à 11 heures, présente Jeunesse perdue, avec Massimo Girotti et Jacques Sarnas.

Horaire d'été au musée

L'horaire d'été de la bibliothèque du Musée des Beaux-Arts de Montréal est entré en vigueur.

Les heures d'ouverture de la bibliothèque seront donc du lundi au vendredi, de 1 h. à 4 h. 45.

Sélection

Readers Digest

"A Montréal, le nombre des nouveaux cas de syphilis signales chaque année a triplé au cours des cinq dernières années"

(COMPOSÉ DE "PATRIE MAGAZINE")

AVIS

aux pères et mères d'adolescents

De quelque milieu que vous soyez, "puissant ou misérable" c'est votre devoir le plus sacré de voir vous-mêmes et d'exiger que vos fils et vos filles voient le film le plus récent sur le péril le plus ancien; LE MAL VÉNÉRIEN que moi à nu CA COMMENCE PAR UN BAISER. Un film de très bon goût mais combien révélateur! Commencant vendredi

PLAZA
1006 EST, STE-CATHERINE
LA-5-8128

LA POUDRIÈRE présente

UN FESTIVAL

Jean Cocteau

Les parents terribles

avec MARTE THIÉRY
SITA RIDDER
NATHALIE NAUBERT
JACQUES AUGER
JEAN FAUBERT

en alternance
Extraits du Théâtre de Poché

avec ANTOINETTE GIBOUX
BEATRICE PICARD
MARINA GANTEZ
MICHEL FORGET

ELIZABETH
MICHEL GIBOUX
MARCEL CABAY
JOEL DENIS

YVONNE LAFRANÇOIS
BARBARA KROUTEN
JOHN STANLEY
JACK FOSTER

Réservation: LA. 6-0821

CINERAMA En soirée 8 h. 30 — En matinée 2 h.
CINERAMA et Technicolor STANLEY KUBRICK présente...
"IT'S A MAD, MAD, MAD WORLD"
Vous rirez à vous tordre les côtes!
Séances réservées en vente au théâtre par courrier ou chez Faucher Électrique
MER et JEU. ENFANTS 10 ANS
ADMISS.
CINERAMA IMPERIAL
1430 BUREAU, MONTRÉAL — AV. 57192 au 1483

Simone SIGNORET
Marcello MASTROIANNI
aqua et ses compagnes
Le Parisien
HORAIRE
9.15 - 12.15 - 2.30
4.45 - 6.55 - 9.15

From Rome came a salesman grasper, to Sweden for seductive pleasures. The girls were so fair, and some of them so... and what happened in the night...
Alberto Sordi.
"To Bed... or not to Bed"
HEURES: 12.45 - 2.55 - 4.55 - 6.55 - 8.55
AIR CLIMATISÉ
15e SEMAINE
SUDAN
SHE
BECAME A
WOMAN!
THE SWEDISH
MISTRESS
AIR CLIMATISÉ

A L'AFFICHE
à 1.00, 4.45 et 8.25
Ahuntsic
VERSION INTÉGRALE INOUBLIABLE
DU FAMEUX FILM DE
"LA DOLCE VITA"
SPECTACLE
de 3
(LA DOUCEUR DE VIVRE)
— ANITA EKBERG
MARCELLO MASTROIANNI — ANNEK ADAME — YVONNE FURBER

FORUM 6 DERNIERS JOURS
MATINÉES AUJ. MAR. MERC. VEND. à 3.15
SAMEDI à 3.30 p.m. — MATINÉES à 12.30
et 3.30 p.m. — SOIRÉES à 8.00 p.m.
CIRQUE SHRINERS
25
En aide à l'hôpital Shriners pour enfants infirmes et aux œuvres du Karas Temple
Séances réservées en vente au théâtre par courrier ou chez Faucher Électrique
Admission générale
maintenant en vente maintenant
\$2.00 et \$2.50 adultes: \$1.50 — enfants: .75

ELYSEE
TECHNICOLOR
MARCELLO
mastroianni
Journal intime
(CINÉMA FAMILIAR) VERSION ORIGINALE SOUS-TITRÉE ANGLAIS
Un film que vous n'oublierez jamais
14-18
3e semaine

Jazz Hot
PRÉSENTÉ EN PERSONNEL POUR UNE
ART BLAKEY'S
JAZZ
MESSENGERS
EN HAUT
94 EST STE-CATHERINE UN 1-8213
DIMANCHE MATINÉE 5M 10A

Casa Loma
CE SOIR
À 8H.15
Blue Bonnets
L'admission: 2h. 15 — Pas de capotes le jeudi
Cuisine réputée au restaurant
"LE CENTAURE", dominant la piste. Réservations: 735-2680.
Venez donc!

CHRONIQUE DU LUNDI

Du diplômé et des lauriers à la vie de travail responsable

L'année scolaire s'achève, bon nombre d'élèves n'ont plus qu'un mois d'étude et ce sera vraisemblablement le dernier; le diplôme obtenu, tout ce jeune monde marche allègrement vers la liberté. Du moins le croit-il. Toutefois, les dernières vacances terminées, il y a le travail, la situation, le métier ou la carrière à choisir. Si le cours d'étude a été assez solide, assez bien fait, les chances sont meilleures pour trouver de l'emploi, les occasions de promotion également dans l'avenir. Parce que les travailleurs compétents sont en grande demande partout: du commis au chef de personnel, de la sténographe à la secrétaire particulière. De grandes tâches attendent de solides travailleurs et travailleuses, des postes toujours vacants attendant des caractères bien trempés; le monde attend énormément de la jeunesse moderne, que va-t-elle répondre?

Mais la compétence et la maturité, ce n'est pas ce qui court devant les bureaux de placement que les salles de classe, parfois...

Si les circonstances permettent de poursuivre quelque étude, il n'y a aucune hésitation à avoir, il faut mettre le plus de connaissances possibles dans ses bagages au départ. Il vaut toujours mieux avoir un surplus de savoir, lors du premier emploi que d'avoir à constater un manque léger ou important lors du second poste convoité ou devant une promotion éventuelle. D'ailleurs, sur le plan intellectuel de la connaissance, rien ne se perd, le savoir ne se dévalorise pas comme la monnaie et la satisfaction personnelle de connaître quelque peu un domaine ou un autre demeure toujours et offre des avenues ouvertes pour s'aventurer un peu plus loin quand on le désire. Combien de travailleurs, femmes comme hommes, regrettent toute leur vie, le manque d'intérêt qu'ils ont porté à l'étude dans leur jeunesse; livres et professeurs les ennuient, un petit emploi avec quelques dollars par semaine leur avait paru alors la clef du succès ou une promesse sérieuse d'avenir. Ils en sont bien revenus mais ils n'ont plus la possibilité de choisir. Un cas fréquent dont les jeunes élèves devraient se défier, c'est de laisser l'école trop tôt, sans savoir suffisamment sa grammaire et de croire qu'en passant au collège commercial on pourra tout de même devenir sténographe bilingue! C'est pourtant impossible de devenir même sténographe française si l'on ne sait pas son français; comment peut-on transcrire des notes sténographiques prises au son avec l'orthographe convenable dans les lettres et les textes dictés? Certains collèges commerciaux ont une classe spéciale de français pour cette catégorie d'élèves qui doivent y séjourner avant d'entreprendre l'étude de la sténographie française et anglaise mais c'est souvent un gros désappointement pour les petites qui n'y persévèrent pas ou n'en retirent pas ce qu'il leur faut.

Et pendant ce temps, directeurs d'industries et chefs de bureaux se plaignent des difficultés dans le recrutement d'un personnel qualifié. Tout dernièrement encore, le président de la Compagnie de téléphone Bell, M. Marcel Vincent, de Montréal, a déclaré à Toronto, que le recrutement d'un personnel compétent est aujourd'hui l'un des problèmes les plus épineux auxquels doit faire face l'industrie canadienne. Ailleurs, un universitaire prévoit une grave pénurie d'administrateurs compétents au Canada pendant que le Québec collectionne chaque année le plus grand nombre de faillites commerciales de toutes les provinces.

Un fait qui devrait faire réfléchir les jeunes qui pensent à préparer avenir et carrière, c'est la fréquence et solide compétence de tant de travailleurs étrangers qui nous arrivent munis de brevets et de diplômes et une connaissance du français que, très souvent, nous n'avons pas. Voilà une réalité qui devrait faire réfléchir plusieurs d'entre nous et nous faire admettre que la préparation et l'étude s'an-

tionnée par un papier de valeur ont tout de même leur importance et un pouvoir certain sur la capacité de travail et d'efficacité. Il faudrait bien admettre aussi la nécessité d'ajouter un brin de culture générale à la spécialisation toute sèche. Il ne manque pas de ces spécialisations qui ne fonctionnent jamais vraiment bien qu'à cause justement de l'absence de cette culture générale trop négligée souvent parmi nous, côté féminin comme masculin.

Il y a aussi certaines attitudes mentales à éviter en abordant le monde du travail: considérer l'obligation de gagner son sel comme un châtiment pur et fatal; croire que l'on pourra s'amuser autant que travailler; prendre un emploi à la légère sous prétexte que ce n'est pas pour longtemps, qu'on pourra changer facilement, que le travail obtenu va faire l'affaire en attendant de se caser vraiment, de se marier, etc. C'est important d'aimer son travail, au moins d'aimer à travailler avec quelque sérieux et application et il est infiniment plus avantageux de partir dans la vie avec des attitudes mentales positives que négatives. C'est plus pratique aussi d'aimer le travail, l'effort, la franchise, la droiture, l'honnêteté que d'absorber les grandes activités humaines en comptant surtout sur la chance, les combines, le gros salaire pour un travail sans responsabilité et la possibilité licite ou non de tirer partout des avantages en donnant le moins de soi en retour. Cette dernière méthode peut peut-être réussir un temps, mais pas longtemps, en tous cas, pas toujours. Et ce n'est pas de cette façon non plus que le travailleur ou l'employée arrive à gagner la confiance des patrons, du chef de service, ou de la clientèle.

C'est vrai qu'aujourd'hui le souci de "faire" son avenir, de préparer sa carrière, de gagner la confiance de son employeur, semble absent de bien des esprits. C'est même effarant dans certains cas: argent, spectacles, sports, voilà les trois articles de foi qu'on choisit pour le voyage. On ne peut raisonner aucun problème de façon suffisamment logique en dehors de ces réalités, tous les loisirs y passent, on finit souvent par trouver que le travail est ennuyeux sur les congés; et que de contemporains en sont arrivés à se fatiguer davantage pour les loisirs que pour leur travail. Une étude a déjà été faite en France sur ce problème: les loisirs qui épuisent. Si, au moins une partie des loisirs était culturelle, mais non le total des heures libres va aux divertissements et aux amusements. Il y a là un équilibre à établir et les jeunes à qui l'on recommande de faire ces calculs et ce dosage dans leurs diverses activités, devraient prendre au moins le temps de comprendre le problème et de voir où se trouvent leurs véritables intérêts avant de repousser ces avis et de faire la sourde oreille. Rien n'est plus vain ou plus trompeur de croire que tous les problèmes humains d'une vie se règlent ou vont se régler par les techniques et un compte en banque; technique et économie ont leur importance et leur pouvoir, c'est indéniable, mais tant qu'il n'y aura pas que des robots sur la terre, tant qu'il y aura des humains, il faudra au caractère humain les vertus et les qualités qui permettent les relations de la véritable fraternité, non l'installation systématique de la fraude, de la haine, de la violence, comme on peut le constater actuellement dans de nombreuses sociétés modernes.

A la connaissance de la vie des sciences et du diplôme qui consacre cette connaissance, il est indispensable d'ajouter la science de la vie, la vie parmi les machines et les techniques bien sûr, mais surtout la vie parmi les humains qui demandent bien autres choses que la mécanique et le métal, si dore soit-il. Quand ce ne serait que le sens psychologique développé avec autant de soin que le sens des affaires.

Germaine BERNIER

Sous le soleil



Deux menus d'été que vous trouverez dans tous les grands magasins de la métropole. A gauche, une jaquette courte à motifs de couleurs tropicales sur sharkskin d'Arnel, devient un charmant vêtement de plage; c'est une création Sea Queen. A droite, une petite robe simple, confectionnée en jersey d'Arnel aux délicates rayures et signée Sue Brett, illustre la nouvelle silhouette parisienne: jupe plissée et corsage souple et blousant. Les tissus d'Arnel seront vos préférés, sous le soleil; ils sont légers, infroissables et séchent rapidement.

50,000 femmes sont au volant au Québec

Bilan: 11,000 ont eu des accidents;

29% des accidents de la route sont attribuables aux femmes

Il est étonnant de constater que la moitié des victimes d'accidents de circulation dans les villes sont des enfants et que les accidents de la route tuent plus d'enfants que la polio, disait M. Camille Archambault, au récent congrès sur la sécurité routière, organisé par Prudential.

Dans une seule année, soit en 1963, dans la province de Québec, 7,803 enfants ont reçu des blessures corporelles sur les routes et il y a eu 324 petites victimes de mort violente. Quels sont les respon-

sables de cette situation demandait le conférencier? Un récent relevé démontre que ce sont les jeunes de moins de 25 ans qui ont la plus grande fréquence d'accidents. D'autre part, nous apprenons par M. Gonthier, également de Prudential, que 26% des accidents de la circulation étaient attribuables aux femmes au volant. Ces chiffres en feront réfléchir plusieurs qui en principe, devraient enseigner la prudence et la responsabilité à leurs enfants.

L'influence de l'épouse ou de la mère pourrait inciter

les hommes à vivre sans trop de risques dans ce siècle mécanisé, continuait M. Archambault. Il est inutile d'enseigner la géographie ou l'arithmétique si l'on n'enseigne pas aussi aux enfants comment conserver leur vie. Et rien ne pourra remplacer à ce sujet l'efficacité enseignement et les recommandations de la mère. Selon une enquête faite récemment les observations révélées concordent à démontrer que la femme a un plus grand sens de ses responsabilités que l'homme, même si souvent elle ne connaît pas ou ne se rappelle pas le code de la route aussi bien que l'homme.

La femme est plus prudente mais hésitante que l'homme, et a tendance à conduire vers le centre de la route, à hésiter au moment de doubler une autre voiture et à ne se décider que tardivement à tourner à droite ou à gauche. A ce sujet, le propriétaire d'une école de conduite, à Paris, affirme que les femmes par contre, apprennent plus facilement que les hommes à conduire une voiture. M. Dubois, fondateur d'une école appelée "Madame au volant", estime que les femmes sont beaucoup plus maniables que leurs maris.

"Les femmes sont disciplinées, et reconnaissent aisément leur inexpérience", de commentent ce professeur, en ajoutant que les hommes en général prétendent "tout savoir", et qu'on doit retenir leur enthousiasme.

Les femmes ont aussi quelques mignons défauts, et selon M. Dubois, elles sont trop loquaces, elles utilisent fréquemment le petit miroir reflétant la route arrière, pour se refaire une beauté et fondent en larmes si elles n'obtiennent pas le permis à la suite de l'examen prévu pour obtenir leur permis.

Un catéchisme nouveau au service de vos écoliers l'an prochain

A l'occasion d'un Congrès qui réunira plusieurs membres du clergé, psychologues et représentants des parents, un nouveau catéchisme — celui qui sera entre les mains de vos écoliers de l'ère année, en septembre prochain, sera officiellement présenté. Ce congrès aura lieu les 9 et 10 mai prochain à l'Université de Montréal.

Seuls les parents désignés par leur paroisse respective peuvent y assister. Cependant tous les professeurs de première année y sont cordialement invités ainsi que tous les membres du clergé qui auront à présenter cette matière aux jeunes enfants.

On connaît les critiques que l'ancien manuel avait soulevées. Depuis deux ans, un comité a été chargé de l'élaboration d'un nouveau catéchisme destiné aux enfants de première année du Québec. La Commission du Nouveau catéchisme, mise sur pied en mai 1962, profitait du Congrès de Québec, en mai 1963, pour faire connaître les grandes étapes de son travail préliminaire de rencontres et de consultations avec différents spécialistes canadiens et étrangers. La rédaction de ce nouveau manuel a été le fruit d'une collaboration variée, de même son application demandera le concours de tous les milieux éducatifs de l'enfant: famille, école et paroisse, nous dit le communiqué officiel, rédigé par Son Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre. Il y aura un livre du maître et plusieurs pages rédigées à l'intention des parents.

Les personnes qui seraient intéressées à assister à ce Congrès peuvent s'adresser au Centre catéchétique de Montréal, 2000 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

LUNDI 4 MAI

CBFT — Canal 2

10.00 Musique
10.30 Émission scolaire
11.00 LONG MÉTRAGE
"Tatou" ou "Les Lions de l'Atlas"
12.35 Téléjournal
1.00 LONG MÉTRAGE
"On ne badine pas avec l'amour" avec Jean Desailly, Simone Valère et Fernand Ledoux
8.00 Votre cuisine, Madame
8.15 La revue de la maison
8.30 Miroir d'Éves
4.00 Bobine
4.30 La Belle à boisserie
5.00 Duragan
5.30 Atome et salacia
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Téléjournal
6.40 Édition métropolitaine
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Les Belles Histoires des pays d'en haut
8.30 La poule aux oeufs d'or
9.00 Bras dessus, bras dessous
9.30 De 9 à 5
10.00 La faim des autres
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 CINÉMA
"Jeunesse perdus" avec Massimo Girotti et Albert Sereno
11.30 Marchés
11.30 Bien l'honneur
12.00 ABC

CBMT — Canal 6

9.57 Today on CBMT
10.00 National School
10.30 Chef Hélène
10.45 Nursery School Time
11.00 Lorette Young Show
11.30 Girl Talk
11.54 News
12.00 Investing Your Money
12.30 Movie Matinee
"The Secret of St. Ives"
2.00 Password
2.30 Scarlett Hill
3.00 Take Thirty
3.30 Friendly Giant
3.45 Misterogues
4.00 This Living World
4.30 Sea Hunt
5.00 Battle Dazzle
5.30 Time out for Mandy
6.00 Montreal Magazine

CFTM-TV, Canal 10

10.30 Coquet musical
11.30 Marchés
11.30 Bien l'honneur
12.00 ABC

CFCF — Canal 12

4.30 Citizen James
7.00 CBC TV News
7.25 Sports with Doug Smith
7.30 Don Messer
8.00 Wayne and Shuster
9.00 Slide presents
9.30 Red Skelton
10.00 Inquiry
10.30 Explorations
10.50 "The Outsiders"
11.00 CBC National News
11.14 Viewpoint
11.21 Final Edition
11.30 Sports Final
11.36 Science Fiction Theatre
"Frankenstein" 1970
12.50 Channel 12 Stakes
1.00 Channel 12 Theatre
"Champs-Élysées"
1.30 Bowlaway
2.00 Surprise Party
2.30 People in Conflict
3.00 Navy's Looking At You
3.30 Walt Disney & Mickey Mouse Club Show
4.00 A Kid Is a Kid
4.30 Pulse
5.00 Death Valley Days
5.30 Radio
6.00 The Dick Van Dyke Show
6.30 Nichols's Navy
7.00 The Phil Silvers Show
7.30 Take A Chance
8.00 Dr. Kildare
8.30 National News
11.15 Pulse
11.30 The Pierre Berton Show
12.00 Newsroom 12 — Meditation

57e Ouvrage sur la Névrose

par ANDRÉ LARIVIERE

Monsieur André La Rivière, psychanalyste consultant de Montréal, ancien professeur d'hygiène mentale à l'Université de Montréal, ex-stagiaire des Hôpitaux de Paris, (1946-51), membre d'une douzaine de Sociétés scientifiques à travers le monde, dont l'Association des psychologues de Grande-Bretagne, de Grèce et d'Allemagne, auteur de plusieurs ouvrages de psychologie traduits en différentes langues, vient de publier à Montréal en 50 VOLUMES un traité sur la NEVROSE intitulé:

"ANATOMIE DE LA NEVROSE: DIAGNOSTIC, THERAPIQUE ET GUERISON"

Un CATALOGUE général (75 pages) illustrant l'oeuvre complète d'André La Rivière (soit 57 volumes) sera envoyé GRATUITEMENT sur demande.

Bien vouloir adresser toute correspondance à: Mlle Thérèse Godin, 3426 Ave. Marcell, N.D.G., Mtl. DIRECTRICE GÉNÉRALE. Éditions Psychologiques Éng. Tél.: HU. 8-0374 ou HU. 8-4312

"LE BAL BLANC de la SAINT-JEAN"

Le Canada français, c'est une réalité vivante qui exprime sa vitalité, sa joie de vivre par toute une série de manifestations plus dynamiques les unes que les autres à l'occasion des traditionnelles fêtes de la Saint-Jean, cette année.

Le Bal Blanc de la Saint-Jean sera justement l'une des plus joyeuses de ces manifestations.

C'est dans une atmosphère de joie et de fraîcheur que se déroulera l'événement social le plus fastueux des Fêtes du Canada français, et cela dans la meilleure tradition des plus grands bals d'antan.

Interrogée au sujet du bal, Mme Nicole Germain, présidente du comité d'organisation, nous déclare: "Nous voulons que cet événement social canadien-français qui cadre si bien dans les Fêtes du 24 juin, soit l'occasion rêvée pour la Canadienne française de se parer de ses plus beaux atours pour recevoir les ambassadeurs et ambassadrices des pays francophones."

Quelque 500 couples pourront évoluer dans la magnifique salle principale du Chalet de la montagne aux acordes d'un orchestre réputé.

La décoration de la salle a été confiée à M. Gaston Sarault, directeur de la scénographie à Radio-Canada, en collaboration avec M. Yves Desmarais, surintendant au Jardin botanique de Montréal.

La vente du produit anti-rides "MAGIC SECRET" se fait sous de fausses représentations

BALTIMORE — La saisie,

jeudi, par le gouvernement américain de 39 boîtes de lotion pour la peau, fabriquée par la firme Helen Curtis, a été qualifiée de "politicaillerie" par Willard Gidwitz, président de la compagnie. Les fabricants de la lotion lui attribuent des propriétés particulières, prétendant qu'elle est fabriquée suivant "une formule magique et secrète et qu'elle efface les rides".

"Le gouvernement veut apparemment faire une cause-type de cette saisie, a déclaré le président. La décision du gouvernement de saisir le produit n'en empêche toutefois pas la vente pendant que la cause est devant les tribunaux."

"La stratégie du gouvernement, a ajouté Gidwitz, semble être de se faire du capital politique à coup de publicité... afin de gagner du terrain dans ses efforts pour faire adopter par le Congrès une nouvelle loi rigide sur les cosmétiques."

Le gouvernement a saisi la lotion jeudi, dans un entrepôt de Baltimore. Il soutient que la vente du produit n'a jamais été autorisée et qu'elle se fait sous de fausses représentations.

L'administration fédérale des médicaments soutient que la lotion est un médicament plutôt qu'un produit de beauté et qu'elle devrait être vendue comme telle, sujette aux

lois régissant les médicaments.

Dans la cause qu'il est intervenu à la compagnie Helen Curtis, le gouvernement dit que les qualités attribuées à la lotion et inscrites sur l'étiquette du produit sont exagérées. De plus, selon le gouvernement, la lotion n'est pas reconnue par les experts comme moyen sûr et efficace d'enlever les rides de façon continue et prolongée.

A lire l'étiquette, selon le gouvernement, les femmes d'âge moyen ont l'impression "qu'il s'agit d'un produit récemment découvert après des années de recherches et qui élimine immédiatement de façon dramatique toutes les rides..."

Le gouvernement soutient que la lotion n'a qu'un effet temporaire sur les rides.

Les titres de la compagnie Helen Curtis sont descendus de \$23.25 à \$20.25 l'action à la Bourse de New York après la nouvelle de la saisie de la lotion.

Gidwitz a déclaré que "Magic Secret" — c'est le nom commercial du produit — a été mis au point après plusieurs années de recherches, puis soumis aux expertises de cinq laboratoires indépendants et de quatre dermatologistes, afin d'avoir l'assurance que son usage serait sûr et efficace.



Ce modèle très haute couture est une création Philippe Tournaye. A remarquer: les détails de découpe et le col. Le patron imprimé no M-203 est offert pour les tailles 10, 12, 14, 16 et 18. La grandeur 16 requiert 3 1/2 verges de tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au Service des patrons. Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'enclore un bon de poste.

Voici un échantillon du produit anti-rides en question. Il a été lancé officiellement à Montréal, il y a quelques semaines, et il est en vente dans tous les comptoirs de cosmétiques.

HUM...! qu'est-ce qui sent si bon?
LE PAPIER D'ARMÉNIE
(Ponsot)
L'encens désodorisant de réputation mondiale en livres commodes chez votre pharmacien.

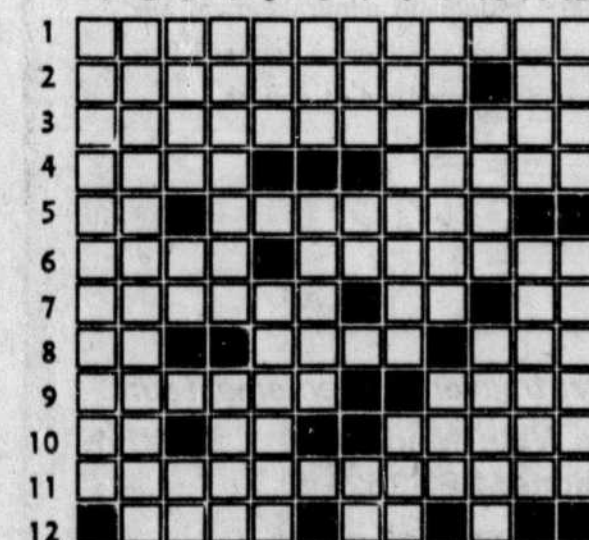
CAMP ACCUEIL NOTRE-DAME
Camp mixte et bilingue
St-Calixte, Cte Montcalm
Pension \$30.00 par semaine
Information: Mme Houle 933-4601

Maxime
NETTOYAGE ENTREPOSAGE
service de 3 heures
1415 Bois-Franc RI. 8-6188
Succursale 4140 St-Denis VI. 4-1158

DINER SPECIAL
pour la
FETE des MERES
Réservation téléphonez à:
866-2531
MAITRE D'HOTEL
I'HOTEL QUEEN'S
700, RUE WINDSOR

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



HORIZONTALEMENT
1—Sans chercher à plaisanter
2—Sans exception — Article
3—Débarasser de ses impuretés — Durée sur terre
4—Propage — Avoir de l'affection
5—Note — Impur
6—Hurle — Candide
7—A du mal à respirer — Voyelle doublée — Devant un nom princier
8—Conjonction — Entendre — Nom de pape
9—Concurrents — Souffle
10—Voyelles — En entier — Diminutif pour chat
11—Mettre en route
12—Connues — Partie dure

VERTICALEMENT
1—Tromperie
2—Listes détaillées
3—Peu fréquent — Personnel — Familier
4—Mise au courant — Surface
5—Moitié d'une tour — Sans exception
6—En mourir — Amène une amélioration
7—En suite — Impersonnel — Grecque
8—Qui vient d'ailleurs — Possessif
9—Pronom — Conception — Boisson naturelle

Solution de samedi
Horizontalement: 1—MONUMENTALE
2—ADONIS — AMUSE
3—RECITATION
4—GUE — RUISSEAU
5—ARS
6—PIROUETTE
7—ECLAIRE
8—NOM — LIRE — STE
9—PIED — EC — EV
10—PISTES ABRI
11—PERIT — ARMAND
12—UESE — COPIEE

Verticalement: 1—MARGARINE
2—ODEUR — PEU
3—NOYES — EMPIRE
4—UNI — PC — ISIS
5—MITRAILLETE
6—ESAU — RAIDE
7—TIROIR — SAC
8—TAIS — UREE — RO
9—AMOS — EE — CAMP
10—LUNETTES — BAI
11—ES — TERNE
12—ETUDE — EVIDE

LES CAMIONNEURS: qu'on oblige Outremont, V.M.R. et le CP à construire le tunnel Rockland

L'Association des camionneurs de la province de Québec a demandé à la Commission fédérale des transports d'obliger V.M.R., Outremont et le CP à construire un tunnel sous les voies ferrées du passage à niveau de l'avenue Rockland, l'un des pires foyers d'embouteillage de la circulation à Montréal.

M. Camille Archambault, qui est secrétaire de l'Association, a précisé dans une lettre à la Commission que les deux municipalités déclarent depuis quelques années qu'elles ne s'opposent pas à la construction d'un tunnel ou d'un via-

duc, mais "elles trouvent toujours des raisons pour retarder l'exécution du projet". Ces municipalités, a-t-il dit, ont une attitude contraire à l'intérêt public. Il est d'autant plus difficile de comprendre cette attitude, a-t-il conclu, que le gouvernement fédéral paie jusqu'à 80 pour cent du coût total de ces travaux.

La charte d'Alma

QUEBEC — Le comité des bills privés a terminé l'étude d'un projet de loi visant à modifier la charte de la ville d'Alma.

Un amendement, qui avait pour but de libérer la cité de l'obligation d'avoir à procéder par voie de référendum et toujours par emprunts à long terme pour exécuter des travaux d'ordre capital, a été approuvé.

Par ailleurs, un amendement qui visait à la création d'une commission des lois, a été retiré du consentement des autorités d'Alma.

Décès du président de Canadian Schenley

M. William Frederick Tigh, président de Canadian Schenley Ltd., est décédé hier matin, dimanche 3 mai, au Mont-Royal. Il était âgé de 53 ans.

Né à Montréal, M. Tigh a débuté dans l'industrie de la distillation avec Canadian Industrial Alcohols. Plus tard il devint directeur général de Québec Distillers Inc. Quand la compagnie fut acquise par les intérêts Schenley il devint le premier président de Canadian Schenley Ltd. Au moment de sa mort M. Tigh était administrateur de Schenley Inc., de New-York et président du Conseil de Canadian Park & Tilford Ltd. de Vancouver. Il habitait ville Mont-Royal.

M. Tigh a toujours porté un intérêt très vif aux affaires publiques et a longtemps fait partie du Comité industriel de la ville de Valleyfield. Il était gouverneur à vie de l'hôpital St. Mary dont il avait déjà présidé les campagnes de souscription. En 1963 il était nommé membre du Comité de direction de la Fédération de Catholic Charities. Il était membre du Club Saint-Denis et du Canadian Club de New-York.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Eileen Margaret Hinchey, une fille Dorothy Frances (Mme T. H. Loucks) et deux fils, William Darcy et Mark Hinchey.

La dépouille mortelle est exposée au Salon Rosedale, 4911 Côte-des-Neiges et les funérailles auront lieu mercredi le 6 mai à 9 h., en l'église Annonciation de Our Lady, 1125 Alexander, ville Mont-Royal. On se rendra de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

SHEARER LUMBER CO. LTD.

36 BOUL. ST-JOSEPH (angle Côte-de-Liesse)

VOUS OFFRE PLUS DE 50 MODELES DE PORTES EXTERIEURES

UNIK DE MARQUE GARANTIE LIVRAISON RAPIDE

RI. 8-6161

ARCHITECTES

BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY
ARCHITECTES
3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal - 937-9324

DAVID, BAROTT, BOULVA
ARCHITECTES
750, côte de la Place d'Armes
MONTREAL — VI. 9-9191

DUPUIS & MATHIEU
ARCHITECTES
MONTREAL 34 — LA. 6-3073

LAROSE, LAROSE, LALIBERTÉ & PETRUCCI
ARCHITECTES
1255, boulevard Laird
Ville Mont-Royal
Suite 280 — RE. 1-9611

JEAN MICHAUD
ARCHITECTE
59, rue St-Jacques
MONTREAL 1 — 844-1775

SARRA, BOURNET & AUDET
ARCHITECTES
159, rue Principale
HULL, P.Q. — 777-4994

PAUL-O. TREPANIER
ARCHITECTE
GRANBY — FR. 2-5888
MONTREAL — 276-6013

Restrictions humanitaires de la chasse aux phoques

OTTAWA — Des mesures restrictives plus sévères seront en vigueur la saison prochaine pour prévenir toute cruauté envers les phoques, a déclaré M. Hédard Robichaud, ministre fédéral des pêcheries.

M. A. L. MacLaurin, président de la SPCA de Montréal, a déclaré hier en avoir reçu l'assurance, lors d'une entrevue à Ottawa. M. MacLaurin et des représentants de la Confédération des sociétés pour la prévention de la cruauté envers les animaux, ainsi que de l'Ottawa Humane Society se sont entretenus avec certains ministres et fonctionnaires fédéraux, du problème de la cruauté envers les phoques.

"M. Robichaud nous a déclaré que le gouvernement est en train de prendre des mesures pour empêcher la cruauté envers les phoques, a-t-il dit."

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Eileen Margaret Hinchey, une fille Dorothy Frances (Mme T. H. Loucks) et deux fils, William Darcy et Mark Hinchey.

La dépouille mortelle est exposée au Salon Rosedale, 4911 Côte-des-Neiges et les funérailles auront lieu mercredi le 6 mai à 9 h., en l'église Annonciation de Our Lady, 1125 Alexander, ville Mont-Royal. On se rendra de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

CHIBOUGAMAU — En matière de planification économique, les travailleurs de Chibougamau sont d'avis que leur région devrait faire partie du Nord-Ouest québécois et non du Saguenay-Lac-Jean.

Une résolution en ce sens fut adoptée ces jours derniers par le Conseil régional de Chibougamau du Syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique.

La question de la place de Chibougamau et de Chapais sur la carte provinciale de la planification économique fait l'objet d'une vive controverse depuis plusieurs mois. L'on sait que le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, lorsqu'il a fait la subdivision de la province en quatorze territoires, devant chacun se créer éventuellement un conseil économique, a considéré la région de Chibougamau et de Chapais comme faisant partie du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La formation du Conseil économique régional dans le Nord-Ouest du Québec explique pourquoi les travailleurs de Chibougamau s'empressent de protester contre la décision du ministère.

M. Thé Gagné, représentant syndical, et Roland Du-

ASSURANCE AUTOMOBILE

Nous représentons 21 compagnies

TAUX DE FLOTTE POUR ETUDIANTS UNIVERSITAIRES ET PROFESSEURS.

L.-M. DESILETS
ASSURANCES
Montréal: UN. 1-5395
St-Hilaire: FO. 7-5636
Québec: LA. 4-7533

BRUNET
DE COTE-DES-NEIGES

EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CREATION DES MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION

AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUEBEC

Inscriptions
Réparations et nettoyage

J. BRUNET Liée
Angle Decelles et Reine-Marie

Fondée en 1877

À travers le Québec à travers le Québec à tra

L'Anablast

QUEBEC — L'avocat Marcel Turgeon a déclaré qu'il a écrit au ministre fédéral de la Santé, Mlle Judy LaMarsh, demandant que M. Gaston Naessens ait la permission de faire un anablast afin que les médecins canadiens en fassent l'essai. On sait que les autorités françaises ont défendu l'usage de ce serum.

M. Naessens affirme que son serum peut guérir les malades atteints de leucémie.

Il assure à Montréal l'invité du restaurateur René Gwynne dont le fils âgé de trois ans et demi est atteint de leucémie.

Pour obtenir le permis qu'il demande, M. Naessens devra faire la preuve en clinique de son serum et satisfaire aux exigences du Directeur des drogues et aliments.

Entre temps à Bastia en Corse, des amis de Naessens ont déclaré que le biochimiste leur a fait savoir au téléphone qu'il installe au Canada et qu'il espère poursuivre ses recherches.

Nouveau tribunal

Le juge en chef de la cour du bien-être social de Montréal, M. Jean-Paul Lavallée, a inauguré hier à Verdun, une deuxième cour du bien-être social dans son district, en présence du procureur général, M. René Hamel et du maire de Verdun, M. George O'Reilly.

A cette occasion, le juge a souligné l'importance de ce tribunal qui veille au bien-être des enfants de moins de 18 ans, tandis que le procureur général a souligné que l'inauguration de cette cour marque l'effort entrepris pour décentraliser la justice afin de la rendre plus efficace.

La nouvelle cour aura juridiction à Verdun, LaSalle et dans les municipalités ouest de l'île de Montréal.

L'automatisme

M. Carriert Fortin, ministre du travail, a exprimé l'avis hier que l'automatisme pourrait créer des emplois plutôt qu'en éliminer mais a précisé que les Canadiens se doivent d'étudier cette question.

M. Fortin a déclaré à la réunion annuelle de l'Association canadienne des techniciens que lorsqu'une section d'une industrie est automatisée, l'augmentation de la production crée une accélération dans les autres sections.

Le ministre a souligné que "l'instruction au Québec ne s'est pas développée au même rythme que la technologie et que par conséquent les Québécois n'ont souvent pas les qualifications requises pour travailler dans certaines industries."

M. Fortin a précisé que le gouvernement québécois accorde une grande importance à cette question.

Les handicapés

Son Honneur le maire Jean Drapeau a proclamé officiellement la semaine du 3 au 9 mai, douzième semaine "Embauchez les Handicapés".

Immédiatement après la cérémonie de la proclamation officielle de la "Semaine", M. G. P. Reid, gérant du Bureau métropolitain de Montréal au Service national de placement, a remercié le maire du vif in-

terêt qu'il manifeste à l'égard des personnes handicapées et de l'encouragement qu'il apporte dans les circonstances aux organisateurs de cette campagne publicitaire. Le seul fait d'accueillir dans ses bureaux, les représentants du Conseil d'orientation des handicapés de Montréal et du Service national de placement, prouve sa sympathie agissante.

M. Reid a ensuite déclaré que plus de 3.400 hommes et femmes handicapés avaient été placés dans des emplois appropriés au cours de l'année 1963 par le personnel des divisions des services spéciaux du Service national de placement de Montréal.

Prison de femmes

QUEBEC — Le procureur général, M. René Hamel, et le ministre des travaux publics, M. René St-Pierre, inaugureront le 6 mai la nouvelle prison des femmes de Montréal.

Situé à Bordeaux, sur un terrain contigu à la prison des hommes, le nouveau centre de détention remplacera la prison de la rue Fullum qui est vouée à la démolition. La nouvelle institution pourra accueillir environ 150 détenues. Sa construction a été effectuée au coût de près de deux millions de dollars.

Nos avionneries

Le conseil de Chomedey, sous la présidence du maire J.N. Lavoie, a adopté à l'unanimité une résolution par laquelle il appuie sans réserve le

Conseil de l'espace aérien du Canada de l'Association des machinistes. Dans son mémoire qu'elle a adressé à plusieurs municipalités de la banlieue de Montréal, l'Association des machinistes recommande de consacrer plus d'efforts concernant l'adoption d'ententes pour le partage de la production acrienne avec les autres nations.

Le gouvernement fédéral a décidé dernièrement d'octroyer à des entreprises américaines d'importants contrats pour la construction de nouveaux avions. "Si la compagnie "General Dynamics" se voit attribuer aux Etats-Unis le contrat de plusieurs milliards de dollars concernant l'avion de combat "F-15", le ministère de la Défense devrait faire tous les efforts pour s'assurer que "Canadair", compagnie subsidiaire de "General Dynamics", et d'autres entreprises canadiennes, spécialisées dans la construction de parties d'avions, reçoivent une part de cet important contrat, lit-on dans le mémoire.

Avant l'adoption de la résolution, le maire de Chomedey, Me J.N. Lavoie, fit remarquer que de nombreux citoyens de Chomedey sont touchés par la situation actuelle qui prévaut dans les avionneries canadiennes. "De plus, dit-il, la province de Québec compte présentement un nombre de chômeurs assez élevé; d'autre part, nos ingénieurs, techniciens et travailleurs doivent s'expatrier pour échapper à la triste situation qui leur est faite dans l'industrie canadienne."

Le Québec construit des locomotives pour l'Inde

Une importante commande de locomotives diesel-électriques est en voie d'exécution aux ateliers de Montréal Locomotive Works Ltd., rue Dickson, pour le compte de lignes de chemins de fer de l'Inde, The Southern Railways of India. La première a été livrée vendredi en présence de M. Ajoy Kumar Gupta, haut commissaire intérimaire de l'Inde. Cette locomotive sera expédiée du port de Montréal ces jours-ci, à destination de Madras.

Elle fait partie d'une commande de \$3.000.000 qui comprend 37 locomotives diesel-électriques et des pièces détachées; cette commande sera entièrement exécutée par Montréal Locomotive Works. Il a fallu tenir compte du faible écartement des voies de chemins de fer de l'Inde. Ces locomotives ont une puissance de 1.350 chevaux-vapeur.

La Corporation d'assurance des crédits à l'exportation et le ministère du commerce, à

Ottawa ont collaboré à établir avec succès les conditions d'achat de ces locomotives par les chemins de fer de l'Inde.

Montréal Locomotive Works est l'une des plus importantes sociétés de construction de locomotives diesel-électriques dans le monde. Les chemins de fer canadiens recourent aux services de Montréal Locomotive Works pour leurs besoins de matériel roulant.

Des locomotives à vapeur ont été livrées les années passées aux chemins de fer de l'Inde. Leur modernisation exige maintenant l'emploi de locomotives diesel-électriques.

Montréal Locomotive Works, depuis 1945, a fourni des locomotives diesel-électriques à l'Australie, au Brésil, au Mexique, à l'Argentine et à l'Inde.

Cette entreprise fabrique également de l'outillage d'usines de pâtes et papiers, ainsi que de l'outillage mécanique de centrales atomiques.

Importante maison COGNAC

Introduite sur le marché canadien depuis fort longtemps, cherche agence grand standing, parfaitement organisée.

Ecrire à case 631.
Le Devoir, Montréal

Quatre bureaux de la Great-West emménagent à 1, Place Ville-Marie

La Great-West, compagnie d'assurance-vie, a déménagé quatre de ses huit bureaux de Montréal dans le plus grand édifice commercial au Canada — 1, Place Ville-Marie. Vous trouverez dorénavant, au 19^e étage de ce complexe majestueux au cœur même de Montréal, nos Succursales Montréal 1, Montréal Central, notre Bureau régional des ventes d'assurance collective et notre Bureau régional de réclamations d'assurance collective. Ils étaient précédemment situés au 1010 Beaver Hall Hill.

La Great-West a ouvert son premier bureau à Montréal en 1896 et jouit depuis lors de la confiance d'une clientèle toujours croissante dans cette province. D'un petit bureau à Montréal, la Compagnie a constamment étendu ses services au point où elle compte maintenant seize bureaux dans les principales villes du Québec et plusieurs représentants dans d'autres centres. La Great-West a toujours considéré la province de Québec comme une région de choix pour les placements et, à la fin de 1963, elle y avait investi \$140.000.000.

Les installations modernes de 1, Place Ville-Marie répondent admirablement aux besoins de ces quatre bureaux et leur permettront de continuer à donner à leur clientèle individuelle et collective un service rapide, compétent et amical.

Ces quatre bureaux de la Great-West se trouvent présentement au:
19^e étage — 1, Place Ville-Marie
Montréal 2 Téléphone: 861-2621

Succursale Montréal 1

D. R. Ferguson, Gérant de Succursale
Philippe Paquette, Secrétaire de Succursale

Succursale Montréal Central

Paul A. Embrechts, C.L.U., Gérant de Succursale

Bureau régional des Ventes d'assurance collective

Arthur S. Boxer, Gérant Régional des Assurances collectives

Bureau régional de Réclamations d'assurance collective

C. P. Bruson, Inspecteur des Réclamations d'Assurance collective

La Great-West a quatre autres bureaux à Montréal:

Succursale Dominion Square
7^e étage, 1420 ouest,
rue Sherbrooke
GEORGES A. BOISVERT, C.L.U.
Gérant de Succursale

Succursale Victoria
4950, chemin
de la Reine-Marie
PATRICK F. GRAHAM,
Gérant de Succursale

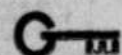
Succursale Western
424-50 ouest,
Place Crémazie
GILLES WILKIE, C.L.U.
Gérant de Succursale

Bureau de Placements Immobiliers
850-1980 ouest,
rue Sherbrooke
RUSSELL KING,
Gérant Régional

Great-West

COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

SIÈGE SOCIAL, WINNIPEG



PRÊTS 1^{re} HYPOTHÈQUE
au taux d'intérêt le plus bas!

6 1/2 %

POUR ACHETER • CONSTRUIRE • REFINANCER UNE PROPRIÉTÉ

Consultez le gérant

LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

L'établissement de General Motors à Sainte-Thérèse ne réduira pas sensiblement le prix des automobiles dans la province de Québec

par Marc-Henri COTE

L'établissement d'une usine d'automobiles de General Motors du Canada, à Sainte-Thérèse, au nord de Montréal, au coût de quelque \$60.000.000, tout en suscitant les commentaires les plus optimistes, ne manque pas de soulever diverses questions dans le public, particulièrement en ce qui a trait au prix des voitures.

Une usine d'automobiles, si près du marché de Montréal, pourrait-elle entraîner une diminution du prix de vente? La question vient naturellement à l'esprit, mais il semble que la réponse doive être négative, à moins que des accords canado-américains puissent enfin permettre que le prix des voitures soit abaissé de quelque \$250, grâce à la fabrication de pièces au Canada, dont certaines quantités seront exportées aux États-Unis. Le ministre des finances, M. Gordon, a déjà proposé ce projet aux États-Unis il y a environ un an.

L'accueil a été d'abord très réticent, puis certains manufacturiers ont manifesté de l'intérêt. Il faut maintenant convaincre des fonctionnaires en vue du gouvernement américain, afin qu'ils recommandent les données du projet au cabinet américain et au président des États-Unis, M. Johnson.

Il devait être question du projet à la conférence ministérielle canado-américaine, à Ottawa, la semaine dernière, mais il n'en est rien transpiré et l'on ne peut déterminer en ce moment quelles sont les chances d'adoption prochaine qui permettrait d'abaisser le coût des prochains modèles d'automobiles fabriquées au Canada, pour qu'il se rapproche davantage de celui des automobiles américaines.

Il faut donc conclure que seul le coût du transport, en étant moindre, pourrait abaisser le prix de l'automobile fabriquée à Sainte-Thérèse, plutôt qu'à Oshawa et livrée à Montréal.

La différence serait tout au plus de \$45.

A partir du fait que la majorité des véhicules-moteurs de la province roulent dans la région de Montréal, il y a des indices d'un très vif intérêt pour l'automobile. Une section de l'Automotive Society of America Engineers compte de nombreux membres et est fort active. Les étudiants en génie mécanique à Polytechnique forment la plus importante section étudiante de A.S.A.E. Il ne fait aucun doute que General Motors du Canada aura recours aux services de plusieurs d'entre eux, en plus d'embaucher dans la région la majorité d'une main-d'œuvre de 1.000 et éventuellement de 2.500 ouvriers.

En dépit de la moyenne de salaire plus élevée en Ontario que dans le Québec, de façon générale, il y a lieu de croire qu'elle sera la même à l'usine de Sainte-Thérèse qu'à celle de Oshawa.

Un chef syndical de l'Ontario commentait qu'il ne faudrait pas voir de divisions entre les employés de General Motors du Canada.

Un élément majeur de la décision des dirigeants de General Motors serait la remarquable étude d'export du ministère de l'industrie et du commerce de la province de Québec sur le marché québécois de l'automobile, de 1956 à 1963.

Ce rapport a démontré que la province de Québec est le centre géographique du marché de la petite voiture au Canada. Les perspectives de ventes de nouvelles voitures au Québec sont d'ailleurs beaucoup plus intéressantes qu'elles peuvent l'être en Ontario. Le rythme de croissance de l'a-

chat de voitures neuves au Québec est de 8,4 p.c. par année et seulement de 2,5 p.c. en Ontario.

L'exemple entraîne et il n'est pas impossible que d'autres manufacturiers d'automobiles s'établissent au Québec.

L'industrie de l'automobile française, avec les concours réunis de Renault et de Peugeot, manifesterait toujours un certain intérêt pour une usine d'assemblage au Québec, mais, il s'agirait de sa part d'une hésitation bien légitime, puisque Volkswagen ab-

sorbe 52 p.c. du marché canadien de la petite voiture et que l'industrie française doit se contenter de 8 p.c. du marché canadien.

Selon un quotidien de langue anglaise de Montréal, Chrysler établirait une usine d'assemblage à Dorion.

Le président de General Motors du Canada, M. Edwin H. Walker, a d'ailleurs laissé entendre, vendredi, que GM fabriquerait des petites voitures à Sainte-Thérèse, en plus de Pontiac et de Chevrolet, si le marché l'exige.

Il importe de faire une distinction entre une usine d'assemblage et une usine de fabrication d'automobiles.

Cette distinction a trait à l'outillage beaucoup plus coûteux et compliqué quand il s'agit de fabriquer entièrement une automobile, dont les pièces de carrosserie, par exemple, sont usinées à l'aide de gigantesques presses hydrauliques.

C'est ainsi que General Motors se contentera d'abord d'assembler à Sainte-Thérèse ses modèles 1966 de Pontiac et de Chevrolet, quitte à installer plus tard les machines-outils

que nécessite la fabrication. Il pourra sans doute être question à ce moment-là d'acheter l'acier que produira au Québec un éventuel complexe sidérurgique.

Des modèles Oldsmobile et Buick seront également assemblés en un certain nombre à Sainte-Thérèse. Le Québec absorbe 70.000 unités de la production d'autos et de camions de GM, au Canada. Il y a lieu de croire que de l'usine de Sainte-Thérèse sortiront 100.000 des 300.000 véhicules GM produits chaque année au Canada.

L'usine de 1.000.000 de pieds

carrés qui sera érigée sans retard sur un terrain de 302 acres, s'agrandira au rythme des progrès de la demande.

Le premier ministre Lesage a fait observer vendredi que la décision de General Motors du Canada s'inscrit dans une optique de "décentralisation nationale" de l'industrie de l'automobile qui, à l'exception de l'usine Volvo dans la région de Halifax, s'est concentrée dans le sud-ouest de l'Ontario.

Après une dérogation officielle d'établissement de Renault-Peugeot, à Portneuf ou il

existe un quai à eau profonde qui n'a jamais été vraiment utilisé, il y avait lieu de croire que General Motors tourne les yeux vers cette région, relativement éloignée toutefois des marchés de Montréal et de l'est de l'Ontario.

Les répercussions économiques et fiscales de l'établissement GM de Sainte-Thérèse, sont quasi inestimables. Les \$120.000.000 que GM investit à Windsor, Oshawa et Sainte-Thérèse témoignent d'une grande confiance dans l'avenir du Canada.

Avis aime trop ses clients pour leur "tordre le cou"

Vous êtes au volant d'une auto louée.

Elle n'a pas de rétroviseur extérieur.

C'est fatigant!

Chaque fois que vous voulez dépasser, vous êtes obligé de sortir la tête et de faire des contorsions.

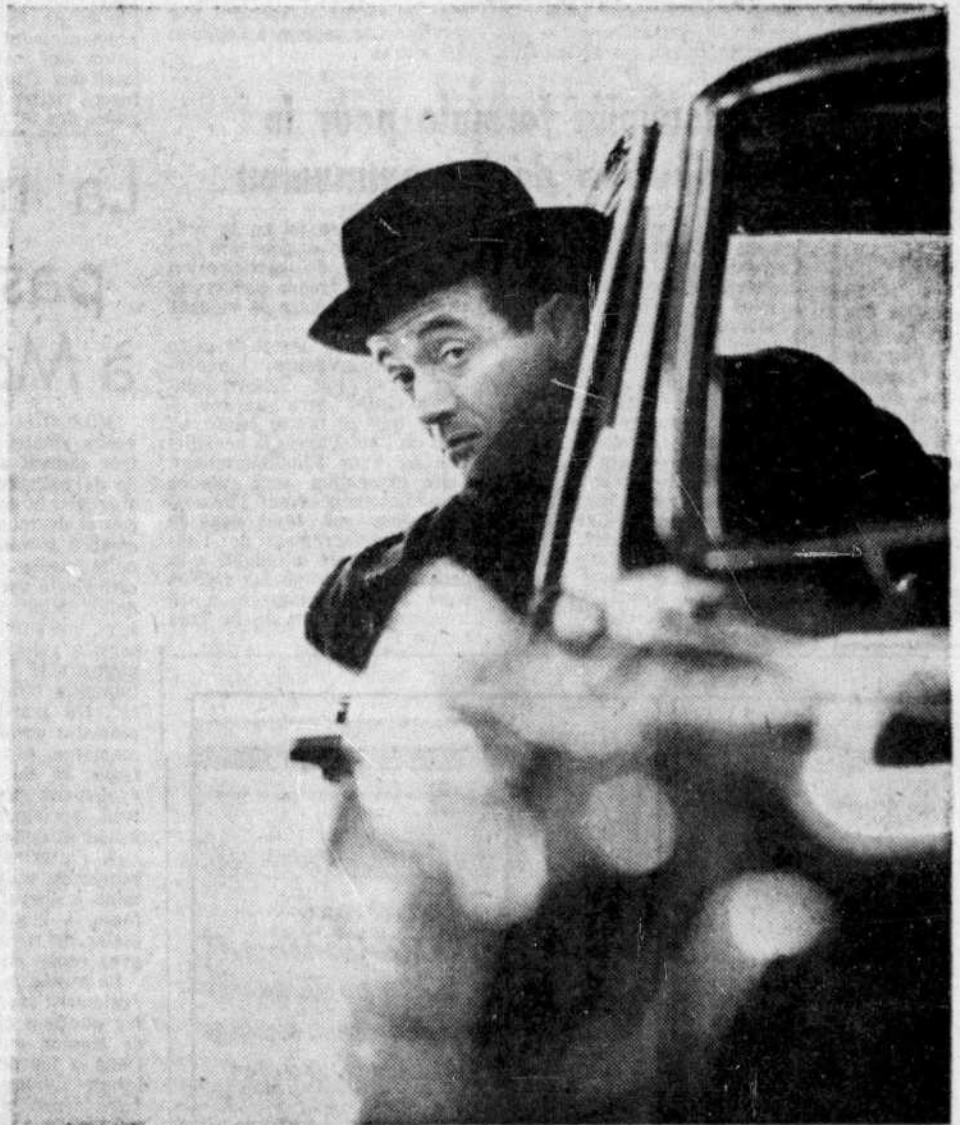
Vous roulez longtemps. La nuque vous fait mal: ça vous rend grincheux.

Avis ne peut pas se permettre de mettre ses clients de mauvaise humeur. C'est pourquoi toutes nos autos sont équipées d'un rétroviseur extérieur.

Et quelles autos! Prenez nos superbes Pontiac Parisienne dernier modèle, par exemple...

Pourquoi sommes-nous si prévenants? Parce que n'étant pas les mieux connus, nous devons travailler plus fort.

Vous l'apprécierez!



Chefs de police et pompiers

Québec sera le site d'un congrès d'une très grande importance les 8, 9, 10 et 11 juin prochain lorsque plus de 400 chefs de police et pompiers de la province se réuniront dans la vieille capitale.

Cette réunion comporte un programme très important au cours duquel les membres étudieront les grands problèmes de leur profession et se pencheront surtout sur l'état de la criminalité dans la province de Québec.

BILL WONG'S

APPREZIEZ-VOUS LA VÉRITABLE CUISINE CHINOISE!

Alors, c'est pour vous que nous avons fait venir spécialement de Chine un chef réputé. Vous aimerez la saveur incomparable de ses egg rolls et les succulents mets exotiques qu'il vous préparera.

Venez souper et danser chez Bill Wong: vous apprécierez le cadre inspiré du mystère de l'Orient et l'ambiance luxueuse de ses salles.

Et si vous préférez la cuisine française ou américaine, Bill Wong vous offre aussi un vaste choix de mets savoureux et délicats.

BILL WONG'S

Restaurant

Cocktail Lounge

7965 boul. Décarie

Montréal, Québec

Tél.: 731-8202

A deux pas de Ruby Food's

BILL WONG'S

Informations religieuses

MADRID — Lors d'une conférence prononcée à Madrid, Mgr Antonio Anoveros Atau, évêque de Sadoz-Ceuta, a souligné que la paroisse devait être une source de vie religieuse, notamment par la liturgie et par la vie sacramentelle. L'évêque s'est ensuite élevé contre ce qu'il a appelé "la bureaucratie paroissiale", qui n'est rien d'autre que la matérialisation de la vie de la paroisse et qui crée des discriminations entre les fidèles des diverses catégories économiques et sociales. Comme remède, l'orateur a préconisé qu'une partie des tâches administratives paroissiales, qui sont en augmentation constante, soit confiée à un comité de laïcs.

PRAGUE — La "Pravda" slovaque a publié un article critiquant l'opinion de ceux qui estiment qu'un certain accord avec les efforts de paix entrepris par le Vatican doit entraîner une diminution ou même la cessation de la propagande antireligieuse. La "coexistence pacifique" avec le Vatican, et la détente qui en résulte dans les relations entre l'Eglise et l'Etat, n'a rien à voir avec les efforts au plan purement idéologique. Bien au contraire, la propagande antireligieuse doit être intensifiée. Le comité central du parti communiste tchécoslovaque a publié une brochure à l'intention de ses propagandistes. Il y est notamment déclaré que le nombre croissant de baptêmes, de mariages et d'enterrements religieux, y est dû pour une très large part, à des négligences constatées dans la propagande athée.

Dimanche de l'Apostolat laïque aura lieu dans le diocèse de Saint-Hyacinthe le 17 mai prochain. Le comité diocésain de l'apostolat laïque a suggéré aux paroisses d'organiser dans les semaines précédentes une veillée paroissiale sur l'apostolat. Déjà quelques mouvements ont communiqué au secrétariat diocésain leur intention de réaliser cette veillée dans les paroisses. Mentionnons les paroisses de Saint-Pie, La Providence, Christ-Roi de Saint-Hyacinthe. Le thème du dimanche de l'apostolat sera cette année: "La paroisse, cellule vivante de l'Eglise".

Réunion annuelle des anciens de Sainte-Marie

La réunion annuelle des anciens élèves du Collège Sainte-Marie aura lieu demain (mardi) dans l'immeuble de l'institution de la rue Bleury.

Un buffet froid est prévu entre 5h.30 et 8h.

A 8h., les convives passeront dans la salle du théâtre Gesù pour entendre les allocutions de circonstance et procéder à l'élection de leur bureau. Un spectacle sera ensuite présenté.

Le pape montre comment l'Action catholique peut jouer son rôle

CITE DU VATICAN — "Grâce à Dieu, le sens de l'Eglise se fait de plus en plus vif et profond au sein de la communauté chrétienne; c'est le laïc lui-même qui s'est éveillé à sa propre vocation ecclésiale et qui ne se résigne pas à être seulement un instrument passif et insensible, mais qui demande avec enthousiasme de pouvoir faire quelque chose pour le développement et l'édification de l'Eglise," déclare le pape dans un message adressé à l'archevêque de Buenos-Aires à l'occasion de l'Assemblée nationale des associations d'Action catholique de la République argentine.

Paul VI affirme que l'heure actuelle est celle du laïc et que la hiérarchie ecclésiastique, tout en maintenant la direction de l'activité apostolique, peut conférer à l'Action catholique un mandat spécial et la faculté de se donner des dirigeants séculiers responsables des divers secteurs de son activité.

Parlant des différentes tâches de l'Action catholique, Paul VI rappelle qu'en raison de la multiplicité des moyens de communication et d'information la jeunesse mûrit plus vite. "C'est pourquoi, dit-il, elle doit être gagnée plus tôt à la cause du bien étant donné le besoin qu'elle a d'être immunisée contre les dangers du mal."

Paul VI précise les devoirs et la fonction de la presse catholique

CITE DU VATICAN — Les devoirs de la fonction de la presse catholique ont été le thème d'un discours que le pape a prononcé samedi en recevant un pèlerinage piémontais comprenant les rédacteurs d'un grand journal catholique du nord de l'Italie.

Après avoir réaffirmé que, comme l'a dit Jean XXIII dans l'encyclique "Pacem in Terris", l'homme moderne a le droit à l'information, Paul VI a relevé que certains pourraient considérer qu'un journal, même catholique, est une entreprise profane, c'est-à-dire un reflet du caractère profane de la vie.

"Or, a poursuivi le pape, le journal catholique doit obéir à une loi fondamentale: apprendre au lecteur à bien évaluer les faits qu'il présente. Le journal catholique doit non seulement informer, mais former le lecteur. Il doit stimuler la saine mentalité qui classe les faits

Au nombre des autres tâches de l'Action catholique dans la société contemporaine, le Souverain pontife mentionne celle qui consiste à collaborer à l'enseignement religieux et à la diffusion de la culture catholique, à la défense des droits de la conscience chrétienne, de la famille et de l'Eglise, à la sauvegarde de la morale publique dans les spectacles. L'Action catholique, tout en ayant pas de visées politiques, doit oeuvrer également en vue de faire pénétrer un esprit chrétien dans toute la vie politique.

"De même, ajoute le pape, l'Action catholique, qui n'a pas de buts immédiats de caractère économique ou syndical, doit fournir son apport à la solution de la "question sociale" en propagant avant tout la doctrine sociale de l'Eglise, telle qu'elle a été enrichie et mise à jour par Jean XXIII dans les deux grandes encycliques "Mater et Magistra" et "Pacem in Terris". Pour éviter que les travailleurs, soucieux de défendre leurs droits, n'entrent dans des associations mettant en danger l'intégrité de leur foi chrétienne, il ne suffit pas de s'occuper de la promulgation de lois sociales, il faut aider à la formation de la conscience des classes laborieuses, de l'adhésion de celles-ci à la doctrine catholique et de leur action chrétienne peut dépendre le développement et l'équilibre de la société tout entière."

La nouvelle formule pour la distribution de la communion

ROME — C'est en disant seulement "Corpus Christi" (le Corps du Christ) que les prêtres donneront désormais la communion aux fidèles, qui devront répondre, pour leur part, "Amen".

Ainsi en a décidé le pape, par un décret de la Congrégation des rites en date du 25 avril. Cette formule, remontant au XIVe siècle, remplace celle, plus longue, employée jusqu'à ce jour et qui était la suivante: "Corpus Domini nostri Jesu Christi, custodi animam tuam in vitam aeternam. Amen." (Que le Corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ garde ton âme pour la vie éternelle. Amen).

En répondant "Amen" avant de recevoir l'hostie, chaque fi-

dèle affirme sa foi en la présence réelle; c'est donc une forme nouvelle de participation active qui se trouve établie par ce décret, qui entre en vigueur immédiatement.

Par un autre décret de cette même Congrégation, l'invocation "Béni soit l'Esprit-Saint Consolateur" sera ajoutée à celles que le prêtre récite au pied de l'autel après la bénédiction du Très Saint-Sacrement. Cette invocation sera placée immédiatement avant l'invocation "Béni soit Jésus dans le Très Saint-Sacrement de l'autel". Elle a été introduite à la demande de nombreux fidèles pour rendre hommage à la troisième personne de la Trinité.

LE CARDINAL

La mission de la JOC dans la cité

S'adressant en fin de semaine aux jocistes réunis à l'oratoire Saint-Joseph pour marquer l'ouverture de la semaine nationale de la jeunesse ouvrière, S.E. le cardinal Paul-Émile Léger a déclaré que la JOC ne doit pas être seulement un groupe de bonnes petites filles et de bons petits garçons qui vont à la messe et empêchent les hommes de blasphémer.

Le chrétien, a-t-il dit, doit bâtir la cité conformément aux vues de Dieu. Il a invité les jocistes à s'inspirer de l'exemple d'un ministre français, Robert Schuman, qui a conçu l'idée du marché commun pendant sa communion et sa récitation du bréviaire quotidiennes.

Le cardinal a exprimé l'espoir que l'Expo se déroulera conformément aux dessins de Dieu, sans quoi, a-t-il dit, l'année 1968 pourrait être néfaste pour les ouvriers de l'Expo et du métro.

A JOLLETTE

Se congrès de la Croisade eucharistique

C'est à Joliette, à l'occasion du centenaire de cette ville, que se tiendra le Ve Congrès national des responsables de la Croisade eucharistique. Plus de 200 délégués, représentant 30 diocèses d'expression française, se sont déjà inscrits à ce congrès, qui durera trois jours les 7, 8 et 9 mai. Les sujets à l'étude sont les suivants: catéchèse et croisade, la liturgie et les jeunes, la rencontre du Seigneur par les sacrements, le rôle des responsables de la C.E. Parmi les assistants, nous remarquons Son Exc. Mgr Édouard Jetté, Mgr Donald Smith, les pères Dubé, Gauvreau, Labelle, Champagne, l'Archevêque, MM. les abbés Pierre Gaudet et Yvan Desrochers. Le maire de Joliette, le docteur Camille Roussin, offrira aux congressistes une réception civique à l'hôtel de ville. Des autobus, gracieusement mis à la disposition des invités par le Comité des fêtes du centenaire, feront visiter la ville aux délégués des 30 diocèses.

La messe pascale à Moscou

MOSCOU — De très nombreux fidèles n'ont pu pénétrer samedi soir à l'intérieur de la cathédrale Elokhou où Mgr Alexis, patriarche de Moscou et de toutes les Russies, a célébré à minuit la traditionnelle messe pascale. Dans la cathédrale archicathédrale, les fidèles, pour la plupart assez âgés, ont suivi avec ferveur le service religieux entonnant à pleine voix l'invocation traditionnelle "Christ est ressuscité". Un grand nombre de diplomates occidentaux, dont les membres des ambassades de Grèce et de Chypre, étaient également présents. Une entrée spéciale avait été prévue à leur intention.

A l'intérieur, plusieurs dizaines de miliciens, dont certains à cheval, contenaient la foule à laquelle venaient se mêler de nombreux jeunes gens venus en curieux.

La messe pascale a été dite également samedi soir dans les quelque cinquante églises de Moscou ouvertes au culte. Dans la journée, de très nombreux fidèles étaient venus faire bénir le "koultich", gâteau traditionnel de Pâques.

Dimanche, les services religieux ont également été célébrés, notamment à Zagorsk, le grand sanctuaire orthodoxe situé à 50 milles au nord-est de Moscou, où chaque année, pour Pâques, les fidèles et les touristes affluent par cars entiers.

Doctorats d'honneur à McGill

L'université McGill a annoncé qu'elle conférerait des doctorats honorifiques le 29 mai à six personnalités de la vie éducative, scientifique et économique.

Les lauréats sont Mgr Louis-Albert Vachon, recteur de l'université Laval, Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, le général Lauris Norstad, ancien commandant suprême des forces alliées en Europe, M. Eugène Black, ancien président de la Banque mondiale, le Dr John Deutsch, président du Conseil économique du Canada et le Dr Colin MacLeod directeur adjoint de l'Office des sciences et de la technologie aux États-Unis et membre du comité consultatif pour les sciences à la Maison Blanche.

C'est M. Gérin-Lajoie qui prononcera l'allocution de circonstance.

Sous le thème "Canada terre française" la foire de Tours a été inaugurée samedi

TOURS — Samedi matin a eu lieu l'inauguration de la 43ème grande foire exposition de Tours dont le thème était cette année le Canada. Après avoir visité l'ensemble des stands, les autorités conduites par M. René Georges Thomas, préfet régional, Royer député-maire et Marc Desache, sénateur, président du conseil général accueillirent MM. Guy Frégault, sous-ministre des affaires culturelles du Québec et René Garneau, représentant son Excellence l'ambassadeur du Canada à Paris.

"En l'absence du ministre des affaires culturelles, actuellement retenu à Québec, j'ai le plaisir de vous apporter les salutations de vos amis du Canada français, a dit M. Guy Frégault, sous-ministre des affaires culturelles. Il y a deux semaines, Tourangeaux et Québécois nous nous rencontrions dans cette même ville pour évoquer une grande figure qui appartient à la fois à votre histoire et à la nôtre, (à l'occasion du 325ème anniversaire de la prise de voile de Mère Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines).

"A cette occasion, nous avons, les uns et les autres, approuvé la force des liens qui nous unissent. Ceux-ci ont pu se tisser dans un passé déjà lointain. Le temps qu'ils ont duré compte moins à mes yeux que la solidité qu'ils ont conservée. Il est significatif que nous nous retrouvions aujourd'hui pour inaugurer une exposition dont le thème est de tous les temps: "La terre et l'homme". Quoi de plus présent, quoi de plus actuel aussi que ce thème dont la manifestation qui s'ouvre aujourd'hui voudra, j'en suis sûr, être une illustration et un approfondissement.

"Vous avez souhaité que le Canada français soit dans les jours qui vont suivre, représenté ici par son folklore et par son artisanat. Vous avez même tenu à ce que le folklore indien soit offert à votre curiosité. J'aurais été pour ma part aussi curieux que vous, sans doute, de le connaître, puisque je n'ai jamais eu l'avantage de voir dans mon pays un déploiement aussi important que celui dont votre vieille cité se dispose à être le théâtre.

"Je voudrais profiter de cette circonstance pour vous dire avec quelle joie mes compatriotes viennent à vous. Il peut arriver d'être conduit ici par le souvenir. Ce n'est pas par hasard que le Québec a pour devise: "Je me souviens". Mais au long d'une histoire qui a ses enseignements, le Québec a également appris que les seuls souvenirs qu'il importe de conserver sont ceux qui demeurent susceptibles d'une continuité vivante.

"Nous sommes un peuple jeune. L'intérêt que l'ont peut porter à nos traditions n'est certes pas sans nous honorer, mais nous savons comme vous que les traditions ne sont qu'un point de départ. Pour en être digne, il faut pouvoir les dépasser. Nous valons moins par ce que nous gardons que par ce que nous créons. Nous en croyons Albert Camus: "Toute création authentique est un don à l'avenir". C'est cette conception de la vie qui nous anime."

Le miracle de la liquéfaction du sang de saint Janvier s'est reproduit de nouveau à Naples

NAPLES — Le miracle de la "liquéfaction" du sang de saint Janvier contenu dans une ampoule de verre s'est reproduit samedi à Naples, en ce jour anniversaire de la translation du corps du saint patron de la ville parthénopéenne. Le miracle attendu chaque année par la population

qui y voit un augure favorable pour la ville, s'est produit dans la basilique, après une heure et demie de prières propitiatoires. Au même instant, au sanctuaire de Pozzuoli, au nord de la baie de Naples, les "larmes de sang" du pave sur lequel le saint fut décapité se sont ravivées.

Le sous-ministre de conclure:

"Ce que nous attendons de la France, c'est que par son exemple et par son accueil elle nous donne le soutien de sa jeunesse éternelle."

Après quoi, M. André Garneau, ministre chargé des affaires culturelles à l'ambassade du Canada à Paris, qui représentait M. Jules Léger, nouvel ambassadeur, qui n'avait pu venir à Tours aujourd'hui, celui-ci n'ayant pu présenter ses lettres de créance au président de la République française, devait prendre la parole à son tour pour féliciter les organisateurs de cette grande manifestation économique et culturelle.

Dans son allocution de bienvenue le député-maire de Tours fit ressortir l'effort accompli par la municipalité en accord avec les représentants des grandes administrations pour réussir ce véritable tour de force que constitue la foire de Tours à son emplacement nouveau. En effet deux cent cinquante mille mètres cubes de terre furent nécessaires pour remblayer un terrain marécageux et en faire en moins de quatre mois un terrain d'exposition fort acceptable.

M. Desache rappela les liens qui unissent le Canada à la France, l'affection de l'accueil canadien vis-à-vis des Français ainsi que le fait pour un Canadien — qu'il soit indien ou blanc — de ne pas se sentir dépayssé dans la Touraine prouvant que l'influence française ne faiblit pas au Québec.

L'inspecteur général René Georges Thomas rappela l'effort de la municipalité en faveur d'une foire digne d'une grande cité et souligna l'importance qu'avait revêtue la commémoration du 325ème anniversaire de la prise de voile de Mère Marie-de-l'Incarnation, fondatrice des Ursulines canadiennes.

M. Garneau, à son tour, après avoir excusé M. Jules Léger, ambassadeur du Canada, fit un historique de l'influence française au Canada et, en particulier, de l'influence tourangelaise due aux Ursulines. Il termina en rappelant que le Canada est le fils spirituel de Mère Marie-de-l'Incarnation.

Au cours de la visite de l'exposition consacrée au Canada, les visiteurs ont été surpris par l'ampleur des montagnes rocheuses et l'accueil vraiment cordial réservé par les représentants de la tribu des Hurons, premiers alliés des Français, ainsi que l'a rappelé leur chef Cone-n-II, en France "grand nageur".

Après des danses canadiennes telles que la plongeuse, le cotillon, les balais, ce fut aux Hurons de donner une note folklorique indienne, la danse des plumes pratiquée par les tribus lors des grandes fêtes, qui réjouit l'oeil par la richesse des costumes et la grâce des exécutants.

M. Paul Fox explique le Québec aux universitaires de l'Alberta

BANFF. — Le nationalisme des Canadiens d'expression française est soutenu par une révolution moderne qui a commencé au Québec il y a environ quatre ans, après la mort de Maurice Duplessis, a déclaré en fin de semaine M. Paul Fox, professeur de science politique à l'université de Toronto.

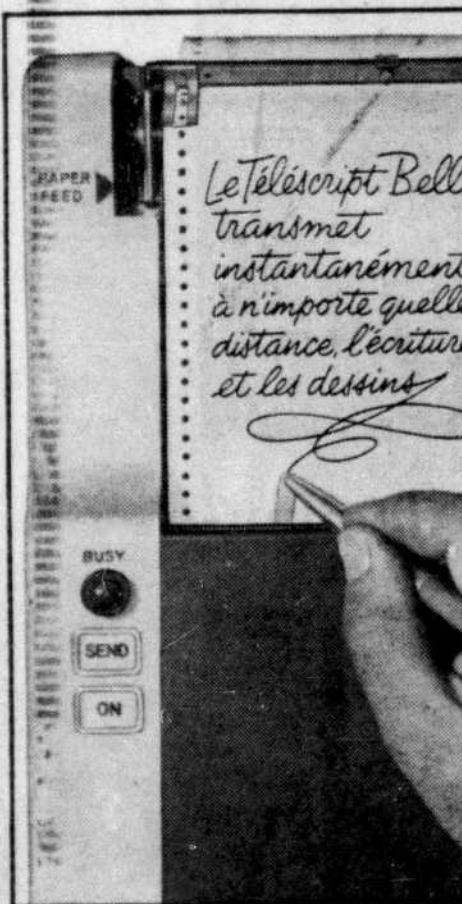
Il a déclaré à des étudiants de l'université de l'Alberta: "Cette révolution est ressentie dans presque tous les domaines, dans les affaires économiques, dans le domaine social, les relations avec l'Eglise et la politique et constitue une lutte pour qu'on les reconnaisse sur le plan national."

M. Fox a précisé que la plupart des Canadiens de langue anglaise n'ont jamais été prêts

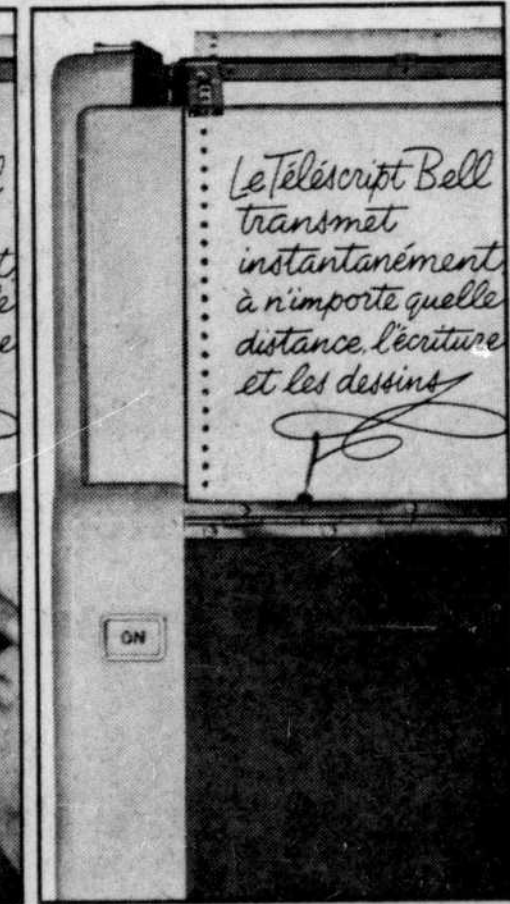
à souscrire à la revendication des Canadiens français qui veulent être reconnus comme des citoyens à part entière, afin de continuer à rester fidèles à leur propre groupe ethnique tout en étant encore considérés comme des citoyens canadiens.

Il a déclaré: "Le nationalisme canadiens-français insiste d'abord sur le fait canadien-français. Il faut que ce fait soit maintenu, ou bien ce nationalisme sera absorbé par une autre culture."

Ce professeur a précisé que, si des "adaptations convenables" ne sont pas faites, le Canada, selon lui, "sera divisé et le Québec deviendra, effectivement, séparé du reste du pays, ce qui nous mettra tous en danger."



Le Teletype Bell transmet instantanément à n'importe quelle distance, l'écriture et les dessins



Le Teletype Bell transmet instantanément à n'importe quelle distance, l'écriture et les dessins

Il transmet instantanément des ordres écrits du magasin à l'entrepôt, de l'expéditionnaire au transporteur, des services de vente à l'usine — bref entre deux ou plusieurs points situés dans le même immeuble, dans la même ville ou distants de centaines de milles. La transmission est instantanée, facile et infallible: on voit sur le récepteur exactement ce que vous écrivez ou dessinez sur l'émetteur. Ce remarquable service de la compagnie Bell se prête à d'innombrables applications dans les affaires. Demandez donc la visite d'un représentant qui vous donnera tous les détails sur le Teletype Bell.

LA COMPAGNIE BELL VOUS OFFRE des services complets de communications d'affaires, adaptés à toutes les entreprises: téléphone, radio, intercom... appareils pour la transmission de messages dactylographiés ou manuscrits, de photos, dessins, cartes et données mécanographiques de toutes sortes. Les bonnes communications font les bonnes affaires — et le Teletype n'est qu'un exemple de tous les moyens de communications que la compagnie Bell met à votre disposition!



m é m o

Avez-vous acheté vos Obligations d'Épargne du Québec?

Les Feux follets ont offert de faire de la propagande à l'Expo

Les Feux Follets, groupe de danseurs folkloriques de Montréal, espèrent faire à l'étranger de la publicité pour l'Exposition universelle de Montréal.

Cette troupe voyage déjà beaucoup et va faire, d'ici quelques mois, des voyages en France, au Kentucky et à Toronto. Mais son directeur-fondateur, Michel Cartier, aimerait que cette troupe agisse sur le plan professionnel et désire que son groupe joue le rôle d'ambassadeur pour l'exposition, au cours d'un certain nombre de voyages, à compter de 1965.

Une subvention de \$15.000 du gouvernement québécois permettra à 50 danseurs de représenter notre province lors de la Foire nationale de Tours qui a lieu en France du 2 au 10 mai. A la fin de ce même mois, les Feux Follets participent au festival de l'Association canadienne de danses de folklore, à Toronto. En juin, la troupe se rend à Covington, au Kentucky, pour y participer au Festival américain de folklore.

Les objectifs sociaux d'un plan économique moderne permettent aux hommes d'affaires chrétiens de traduire le message évangélique dans le développement économique, mais cette perspective ne dissipe pas l'inquiétude de l'homme d'affaires soucieux d'intégrer des préoccupations chrétiennes dans ses activités quotidiennes.

Voilà le début et la fin de l'histoire d'une journée d'étude organisée samedi par la Maison St-Paul de Montréal sur le thème "Religion et développement économique".

Le Père Irénée Desrochers, s.j., docteur en sciences économiques de l'Université Fordham, a présenté dans la matinée un exposé détaillé sur le thème de la journée. Le colloque de l'après-midi, disparaté, a offert quatre points de vue différents sur le sujet et s'est terminé par un court débat sur une intervention d'un auditeur qui a ramené le problème à des dimensions concrètes et personnelles.

Il a remis à l'honneur des danses indiennes et de la première époque de la colonisation. L'an dernier, les Feux Follets ont accompli, en costumes, une cérémonie religieuse des Indiens Kwakiutl, de la Colombie-Britannique, sur la colline parlementaire d'Ottawa, à l'occasion de la fête nationale de notre pays.

Après avoir résumé brièvement les exposés d'histoire et de doctrine qui lui avaient été servis au cours de la journée, l'auditeur homme d'affaires a posé la question suivante: "On parle de doctrine sociale de l'Eglise, d'histoire, de morale en économie, mais voilà que lundi matin, le travailleur rentre au bureau et continue d'assommer mes débiteurs. Comment intégrer une morale chrétienne à mes activités?"

La journée s'achevait et le débat s'est terminé sur cette question.

M. Alfred Dubuc, professeur d'histoire économique à l'université de Montréal, a répondu: "Si vos problèmes de morale chrétienne vous inquiètent, contentez-vous donc d'une morale naturelle."

Quant au Père Henri Bradet, o.p., directeur de la revue "Maintenant", il estime que l'homme d'affaires doit cultiver une "spiritualité" de l'homme d'affaires plutôt que se référer à une morale précise. Pour M. Otto Thun, également professeur en économie à l'université de Montréal, l'homme d'affaires chrétien, envahi qu'il est par ses préoccupations quotidiennes, peut se contenter de méditer à fond une fois par mois le discours sur la montagne. De toute manière, estime-t-il, la morale catholique est trop élastique pour constituer un critère irréductible en cette matière.

Le Père Bradet avait déridé son auditoire plus tôt par un exemple à ce propos. Il avait signalé les difficultés du confesseur dans un village de frontières où tout le monde vit de la contrebande.

Quant au quatrième participant au colloque, M. Jacques Lavigne, professeur de philosophie, il estime que l'éthique professionnelle en affaires est quelque chose qui se développe au fur et à mesure des situations quotidiennes, par une

réflexion immédiate sur l'attitude à prendre en chaque circonstance, réflexion qui s'inspire d'une bonne morale naturelle plutôt que d'un dogme.

Mon expérience, a-t-il dit, m'a appris que l'homme d'affaires protestant chez nous nourrit une éthique professionnelle beaucoup plus évoluée que celle des Canadiens français.

Si la séance de l'après-midi s'est révélée éparpillée, à cause de l'ampleur des sujets abordés et malgré des points de vue personnels fort intéressants des participants, la séance de la matinée a été toute imprégnée de la thèse abondante présentée par le Père Desrochers.

Le père Desrochers

Dans son exposé, le Père Desrochers a invité ses auditeurs à veiller à ce que le développement économique et le progrès social aillent de pair dans notre milieu, et à ce que le message de la doctrine sociale de l'Eglise pénètre dans les milieux neutres des affaires.

Le Père Desrochers, qui est directeur de l'Institut social populaire, a dit que le problème de la disjonction entre la vie économique et la vie spirituelle n'a pas sa raison d'être et que la nécessité du développement économique tient à des impératifs contenus dans la bible même.

Imbu de préoccupations sociales, le développement économique est un instrument de fraternité évangélique, a-t-il

dit. Le Christ donne un sens à l'histoire économique. La pauvreté est la condamnation même du chrétien dans la vie économique.

On pourrait dire: "Bienheureux les riches," mais dans l'histoire économique est apparu l'orgueil de l'homme, d'où sont nées les exploitations, les opprimés, les esclaves et les pauvres.

L'action de l'homme d'affaires chrétien dans le développement économique se présente donc comme une lutte constante contre la pauvreté, selon l'enseignement même de l'Eglise.

Dans l'ordre concret, cela signifie que les hommes d'affaires du Québec doivent se soucier de leur propre perfectionnement technique et administratif, qu'ils doivent éviter le gaspillage, l'embourgeoisement et les dépenses excessives.

Ils doivent créer finalement un conseil provincial du patronat et multiplier les conseils économiques régionaux afin de travailler de manière représentative avec les syndicats et autres groupes sociaux à l'élaboration d'une véritable planification économique démocratique pour le Québec.

Colloque

Au colloque de l'après-midi, M. Alfred Dubuc a exprimé l'avis qu'il n'existe pas de théorie du développement économique.

mais une stratégie du développement qui tient compte des facteurs propres au milieu. L'un de ces facteurs est la religion, qui nuit au développement économique.

Il y a d'abord les valeurs de la religion, cette notion de providence par exemple, qui s'identifie à la notion de fatalité et qui est propre aux sociétés moins progressives. La religion déforme la morale politique et commerciale en ce qu'elle rend l'individu responsable à un tiers et non à la société. La morale sexuelle de l'Eglise catholique refuse de considérer le problème de natalité des pays développés. Or, la prolifération des naissances cause des problèmes économiques insolubles dans ces pays.

Comme institution enfin, l'Eglise locale prône par exemple le corporatisme, en relation avec la sauvegarde de la petite entreprise. L'Eglise locale a aussi prêché l'agriculture, refusant le développement économique par l'industrialisation.

De son côté, M. Otto Thun a traité des thèses de Max Weber sur l'influence du protestantisme dans le développement économique.

Félicitations, Jacques...



Félicitations, Jacques, ton père serait fier de tes succès et c'est une excellente façon pour toi de le remercier. Tu sais, si, aujourd'hui, nous pouvons conserver cette maison et si tu peux poursuivre les études qui te permettent de réaliser le rêve de ta vie, c'est parce que ton père a fait les sacrifices nécessaires pour nous garantir un revenu.

Suivant les conseils du représentant de l'Alliance, ton père, Jacques, avait pris soin de l'ESSENTIEL.

Alliance
mutuelle-vie

Bourses du Conseil des Arts

OTTAWA — Le Conseil des Arts du Canada annonce l'octroi de 18 bourses, d'une valeur de près de \$50.000, à des universitaires canadiens et étrangers et à un groupe d'instituteurs du degré secondaire. Ces bourses sont attribuées dans le cadre de trois concours différents du Conseil des Arts.

Quatre bourses sont attribuées à des universitaires étrangers pour favoriser les échanges culturels internationaux. Elles doivent servir à des études au Canada. Trois des boursiers projettent d'étudier à l'Institut de droit arien et spatial de l'université McGill.

Neuf bourses sont attribuées à des personnes ayant au moins trois années d'expérience dans l'enseignement au degré secondaire au Canada.

Voici la liste des boursiers du Québec: MM. Jean-Paul Vinay, Arthur Lermet et Sébastien Joachim, de Montréal; André Aubry, et André Gaulin, de Québec; Aldeth Elaine Clark, de Préville.

Pour aller aux Maritimes voici du...

NOUVEAU!

NOUVELLE HEURE DE DÉPART DE "L'OCEAN LIMITÉE" 5h.15 P.M.

(heure avancée à partir du 14 juin)

Tous les jours

Train de luxe du CN, Montréal-Halifax, à partir du 14 juin. Correspondances pour toutes les Provinces Maritimes. Départ à la fin de la journée de travail. Voitures-coach, lits et restaurants. Jeux organisés. Vous voyagez à l'aise, dans une ambiance de détente et de confort.

LE SCOTIAN

Départ de Montréal tous les jours à midi et quart (heure avancée). Service impeccable, confort parfait. Correspondances faciles pour les destinations du Bas Saint-Laurent.

L'EXPRESS MARITIME

Départ de Montréal tous les jours, à la fin de la matinée. Arrêts locaux jusqu'à Campbellton.

Vous pourrez faire d'importantes économies avec

LES TARIFS ROUGE, BLANC ET BLEU

Demandez le dépliant-calendrier du CN, sur les tarifs Rouge, Blanc et Bleu. Vous pourrez choisir la date et le tarif qui vous conviennent.



Pacte aérien

OTTAWA — La seconde série de négociations concernant un nouveau pacte aérien entre le Canada et les Etats-Unis commencera le 13 juillet, probablement à Ottawa. Un communiqué publié par les deux gouvernements à la suite des premières discussions de cette semaine déclare que les échanges de vues ont été "fructueux". Il s'agit de renouveler l'accord bilatéral sur les transports par avion. On ignore sur quoi ont porté les premiers entretiens. Le Canada s'est déclaré mécontent de l'accord actuel, et cherche à pénétrer davantage sur le marché des transports aériens des Etats-Unis. Notre pays désire l'établissement d'une liaison aérienne entre Toronto et Montréal et Los Angeles et San Francisco. Le Canada veut également que les privilèges d'escale soient établis à Miami et non à Tampa, en Floride.

Contraceptifs

OTTAWA — Le conseil de l'Eglise unitaire du Canada a approuvé à l'unanimité samedi une résolution invitant le gouvernement à éliminer les restrictions imposées à la vente et à la distribution des contraceptifs. A l'heure actuelle, c'est une offense criminelle, au Canada, d'annoncer, de vendre ou d'avoir en réserve des renseignements au sujet de la contraception ou des contraceptifs. Le conseil de l'Eglise unitaire a également invité le gouvernement à accorder la reconnaissance officielle à la Chine communiste. Il a également recommandé que les gouvernements fédéral et provinciaux versent des subventions à l'Institut canadien de recherches pour la paix.

Jeunes libéraux de l'Ontario

LONDON — Les délégués au congrès des jeunes libéraux de l'Ontario ont marqué certaines réserves à l'endroit d'une invitation qui leur était faite de donner un coup de barre à gauche. Au cours d'un colloque sur cette question, un délégué de Middlessex a affirmé que selon lui le parti libéral ne pouvait s'orienter davantage vers la gauche sans enfreindre les libertés individuelles et civiles. Un des con-

ferenciers, M. Mark MacGuigan, professeur de droit à l'université de Toronto, a rétorqué que si l'intervention de l'Etat impose des limites à certaines libertés, le socialisme produira quand même plus de libertés pour un plus grand nombre de gens. Un député libéral provincial, M. Patterson, a affirmé pour sa part qu'en s'orientant vers la gauche les libéraux de l'Ontario obtiendraient l'appui de la droite du NPD et pourraient accéder au pouvoir.

M. Andrew E. Thompson, un travailleur social qui est député libéral provincial de Toronto-Dovercourt, a commencé hier sa campagne en vue d'être élu à la direction du parti libéral de l'Ontario en invitant le premier ministre conservateur Roberts à discuter publiquement avec lui de n'importe lequel des problèmes majeurs auxquels la province fait présentement face. Les délégués au congrès annuel des jeunes libéraux de l'Ontario ont fait une ovation à M. Thompson lorsqu'il a annoncé sa candidature à la chefferie à leur congrès. Le député, qui est âgé de 39 ans, a affirmé que de nombreux libéraux l'avaient invité à poser ce geste. On sait que M. John Wintermeyer a démissionné comme chef provincial après la défaite de son parti aux urnes, en septembre. Le leader intérimaire est M. Farquhart Oliver. On ne sait pas à quel moment sera tenu un congrès pour l'élection à la chefferie.

Imposture

TORONTO — Le Collège des médecins et des chirurgiens a révélé vendredi qu'un individu qui pratiquait la médecine depuis deux ans au Brant Memorial Hospital de Burlington, près de Hamilton, n'était même pas médecin agréé. On ne connaît pas l'identité de cet individu qui pratiquait avec des certificats d'enregistrement au nom du Dr André Couture. D'après ses papiers, il était diplômé

D'UN OCEAN A L'AUTRE

de la faculté de médecine de l'université Laval et était en possession d'un "permis limité" du Collège des médecins. Il s'est avéré que ses documents étaient faux. Un médecin qui a travaillé avec l'imposteur à l'hôpital Brant Memorial, le Dr D. C. Burrows, a indiqué qu'il avait constaté que le fameux Dr Couture manquait de compétence. "Il nous avait dit que depuis la réception de son diplôme, il y a 10 ans, il avait souffert de méningite tuberculeuse. Il y avait des choses importantes qu'il ne connaissait pas, mais nous pensions que c'était parce qu'il n'avait pas étudié depuis 10 ans." Le seul Dr André Couture enregistré dans l'annuaire médical du Canada fut diplômé de Laval en 1956 et pratique maintenant à Chicoutimi.

Nomination à l'armée

Le lieutenant-colonel Joseph C.A. Garneau, d'Ottawa, prendra le commandement du 3e bataillon du Royal 22e Régiment, vers la fin d'août. Il remplacera le lt-col. M. Joseph-Marcel Richard, de Québec. Le lt-col. Garneau, 43 ans, a étudié à l'université d'Ottawa et s'est enrôlé en 1938, dans le Governor-General's Foot Guards. Au cours de la Deuxième guerre mondiale, il a servi au nord-ouest de l'Europe, dans le Régiment de Maisonneuve. Il est actuellement secrétaire en chef du Conseil de l'Armée, à l'organisme militaire de standardisation, à Londres.

Infirmières de l'Ontario

TORONTO — L'association des infirmières professionnelles de l'Ontario a adopté samedi, au terme de son congrès annuel, une résolution invitant le gouvernement provincial à adopter une loi de reconnaissance de l'Association comme agent négociateur de toutes les infirmières de l'Ontario et lui donnant droit à l'arbitrage obligatoire des con-

OÙ VOS DÉPÔTS SONT DES PLACEMENTS

AUJOURD'HUI JUSQU'À

5 1/2%
D'INTÉRÊT

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

MONTREAL • QUÉBEC • TROIS-RIVIÈRES • HULL • OTTAWA • RIMOUSKI

Denault Ltée acquiert le plus gros distributeur d'aliments en Mauricie

ADMINISTRATEURS DE B.A. OIL

potins financiers

Les Bourses de Montréal, de Toronto, de N.Y., de Londres et de Paris étaient fermées comme de coutume en fin de semaine, de même que les marchés de Chicago et de Winnipeg, d'où l'absence ce matin de tableaux réguliers dans nos pages financières.

La hausse de 6.33 points durant la dernière séance à Wall Street par l'indice des industriels de DJ démontrait que les gens sont anxieux de rendre dans le marché, lorsque les stocks leur paraissent des prix d'occasion. On noterait la même chose sur nos marchés. Comme les listes mobilières américaines et canadiennes pourraient bien être fort irrégulières durant les prochaines semaines, les occasions ne manquent pas.

Les actionnaires de IBM inscrits demain auront droit de participer au fractionnement à raison de 5 pour 4.

M. J. J. Harris, M. Sc. P. Eng., vient de publier un rapport de 5 pages sur Transer Exploration Limited, où maintes perforatrices au diamant sont au travail, y rapporte-t-on. On y lit, en outre, qu'elle disposerait encore de \$1,180,000 dans son trésor pour le financement des travaux et qu'un contrat a été donné à Geo-Technical Ltd. pour effectuer un relevé géophysique.

Canadian Export Association réunira ses membres mercredi la 6 mai à l'hôtel Reine Elizabeth, et M. D. A. Godin, sous-ministre de l'Industrie, leur adressera la parole à 12.00 heures, il parlera du partage des dépenses de la défense nationale.

C'est le lendemain, soit le 7 mai, que le président et les administrateurs de l'Association des Brasseries de la Province de Québec, donneront une réception et un buffet à l'hôtel Reine Elizabeth.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

La nouvelle usine de la C-I-L à New Toronto sera terminée en fin d'année

Des travaux d'expansion ont commencé à l'usine de Canadian Industries Limited à New Toronto, a annoncé récemment D. L. W. Braide, directeur général de la division de "Fabrikoid".

Le nouveau bâtiment à trois étages, qui sera adjacent au côté est de l'usine actuelle, coûtera environ \$1,000,000 et représente une étape importante dans un programme soutenu destiné à pourvoir l'industrie des produits enduits, d'installations manufacturières des plus perfectionnées au Canada. M. Braide a déclaré que cette initiative permettra à C-I-L de se maintenir au premier rang de cette industrie qui connaît une forte concurrence.

L'équipement dans la nouvelle fabrique comprendra des installations propres à la fabrication de tissus-vinyle, y compris les produits les plus nouveaux, ainsi que l'équipement nécessaire au mélange et à l'appâtage du vinyle. Une nouvelle machine sera ajoutée à la section de finissage de l'usine actuelle.

Selon M. Braide, la machinerie neuve est de création toute récente et fonctionne à un minimum de tolérance. Plusieurs de ses caractéristiques sont uniques au Canada. La nouvelle fabrique devrait être terminée à la fin de 1964.

La Great-West, compagnie d'assurance-vie déménage 4 bureaux à la Place Ville-Marie

Quatre des huit bureaux de la compagnie d'assurance-vie Great-West à Montréal, précédemment situés 1010, Beaver Hill, ont déménagé à 1, Place Ville-Marie. Le déménagement qui eut lieu le 30 avril et 1er mai intéressait quatre-vingt-dix personnes et leur mobilier de bureau.

Sont maintenant établis au 19e étage de 1, Place Ville-Marie, la succursale Montréal 1 sous la direction de M. D. R. Ferguson, la succursale Montréal Central dirigée par M. Paul A. Embregts, C.I.U., le Bureau régional des ventes d'assurances collectives géré par M. Arthur S. Boxer et le Bureau régional des réclamations d'assurance collective dont le chef est M. C. P. Bruson.

La succursale Montréal 1 a succédé en ligne directe au bureau original de la Great-West ouvert à Montréal en 1896 quatre ans après la fondation de la Compagnie à Winnipeg. Établie primitivement dans l'immeuble Mechanics Institute, la succursale a déménagé plusieurs fois, toujours dans des locaux plus spacieux.

Dame rueuse veut que cette importante institution cherchent à s'intéresser à une entreprise financière du même genre dans notre province.

Boucherville a adjugé une émission à René-T. Leclerc Inc et J.L. Lévesque et L.G. Beaubien Ltée.

La ville de Boucherville, comté de Chambly, a vendu récemment à un syndicat formé de René T. Leclerc Inc., J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltée, à 98.26, \$443,500 d'obligations remboursables en séries en 15 ans. L'émission comprend \$173,500 de titres à 5 1/4 % 1965-74 et \$270,000 à 6 % 1975-79. À ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.1079 %. L'emprunt comporte un solde de \$153,000 à renouveler en 1979 pour un terme additionnel de cinq ans.

Dates du 1er mai 1964, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er mai 1965 au 1er mai 1979 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour des travaux de pavage, de trottoirs, d'aqueduc, etc.

L'évaluation impossible de la ville, pour 1963, s'élevait à \$29,778,000, y compris \$4,014,980 pour les compagnies. Le 31 décembre 1963, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$2,820,000.

C'est après-demain qu'aura lieu l'inscription substitutionnelle en bourse des actions de la C.S.L.

1,834,000 actions nouvelles privilégiées, 5 %, d'une valeur au pair de \$6.25 de la Canada Steamship Lines Limited, ainsi que 2,571,800 actions nouvelles ordinaires de la même compagnie, sans valeur au pair, dont 2,548,100 sont émises et en circulation et 23,700, réservées pour fins d'émission, en substitution des anciennes actions privilégiées 5 % et des anciennes actions ordinaires de la compagnie, qui seront toutes fractionnées sur la base de 2 nouvelles actions pour chaque action existante, le 6 mai 1964, seront inscrites ce jour-là sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal. Il sera envoyé par la poste le 5 mai aux actionnaires des lettres de transmission. Le symbole actions privilégiées à la bourse sera "C S L P New", et celui des actions ordinaires sera "C S L New".

Les actions actuelles privilégiées 5 % ainsi que les actions ordinaires de la Canada Steamship Lines Limited seront rayées de la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à la fermeture des affaires de cette dernière le 5 mai 1964.

Comme on sait, cette entreprise en plus de sillonner le fleuve et les Grands lacs avec ses nombreux vaisseaux, voit à l'exploitation de chantiers maritimes à Lauzon, et opère les deux magnifiques hôtels de Tadoussac et du Manoir Richelieu.

MARCEL CLEMENT



V. W. T. SCULLY

C. C. HAY

The British American Oil Company Limited a annoncé l'élection de Messieurs V. W. T. Scully et Charles C. Hay, comme membres du conseil d'administration. Monsieur Scully est Président et à la tête de l'Exécutif de Steel Company of Canada, Limited, et Monsieur Hay est Président de Royalite Oil Company, Limited.

Monsieur Scully, né en Irlande et diplômé du Collège Trinity, Dublin, s'est distingué particulièrement dans les affaires et la politique au Canada. Il a occupé plusieurs postes importants à Steel Company avant d'être élu président en 1957. Monsieur Scully est administrateur de plusieurs compagnies canadiennes importantes et un Gouverneur de l'Université McMaster.

Natif de Kingston, Ontario, et un diplômé de l'Université de la Saskatchewan, Monsieur Hay s'est particulièrement distingué pendant nombre d'années dans l'industrie canadienne du pétrole pour plusieurs années. Il fut nommé Président de Royalite en 1958, et est présentement président du Conseil des Gouverneurs de l'Association canadienne du pétrole.

Une nouvelle augmentation des quantités d'exportation du café

Reclamée par une organisation internationale, selon Merrill, Lynch.

Les cours des contrats à terme de café B viennent d'enregistrer une très forte correction à la Bourse des matières premières de New-York. Par rapport aux niveaux élevés auxquels ils se maintenaient récemment encore, cette baisse a été attribuée, tout au moins partiellement, aux stocks assez considérables de café vert constitués par les torréfacteurs américains. Le total des divers stocks de café vert situés aux États-Unis a été estimé à quatre millions de sacs. Chiffre qui n'est que légèrement inférieur au record absolu de 4.7 millions de sacs, atteint au 31 décembre dernier, qui représentait le total le plus élevé depuis 18 ans. Ces stocks très élevés ont amené les torréfacteurs à ignorer les sources réelles du marché, c'est-à-dire le Brésil, par exemple, la faiblesse des prix qui en est résultée s'est reflétée dans les cours à terme. À noter que les cafés brésiliens sont restés relativement fermes, tandis que ceux des cafés en provenance de la Colombie et de l'Amérique centrale ont nettement reculé. En outre, le manque d'intérêt pour les cafés Robusta ont provoqué une chute des cours de cette variété étant donné la récente évolution du marché du café vert, et des marchés à terme, une révision de la situation de base se révèle nécessaire. Une question qui se pose depuis longtemps aux spécialistes est de connaître le volume et l'état des vastes stocks brésiliens, provenant des récoltes antérieures. Des informations brésiliennes privées parvenues sur la place de New-York ont estimé que l'IBC, organe gouvernemental brésilien pour le café détenait environ 32 millions de sacs, dont 4 millions de la variété "light greenish". Le reste consisterait en "lightish", dont 18 millions de sacs seraient exportables et 10 millions conviendraient seulement à la consommation domestique. Ces dernières estimations diffèrent passablement des précédentes qui situaient les stocks aux environs de 52 millions de sacs, dont 25 millions susceptibles d'être exportés. Dans tous les cas, la récolte très nettement réduite de la saison 1964-65 est le principal facteur à l'origine de la reprise des cours du café.

La source d'informations que nous avons citées plus haut à propos des stocks évalue le volume exportable de la récolte 1964-65 à 9 millions de sacs auxquels s'ajoutent 5 millions de sacs stockés ici et là, à l'intérieur du pays, probablement comme protection contre l'inflation. Les estimations préliminaires de l'IBC indiquent un volume exportable total dépassant légèrement 8 millions de sacs, cet organisme devra donc avoir recours à ses propres stocks jusqu'à concurrence de 4 à 5 millions de sacs, afin de satisfaire les quotas d'exportations 1964-65 qui s'élèvent à 18 millions de sacs en d'autres termes, la situation fondamentale au Brésil ne s'est point modifiée de manière appréciable depuis que se sont produits, l'automne dernier, une vague de froid, des incendies et une période de sécheresse. Le volume du café actuellement à disposition est suffisant pour satisfaire les exportations au cours de la modeste saison de récolte 1964-65. Mais un grand point d'interrogation plane encore sur les règlements d'exportation qui seront publiés prochainement pour la nouvelle récolte, déclare le département de recherches sur les matières premières de Merrill, Lynch, Pierce, Fenner et Smith, Inc. Si l'on en juge par la façon dont laquelle les prix minima du café brésilien ont été relevés au cours des six derniers mois, il ne serait nullement surprenant d'assister à un nouveau relèvement des prix minima à l'exportation, mais les opinions varient quant au niveau futur de ces prix. En outre, une nouvelle augmentation des quotas d'exportations par l'organisation internationale du café provoque-

Il s'agit de Maurice Chevalier Inc.

M. Antoine Turmel, président de Denault Limitée, nous communique qu'à la suite de négociations qui viennent de se terminer, Denault Limitée a acquis toutes les actions en cours de Maurice Chevalier Inc. de Trois-Rivières. M. Turmel ajoute que cette acquisition n'a nécessité aucun emprunt additionnel.

Maurice Chevalier Inc. qui dessert 38 épiceries, groupées sous le nom de Radisson, a un volume de ventes total de \$7 millions et fait affaires dans la Mauricie qui comprend Shawinigan, Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et Grand-Mère. En plus du groupe Radisson, Maurice Chevalier Inc. fait aussi la distribution à quelque 500 clients, y compris des collèges, hôpitaux, hôtels, etc.

Avant même cette dernière acquisition, Denault Limitée était déjà le plus gros distributeur en gros de produits alimentaires sur la rive sud du St-Laurent, grâce aux franchises qu'elle détient pour servir trois associations d'épiciers indépendants groupés sous les noms de Suprême, Alouette et Cardinal.

À la suite de cette expansion, Denault Limitée desservira maintenant un total de 132 épiceries dans ses quatre différents groupes et quelque 1,500 clients additionnels. Le chiffre des ventes consolidées pour le nouvel exercice qui commencera le 1er juin 1964 sera donc d'au-delà de \$22 millions. M. Turmel nous a déjà fait part de la politique de la compagnie était de multiplier ses opérations en faisant affaires dans différentes régions de la province de Québec. L'achat de Maurice Chevalier Inc. à Trois-Rivières est donc la première étape de l'expansion projetée par Denault Limitée.

L'accroissement des chiffres de ventes et de bénéfices de Denault Limitée a été remarquable au cours des huit dernières années. Le chiffre de ventes est passé de \$4,256,000 en 1956 à \$15 millions prévus pour l'année courante et les bénéfices nets avant impôts de \$38,457 en 1956 à \$300,000 prévus pour 1964. En 1963, le chiffre de ventes était de \$12,417,000 et les bénéfices nets

avant impôts se sont chiffrés à \$234,000.

En mai 1961, Denault Limitée est devenue une compagnie publique et a fait inscrire ses actions de la classe A à la bourse canadienne. Depuis la première vente des actions à la bourse au prix de \$9.75, le cours de ces actions a toujours augmenté et se chiffre actuellement aux environs de \$23 alors que les dividendes ont été majorés de 60c à 80c par action de la classe A. Une subdivision des actions, en cinq nouvelles actions pour chaque action déjà existante, a été approuvée par les actionnaires à l'assemblée générale tenue le 23 mars. Les nouvelles actions subdivisées devraient se transférer à la bourse au mois de juin.

Les bénéfices prévus pour l'exercice financier se terminant le 30 mai 1964, tels que déjà annoncés, doivent être majorés, étant donné que les bénéfices de Maurice Chevalier Inc. seront consolidés au bilan de Denault Limitée. Les bénéfices nets par action de la classe A de Denault Limitée devraient augmenter de 15c et devraient être de l'ordre de \$1.65 par action.

À noter...

Ottawa recevra des soumissions jeudi de cette semaine pour \$130,000,000 de billets de trésor, datés du 8 mai 1964.

Guaranty Trust Co. annonce que les détenteurs de plus de 150,000 actions ordinaires de Great Northern Capital Co. ont déposé leurs actions, selon l'offre de \$11.50 chacune, faite par Lambert Management Corporation, d'où il en résulte que l'offre prendra effet — elle a expiré le 29 avril.

M. F. T. McClintock, de N.Y., vient d'être élu membre du conseil d'administration d'Abitibi P & P Co.

Canadian Tire Corp. a gagné \$3.46 l'action en 1963 vs \$2.05 en 1962.

M. E. R. Alexander, vice-président des finances à la Sun Life Insurance Company d'assurance sur la vie Sun Life du Canada, présidera le dîner qui aura lieu le 6 mai à l'hôtel le Reine Elizabeth, à titre de président de The Dominion Mortgage & Investments Association. Le conférencier invité est l'hon. Jean Lesage.

Republic Steel

Les profits nets de Republic Steel Corp. durant le premier trimestre du présent exercice ont atteint le montant de \$15,772,262, ce qui représente une hausse de 75 p.c. sur la période correspondante d'un an plus tôt.



ROBERT MORSE CORPORATION LIMITED

Dividende no 157

Avis est, par les présentes, donné qu'un dividende trimestriel de 22 cents et 1/2 par action sur les actions Classe "A" en circulation, sans nominal ou valeur au pair, du capital-actions de la compagnie, incluant un dividende de 5 cents par action en rapport aux arrérages des dividendes cumulatifs des actions Classe "A", a été déclaré payable le 1er juin 1964, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 15 mai 1964.

Par ordre du Conseil d'administration, Claude-M. TETRAULT, Vice-prés. - Secrétaire, Montréal, 24 avril 1964.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

PROPRIÉTÉS RÉSIDENIELLES, COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES
TAUX D'INTÉRÊT COURANTS



Téléphone 849-4741

Les Investisseurs Apprécient nos Commentaires

Deux fois par mois nous publions un bref "commentaire" sur les placements, aux fins de tenir leurs lecteurs au courant des tendances du marché, des occasions de placement ainsi que de l'état courant des affaires.

Sur demande, nous nous ferons un plaisir d'ajouter votre nom à notre liste postale.

R. A. DALY & COMPANY LIMITED

Établi en 1916
630 OUEST, BOUL. DORCHESTER, MONTRÉAL 2

Service français — Bernard Rivet
Téléphone: 861-9143 ou 861-9751

Membres: Des bourses de Montréal, Canadienne et Toronto
L'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GRATUIT POUR LES COMPAGNIES CANADIENNES QUI VEULENT ÉTABLIR USINES OU BUREAUX AUX É.-U.

NOUS MÈNERONS UNE ENQUÊTE CONFIDENTIELLE POUR TROUVER DANS L'ÉTAT DE NEW YORK L'ENDROIT QUI RÉPOND LE MIEUX À VOS BESOINS

SOMMAIRE D'UNE ENQUÊTE TYPE	
TITRE	PAGE
Introduction	1
Indices de développement	2-3
Conditions climatiques	4-6
Services publics	7-22
Services bancaires	23
Services du gouvernement	24-44
Impôts	
Protection de l'ordre public	
Adduction et écoulement des eaux	
Organisation de la collectivité	45-73
Logement	
Écoles	
Activités récréatives et culturelles	
Histoire du développement industriel	74-79
Main-d'œuvre	80-92
Ressources naturelles	93-94
Transports et débouchés	95-104
Emplacements propices à l'implantation	105-133

RAPPORT CIRCONSTANCIÉ.

Ne croyez pas que nous ayons une réponse toute prête! Ce rapport confidentiel sera rédigé, à votre intention, par des hommes d'affaires au service du Ministère du Commerce de l'Etat de New York. Vous y trouverez réponse aux questions que vous aurez posées, conformément à vos besoins et au succès de vos produits. Pour vous aider à trouver un emplacement favorable dans l'Etat de New York, nous avons ouvert un bureau permanent à Montréal. Veuillez simplement faire part de vos desiderata, sur votre papier à en-tête, à M. Chester J. Malley, Directeur du Bureau de l'Etat de New York (Ministère du Commerce), 2, Place Ville-Marie, Montréal 2, tél.: 868-1891. Vous pouvez aussi écrire directement à M. Keith McHugh, Commissaire au Commerce de l'Etat de New York, Chambre LD 112 State St., Albany 7, N.Y.

Keith McHugh
COMMISSAIRE

PRETS HYPOTHECAIRES
1ère et 2ème hypothèque (jusqu'à 15 ans)
Achat balances prix de vente
Améliorations domiciliaires
CREDIT M.-G. INC.
Siège social: 31 SAINT-JACQUES OUEST
Montréal Québec
Victor 2-1788 Tél.: 527-4664

PRETS EN PREMIERES HYPOTHEQUES
Résidentiels • Commerciaux • Industriels
pour Montréal et la Province
FARMERS & MERCHANTS TRUST COMPANY LTD.
1450, rue Ste-Catherine ouest — 861-9446

BOLTON, TREMBLAY & CIE
Surveillance et gestion de portefeuilles de placements
Particuliers, corporations et caisses de retraite
1245 ouest, rue Sherbrooke Montréal 25 2200, rue Yonge Toronto 12

5 1/4 %
CERTIFICATS DE PLACEMENTS GARANTIS
Échéance à 4 ou 5 ans
Taux pour échéances plus courtes sur demande
Principal et intérêt garantis
Intérêt payé par chèque deux fois l'an
Crown Trust Company
393 ouest, rue St-Jacques, Montréal, 842-8362

(Cours fourni par la Presse Canadienne)

[illegible]



COURSES — Une course de canots d'Edmonton à Montréal, idée de Gene Rhéaume, député conservateur des Territoires du Nord-Ouest, sera proposée pour 1967. Ce projet sera soumis à John Fisher, commissaire des fêtes du Centenaire de la Confédération, dans le cadre

des manifestations de 1967. Un groupe de 50 équipes de pagayeurs, composées chacune de deux hommes, partirait le 24 mai d'Edmonton et emprunterait la rivière Saskatchewan et les lacs Winnipeg et Supérieur, pour arriver à Montréal aux environs de la Fête du Travail.

Six jeunes footballeurs sont brûlés vifs

JOHANNESBOURG. — Six jeunes footballeurs africains ont péri brûlés vifs la nuit dernière dans une maison d'Alexandra (cité bantoue de la banlieue de Johannesburg) incendiée par une bande de ténis (jeunes gangsters noirs).

Quatorze Africains, membres d'un club de football, avaient organisé une réunion dans une maison d'Alexandra. L'un d'eux surpris des ténis qui tentaient de pénétrer par effraction dans une maison voisine. Furieux d'avoir été découverts, les voyous se

dirigèrent vers la maison où avait lieu la réunion. Ils se mirent à lancer des pierres dont une renversa une bougie allumée qui mit rapidement le feu au local.

Les invités se précipitèrent à l'extérieur pour tenter d'échapper aux flammes, mais, accueillis par les ténis à coups de couteaux, de haches, et bombardés de pierres, certains furent obligés de se réfugier dans la maison où le feu faisait rage. Après l'arrivée des premiers secours,

on retira des débris fumants les corps de six jeunes Africains, tous âgés de moins de vingt ans.

La police a arrêté un Africain.

Baseball de la fin de semaine

LIGUE NATIONALE
New York 000 100 101-3 4 1
Cincinnati 000 000 000-3 0 0
Jackson et Taylor; Maloney, Worthington (9) et Edwards.
G-Jackson (2-3) P-Maloney (2-2)

Philadelphie 000 000 002-2 3 1
Milwaukee 000 121 318-11 15 0
Culp, Green (1), Duren (3), Booser (5) et Dairymple; Sadowaki et Bailey.
G-Sadowaki (2-2) P-Culp (1-2)

Circuit: Philadelphie — Callison (2) Co-vington (1)
Milwaukee — Mathews (2)

Chicago 010 300 005-8 12 0
Houston 000 000 000-0 3 1
Buhl et Bertell; Owens, Raynaud (4), Bruce (6) et Nottebart (9)
et Bateman.
G-Buhl (2-1) P-Owens (1-2)

Circuit: Chicago — Cowan (3)
Pittsburgh — [000 001 102-5 11 2]
St-Louis 110 002 000-4 12 1

Friend, Sisk (7), Butters (9), Bork (9) et Pagliarini; Simmons, Shantz (9), Taylor (9) et McCarver.
G-Sisk (1-1) P-Simmons (2-2)

Circuit: Pittsburgh — Press (2)
St-Louis — Lewis (2)
San Francisco 000 000 002 001-5 10 6

Los Angeles 000 000 110 000-4 12 1
Hendley, Shaw (9) et Crandall.
Baker (9), Moeller, Miller (9) et Hamill; Roseboro (12)
G-Shaw (2-0) P-Miller (6-3)

Circuit: San Francisco — Snider (1)
Los Angeles — Howard (2) (8)

LIGUE AMERICAINE
Detroit 010 000 100-4 3 0
Boston 000 000 000-0 6 1
Wickersham et Freeman; Monbouquette, Wood (7), Refner (7)
Connolly (9) et Tillman.
G-Wickersham 3-1 P-Monbouquette (1-2)

Minnesota 000 000 001 04-7 11 6
Kansas City 000 000 001 00-3 8 0
Blange, Daley (9), Flacher (9), Mele (9), Arrigo (10) et Butler.
Montague, Wyatt (8), Pfister (10), Handrahan (11) et Lau.
G-Arrigo (1-0) P-Pfister (0-1)

Circuit: Minnesota — Oliva (2), Killebrew (2), Allison (4) Hall (3)
Cleveland 000 000 000 001-3 6 13 1
Baltimore 000 000 000 001-4 12 1

Krauskopf, Abernathy (12), McMahon (12) et Romano; Ague (3), Padova, McCormick (3), Miller (9), Radick (13) et Orsino.
G-Abernathy (1-0) P-Radick (0-2)

Circuit: Cleveland — Held (3)
Washington 000 013 000 1-5 8 2
New York 000 012 010 0-4 8 0

Caizen, Bridge (6), Refner (6), Duckworth (10) et Brumley; Boulton, Stafford (7), Reniff (8), Daley (10) et Howard.
G-Ridick (2-1) P-Daley (1-1)

Circuit: Washington — King (2)
New York — Tresh (2)
Los Angeles 000 000 001-1 8 8
Chicago 010 002 000-3 6 0

Bellamy, Otsuki (6), Duliba (8) et Rodgers; Peters, Baumann (6), Wilhelm (9) et Carreon, Martin (9)
G-Peters (2-1) P-Bellamy (0-1)

Circuit: Chicago — Hansen (2)
DEMACHE
LIGUE NATIONALE
Philadelphie 000 000 000-0 2 0
Milwaukee 010 000 000-1 6 0

Mainiff, Short (8) et Dairymple; Flacher et Bailey.
G-Flacher (3-0) P-Mahaffey (1-1)

Pittsburgh 000 002 101-12 12 1
St-Louis 131 010 000-8 13 3
Vesie, Schwall (2), Pace (7) et Pagliarini; Broglio, Sadecki (6), Taylor (6), Panik (8) et McCarver.
G-Schwall (2-1) P-Sadecki (0-2)

Circuit: Pittsburgh — Stargell (4), Alley (1)



BASEBALL

LIÈRE

LIGUE NATIONALE

New York 3 Cincinnati 4

Pittsburgh 12 St-Louis 8

Philadelphie 9 Milwaukee 1

San Francisco 6 Los Angeles 3

Chicago 4 Houston 0

LIGUE AMERICAINE

Washington & New York (2)

Cleveland 3-3 Baltimore 5-0

Detroit 7 Boston 11

Los Angeles 2 Chicago 2

Minnesota 4 Kansas City (2)

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE

Houston & San Francisco (soir)

Philadelphie & St-Louis (soir)

New York & Milwaukee (soir)

Pittsburgh & Cincinnati (soir)

Chicago & Los Angeles (soir)

LIGUE AMERICAINE

Washington & Baltimore (soir)

Cleveland & Boston (soir)

Minneapolis & Chicago (soir)

Los Angeles & Kansas City (soir)

Nouvelles en abrégé

KINGSTON, Jamaïque.—L'ancien champion du monde des poids lourds Sonny Liston arbitra un tournoi de boxe, le 16 mai, à Kingston. Le combat vedette opposa les poids lourds américains Doug Jones et Archie McBride.

WINNIPEG.—Les Maroons de Winnipeg l'ont emporté facilement par 7-1 sur les Athletics de Woodstock, hier, en prenant une avance de 2-0 dans la série finale, 4 de 7, de la coupe Allan en vue du championnat senior de hockey au pays.



CIGARETTES EXPORT
BOUT UNI ou FILTRE

Nicklaus remporte le tournoi des champions

LAS VEGAS, Nevada.—Jack Nicklaus, dont le jeu a failli lui coûter le match au dernier neuf, a tout de même remporté le tournoi des Champions, dont l'enjeu est \$65.000, hier, pour la deuxième année consécutive.

Le gros champion a réussi un coup roulé spectaculaire de l'extrémité du vert au dernier trou en totalisant un 73, un au-dessus de la normale, ce qui lui a procuré un total de 279.

Nicklaus s'est amené au 16e trou avec une mince avance d'un coup sur Al Geiberger et Doug Sanders, après avoir vu le premier le rejoindre en réduisant à néant une priorité antérieure de cinq trous du champion.

Ce birdie au dernier trou a rapporté à Nicklaus la première bourse de \$12.000, tandis que Geiberger, avec un 69, et Sanders, avec un 66, terminaient sur un pied d'égalité au deuxième rang avec un total identique de 281.

Egaux à 282, au note Julius Boros, Chi-Chi Rodriguez, Don Fairfield, Tommy Jacobs et Paul Harney.

Arnold Palmer, avec un deuxième 70 consécutif, a fini avec un total de 284, un coup de priorité sur Art Wall, fils, et Gary Player, à 285.

Nicklaus a commencé la dernière ronde avec une avance de trois coups sur Chi-Chi Rodriguez, qui le poursuivait toujours après neuf trous.

Puis Nicklaus a éprouvé des difficultés avec un double bogey au 12e trou. Geiberger l'a rejoint lorsque le champion a dû se contenter d'un bogey au 15e vert, mais l'aspirant a perdu sa chance au 18e.

Entre-temps, Rodriguez n'était plus menaçant, tandis que Boros s'affirmait.

Geiberger a perdu le titre au dernier trou, où il est tombé dans une trappe et a manqué un coup roulé, devant se contenter d'un bogey.

L'an dernier, Nicklaus l'avait emporté avec une priorité de cinq coups avec un total de 273.

EN BREF
TORONTO. — Les Malboros de Toronto, opposant leur pesanteur à la vitesse des Oil Kints d'Edmonton, ont triomphé des détenteurs actuels de la coupe Memorial par 5-2, hier, en s'assurant la première partie de la série finale, 4 de 7, en vue du championnat canadien de hockey junior.

SAINT-JEAN, N.B. — Joey Durell, de Baie Ste-Anne, a remporté une victoire facile par K.O. technique, sur Augie Simmons, samedi, au cours d'un combat de 10 rondes qui devait en durer huit.

Durell a fait très belle figure et Simmons lui a semblé une proie assez facile, quoiqu'il ait eu certaines difficultés à la septième ronde, la meilleure du match, d'ailleurs.

Hondo Hanover a couru le mille le plus rapide de la saison, hier, à B.B.

Hondo Hanover, un ambleur de quatre ans qui avait été battu deux fois par Adios Mir, depuis le début de la saison, a enfin visité le cercle du vainqueur hier après-midi, à Blue Bunnels, triomphant du réputé Irish Napoleon en 2:01.1 (mille le plus rapide de la saison).

Pour Roger White, conducteur de Hondo, c'était le couronnement d'un bel après-midi, car cette victoire complétait un tour du chapeau. Roger avait triomphé, auparavant, avec Good Scott et Coeur de Lion.

Comme tout le monde s'y attendait, c'est Uncle Duck qui a mené le bal au moyen d'un quart de mille en 29.4 secondes, mais Hondo s'est vite emparé de la première position qu'il a conservée jusqu'à la fin, accélérant pour repousser un assaut d'Irish Napoleon, qui conduisait le réputé Bud Gilmour.

"C'est la première course d'Irish Napoleon, cette année", a déclaré Gilmour. "J'avoue que Hondo est très rapide, mais j'aimerais avoir une autre chance de l'affronter dans le sulky de mon ambleur, la semaine prochaine, peut-être".

Uncle Duck, troisième après Irish Napoleon, a fait une très belle course et devrait remporter de vifs succès au cours de la saison qui ne fait que débiter.

VICTOIRE DE CHOIR BOY

Keith Waples, à sa deuxième tentative, a visité le cercle du vainqueur. Le célèbre Ontarien a éprouvé des difficultés mais a réussi à lancer le trotteur Choir Boy dans le droit et à vaincre Van Counsel par une marge plutôt mince, dans le cadre du Trot Invitation de \$6,000, épreuve principale du programme de samedi.

Amulet Hanover a mené le bal au départ mais Choir Boy s'est trouvé un "trou" près de la barrière, en troisième position, et y est demeuré jusqu'à l'entrée du droit, alors qu'il a bien répondu aux oburgations de Waples.

"J'ai de la difficulté à corriger Choir Boy de son habitude de tourner la tête à tout bout de champ, a dit Waples après la course. Je crois cependant que j'y arriverai. J'ai l'impression que je commence à avoir le dessus sur ce petit capricieux".

LE CONCESSIONNAIRE PONTIAC-BUICK-ACADIAN-VAUXHALL VOUS INVITE À CÉLÉBRER UNE RÉUSSITE

cinq fois renouvelée

PONTIAC
(38 modèles en 11 séries)



Coupé Pontiac Parisienne Custom sport.

BUICK
(26 modèles en 7 séries)



Coupé Buick Special 2 portes.

Coupé Buick Wildcat 2 portes.

BEAUMONT
(10 modèles en 3 séries)



Coupé Beaumont sport de luxe.

ACADIAN
(6 modèles en 2 séries)



Sedan Acadian Canse 2 portes.

POUR CÉLÉBRER UNE VENTE RECORD DE VOITURES NEUVES!

Pour le concessionnaire Pontiac-Buick, cette célébration d'une réussite est le moyen de montrer sa satisfaction du merveilleux succès de vente des Pontiac, Buick, Acadian et Vauxhall. C'est donc le moment de profiter de ses offres avantageuses. Il présente plus de 80

modèles, dont plusieurs peuvent être livrés immédiatement. Comme il recherche de bonnes voitures d'occasion, il vous offrira le meilleur prix pour la reprise de votre voiture actuelle. Ne tardez pas, venez aujourd'hui même participer à la célébration de la réussite!

ALLEZ OÙ L'ON TROUVE LE PLUS GRAND CHOIX, LES MEILLEURS ACHATS: CHEZ LE CONCESSIONNAIRE PONTIAC-BUICK-ACADIAN-VAUXHALL DE VOTRE LOCALITÉ

DISTRIBUTEURS AUTORISÉS PONTIAC - BUICK - ACADIAN - VAUXHALL DANS LE GRAND MONTRÉAL:

BOULEVARD PONTIAC BUICK LTEE
7085 boul. St-Laurent, 279-7321

ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE
11251 est. rue Notre-Dame, M. 3-1651

HARLAND AUTOMOBILE LTEE
955 boul. Montréal-Toronto, Rond Point de Dorval, M. 1-3051

MID-TOWN MOTORS LIMITED
1395 ouest, boul. Dorchester, U.N. 4-9941

SANGUINET AUTOMOBILE LTEE
1965 rue Lafontaine, L.A. 4-3761

JARRY AUTOMOBILE INC.
1048 boul. des Laurentides, Pont-Viau, Tél. 469-2481

MONTREAL BUICK LTD
4026 ouest, rue Ste-Catherine, W.E. 7-4342

WILHELMY AUTOMOBILE LTEE
4833 boul. St-Laurent, Tél. 388-0184

OMER BARRE VERDUN LIMITEE
5987 avenue Verdun, Verdun, P.Q. 8-2551

PARKWAY PONTIAC LIMITED
3500 ouest, rue Jean-Talon, R.E. 9-2291

GARAGE BERTRAND LIMITEE
15538 ouest, boul. Gouin, 426-3981

VAILLANCOURT & FRERES
375 Curé Labelle, Chomedey, Tél. 481-3590

NE MANQUEZ PAS "RUE DE L'ANSE" AU RÉSEAU FRANÇAIS DE RADIO-CANADA, SURVEILLEZ LES LISTES LOCALES POUR L'HEURE ET LE POSTE



LES ETALONS BLANCS de VIENNE ou si vous le voulez les "Chevaux Lipizzans" qui présentent un spectacle unique seront au Forum les 28, 29, 30 et 31 mai prochains. Il s'agit des chevaux dressés, offrant un spectacle sensationnel, fantastique. Avant de venir à Montréal, ils seront à Philadelphie, Boston, Chicago, Détroit et New-York.



ATTRACTION SPÉCIALE: LA VIVA



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Un record de piste de deux minutes

Northern Dancer devient le premier poulain canadien à triompher dans le Kentucky Derby



Un cheval canadien a écrit une nouvelle page d'histoire, samedi, en établissant un record de piste de 2 minutes à la 90e reprise du Kentucky Derby. Northern Dancer, propriété du millionnaire E.P. Taylor, de Toronto, est devenu le premier pur-sang, né et élevé au Canada, à gagner l'histoire classique.

Il a parcouru la piste longue d'un mille et quart en un temps record de deux minutes, habilement monté par probablement le meilleur jockey au monde, Bill Hartack. Il a ainsi relégué aux oubliettes le record précédent établi par

Decidedly qui avait parcouru la distance en 2.01.2. Decidedly avait lui-même abaissé la marque établie par Whirlaway, 21 ans auparavant. C'était Hartack qui montait Decidedly le jour de ce record et ce même jockey a maintenant la distinction d'avoir enregistré les deux plus rapides victoires dans l'histoire du Kentucky Derby, avec Decidedly et Northern Dancer.

Dancer a triomphé de son plus sérieux adversaire, Hill Rise, qui montait Willie Shoemaker. Ce dernier cheval était misé à 7 contre 5 et s'imposait comme le choix numéro 1 des pa-

rieurs, puis suivait Dancer. Le poulain canadien fut invincible dans ses dernières courses. Il triomphait, samedi, par la marge d'une encolure. The Scoundrel s'est classé troisième, tandis que Roman Brother prenait la quatrième place.

Pour le jockey Hartack, il s'agissait de la quatrième victoire dans le Derby. Il avait également triomphé avec Iron Liege en 1957 et avec Ventian Way en 1960. Pourtant, Hartack a participé à seulement six épreuves du Derby depuis le début de sa carrière.

La victoire de Northern Dancer a rapporté \$8.00;

\$3.60 et \$3.00. Hill Rise payait \$3.00 et \$2.60 et The Scoundrel \$3.20.

Northern Dancer a pris le départ à la septième position. Il s'est placé près de la rampe et se trouvait à la sixième place au premier tournant. Hartack l'a retenu dans cette position et a laissé Mr Brick en tête du peloton.

Shoemaker a fouetté Hill Rise dans le tournant, alors en 8e position. Mais Hartack a relevé le défi et commença alors la formidable poussée de Dancer vers la ligne d'arrivée.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du code civil, que M. J. SHUMAN, qui transige les affaires sous la raison sociale SERVICE BELT dont le siège principal des affaires dans la Province de Québec est situé dans la ville de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à la BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du vingt-quatrième jour d'avril 1964, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, le vingt-huitième jour d'avril 1964, sous le no 1444082.

Le 28e jour d'avril 1964
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA PROVINCE DE QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 640-663.

CLEVELAND COPPER CORPORATION (NO PERSONAL LIABILITY), une corporation incorporée suivant l'Acte des Lois des Compagnies Minières du Québec, 3395, rue Jean-Brillant, Montréal, district de Montréal.

—VS—
CHELSEA HOLDINGS LTD., corps politique et incorporé ayant son bureau chef au 455 ouest, rue Craig, Chambre 700, Montréal.

—VS—
PAR ORDRE DE LA COUR
Défenderesse, CHELSEA HOLDINGS LTD., de comparaître d'ici un mois.

Montreal, le 30e jour d'avril 1964.
Me Marcel Lajeunesse, 2015, rue Drummond, Chambre 900, Montréal, P.Q.
Procureur de la Demanderesse.

ANDRÉ NOEL, Député-Protonotaire.

HYDRO-QUÉBEC

SOUSSION NO B-295

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10h30 a.m. heure avancée de l'Est, le jeudi, 21 mai 1964, relativement à

la conception, fabrication et livraison de deux (2) pompes de puisard de drainage, deux (2) pompes de puisard de vidange et un éjecteur, (Centrale de Manicouagan II).

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie, sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, équivalente à au moins 10% du montant de la soumission. Cette garantie est contestable si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat. Au moment de l'adjudication du contrat, ce dépôt est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le dépôt est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit examiner les devis et autres formules de soumission au bureau de

l'ingénieur en chef.

Service des projets techniques.
HYDRO-QUÉBEC, suite 1517, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal.

et en obtenir copie contre un dépôt de \$25 sous forme de chèque certifié ou mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant n'est remboursé qu'aux soumissionnaires qui ont présenté une soumission en bonne et due forme. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention: "Soumission No B-295".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, 30 avril 1964.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le 28e jour d'avril 1964, sous le no 1744071, il a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la division d'Enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par STYLE GUILD INC. à la BANQUE DE NOVA SCOTIA, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futurs de ladite compagnie, STYLE GUILD INC.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du code civil de la Province de Québec.

Le 28e jour d'avril 1964.
LA BANQUE DE NOVA SCOTIA
2000, boul. St-Laurent
Montréal, Qué.

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du code civil, avis est par les présentes donné qu'une cession-transfert et le transfert de toutes créances de livre et autres créances recevables, présentes et futures, de POLY REFRIGERATION INC., dont la principale place d'affaires est dans la Province de Québec, est dans le district judiciaire de Montréal, à la BANQUE DE MONTRÉAL, à titre de garantie, faits et exécutés le 22e jour du mois d'avril 1964, ont été enregistrés au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 24e jour du mois d'avril 1964, sous le no 1743300.

Date et 24e jour du mois d'avril 1964

BANQUE DE MONTRÉAL

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du code civil, que M. J. SHUMAN, une corporation ayant sa principale place d'affaires dans la Province de Québec, est transférée à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres actuels et futurs et dettes présentes et futures, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée dans la division d'Enregistrement de Montréal, le 23 avril 1964, sous le no 1743269.

Montréal, le 30 avril 1964.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

CANADA PROVINCE DE QUEBEC

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 640-283

ALBERT LEROUX, garagiste, faisant affaires seul sous les noms et raison sociale de GARAGE A. LEROUX, domicilié et demeurant à Pointe-des-Cascades, comté de Soulanges, district de Montréal.

—VS—
Demandeur,

MARCEL DENIS, autrefois domicilié à 904, rue Atwater, cité et district de Montréal, aujourd'hui d'adresse inconnue.

—VS—
Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au Défendeur, MARCEL DENIS, de comparaître d'ici un mois.

Montréal, le 30e jour d'avril 1964.

Mes Guérin, Auclair, Taillefer & Brunet, 10 ouest, rue LeRoy, Montréal, P.Q.

Procureurs du Demandeur.

ANDRÉ NOEL, Député-Protonotaire.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

JEAN GAGNON & CIE LEE

COOPÉRATIVE D'ASSURANCES

Établie en 1929
276 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE

BREVETS D'INVENTION

en tous pays

Marion, Marion, Robic & Bastien

2730, rue Drummond

MONTRÉAL 28

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Sabegarde

10134 FLOREMIER, Montréal

MONTREAL

CANADA PROVINCE DE QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 640-662

CLEVELAND COPPER CORPORATION (SANS RESPONSABILITÉ PERSONNELLE), une corporation incorporée suivant l'Acte des lois des compagnies minières du Québec.

—VS—
Demanderesse,

DUNANY INVESTMENTS LTD., corps politique et incorporé ayant son bureau chef à 455 ouest, rue Craig, Chambre 700, Montréal, district de Montréal.

—VS—
Défenderesse,

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné à la Défenderesse, DUNANY INVESTMENTS LTD., de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 29e jour d'avril 1964.

Marcel Lajeunesse, Avocat.

2015, rue Drummond, Chambre 900, Montréal.

Procureur de la Demanderesse.

RAYMOND PILON, Député-Protonotaire.

VILLE DE BEACONSFIELD

SOUSSIONS

TRAVAUX No 62:

Construction de:

a) Egouts Sanitaires et

Conduites d'eau sur Partie de

Ferme 200, sur partie du

boulevard Beaconsfield, sur

partie de la rue Forest et

sur la rue 25-714.

b) Routes et Egouts pour eaux

de Surface sur Partie de Ferme

200, sur partie de la rue

Forest et sur la rue 25-714.

Des soumissions incluses dans

des enveloppes blanches scellées,

adressées aux ci-dessus,

délivrées en personne ou par

la poste, et adressées au

gérant, Ville de Beaconsfield,

Québec, seront acceptées à

l'Hôtel de Ville, 450 Chemin

Bord-du-Lac, Beaconsfield, Québec,

jusqu'à 12:01 P.M. (heure

avancée de l'Est) vendredi, le

15 mai 1964.

Chaque soumission devra être

signée par le soumissionnaire

avec son adresse d'affaire et

sera accompagnée d'un chèque

certifié, payable à la Ville de

Beaconsfield, Québec, pour

10% (dix pour cent) du montant

de la soumission.

Les soumissionnaires peuvent

se procurer de l'assistant-secrétaire-tresorier, à l'Hôtel de Ville,

450 Chemin Bord-du-Lac,

Beaconsfield, Québec, les plans

et devis et tous autres documents

relatifs aux dits travaux,

sur dépôt de \$50.00 en argent

ou sous forme de chèque payable

à la Ville de Beaconsfield.

La Ville de Beaconsfield se réserve

le droit d'accepter toute

soumission ou de rejeter une

ou toutes les soumissions s'il

était jugé par elle qu'il en

serait de son intérêt.

Pierre LEBEAU, asst-sec-trés.

Ville de Beaconsfield,

Hôtel de Ville,

450 Chemin Bord-du-Lac,

Beaconsfield, Québec.

Shoemaker ne regrette rien...

LOUISEVILLE — "Si j'avais le même choix, j'opterais encore pour Hill Rise", a déclaré après la course le jockey Willie Shoemaker. Selon lui, son cheval a couru dans un temps record. "Il a tout simplement été battu au fil. Je savais que Northern Dancer était un bon pur-sang et il a couru un peu mieux que je le pensais", dit-il.

Quant à Bill Hartack, le jockey du cheval vainqueur, il s'est fait prier avant de venir raconter ses impressions de la course aux journalistes. Selon lui, Northern Dancer est un fameux pur-sang. Il est plus facile à mener que l'était Decidedly. Ce cheval canadien sera difficile à vaincre dans le Preakness, disait-il.

Avant de commencer à parler, Hartack avait exigé le départ de certains journalistes qu'il nomma, à son arrivée dans la salle de presse. Mais comme personne ne sortait, il s'est exécuté avec ses impressions.

Chartrand s'assure le trophée Paul Sauvé

Pour la seconde année consécutive le trophée Paul Sauvé est gagné par l'École de boxe Reggie Chartrand. Ce trophée est décerné à l'entraîneur qui a inscrit le plus de finalistes dans la classe novice au tournoi des Golden Gloves.

L'École Reggie Chartrand compte six combattants dans cette catégorie pour la finale du 6 mai qui aura lieu au Centre sportif Paul Sauvé.

Les Léois St-Jean-Baptiste suivent avec quatre représentants et la Paletre Nationale avec trois délégués.

Dans la lutte pour le trophée Jean Ladouceur, il semble bien que la Paletre Nationale soit seule en lice. Elle compte six pugilistes qui possèdent des chances d'être couronnés champions dans la classe ouverte.

Le plus proche concurrent de la Paletre est le Royal 22e Régiment avec trois boxeurs. Les loirs St-Jean-Baptiste et le club St-Esprit de Vanoy, field viennent ensuite avec 2 représentants. La Paletre Nationale a déjà un champion de connu en la personne de Germain Grenier qui a gagné le titre dans la catégorie 119 livres.

Tant qu'aux vainqueurs des autres trophées au prix, on ne connaît leur identité que le soir de la finale, soit le 6 mai.

Le trophée Bunny Sabbath sera donné au meilleur gagnant de la classe novice et les bons d'achats offerts par Jacoby Shoes iront au meilleur gagnant et au meilleur perdant de la soirée.

Doug Scharff, inquiet de la malchance cessera-t-elle de s'acharner? Ce soit

être la question que se pose actuellement Doug Scharff, un pugiliste de la Paletre Nationale à l'approche de la grande finale du Tournoi des Gants dorés.

Scharff en sera cette année à sa troisième tentative pour capturer le championnat de la catégorie ouverte, classe 139 livres.

L'an dernier, Scharff a perdu une décision très serrée aux points de Michel Gouin.

Depuis ses débuts dans la boxe Scharff a toujours atteint la ronde finale. Le 6 mai, il sera opposé à un autre athlète de la Paletre Nationale, Denis Dupuis.

Ce combat suscite beaucoup d'intérêt tout comme les 15 autres qui sont prévus pour la grande finale du 26e tournoi, qui remporte beaucoup de succès.



LONDRES. (Reuter).

Voici les résultats enregistrés hier pour le compte des rencontres de la coupe Davis, premier tour de la zone européenne.

Lisabon: l'Argentine bat la Turquie 5-0. En double, Eduardo Soriano et Roberto Aubone, d'Argentine, ont battu Nazi Bari et Engin Balaban 6-0, 6-2, 6-2.

Le match avait été reporté samedi en raison de la pluie. En simples, Soriano a battu Ziya Kipkizil 6-1, 6-0, 6-0 et Aubone a défait Bari 6-2, 6-4, 6-2.

Copenhague: le Danemark a battu la Finlande 5-0. En simples, JoeriJen Ulrich a battu Reino Nyssonnen 7-5, 6-4, 6-3 et Torben Ulrich a battu Heiki Hedman 6-1, 6-3, 6-2.

Tel Aviv: Rhodésie et Nyasaland éliminent Israël 4-1. En simples, Alazar Davidman, d'Israël, a battu Frank Salomon 6-1, 5-7, 6-4, 1-6, 6-3. Adrian Bay de Rhodésie, a battu David Asaf 6-2, 6-1, 6-1.

La Havre: les Pays-Bas éliminent la Hongrie 3-1. Tom Okker, des Pays-Bas, a battu Andras Szikszai 6-3, 3-6, 6-3, 6-3 et Istvan Gulay Gulyas de Hongrie, a défait Jan Hajer 6-2, 6-2, 6-1.

Dijon, France: la France élimine la Bulgarie 5-0. En simples, Pierre Barthès a battu Nicolas Chuparov 6-1, 6-1, 6-3 et Pierre Darmon a défait Rangel Rangolov 6-4, 6-3, 6-3. La France rencontre les Pays-Bas au tour suivant.

Oslo: La Norvège élimine le Portugal 4-1. En simples, Gunnar Sjoewell de Norvège, a battu Alfredo Vaz Pinto, 9-11, 8-6, 7-5, 7-5 et Finn Soehol, de Norvège, a défait David Cohen 6-3, 6-2, 6-3, 6-3.

Bruxelles: L'Allemagne bat la Belgique 4 à 1. Wilhelm Bungert a battu le Belge Claude de Gronckel 2-6, 6-4, 7-5 et 6-4, bien que Bungert ait gagné, le point est allé à la Belgique, car l'Allemand n'était qu'un remplaçant. Ingo Buding d'Allemagne, bat Eric Drossart 8-10, 6-3, 11-9 et 6-2.

Barcelone: L'Espagne bat le Brésil 4 à 1. Manuel Santana d'Espagne, bat Thomas Koch 6-1, 6-3, 6-4 et Juan Manuel Couder, d'Espagne, bat Ronda Barnes 6-1, 9-7 et 7-5.

Bari: L'Italie bat la RAU 4-1. En simples, Sergio Tacchini, d'Italie, bat Mabrouck Mohamed Ali, 5-7, 6-4, 6-4, 3-6, 6-3 Giordanno Maioli, d'Italie, bat Fathy Mohamed Ali, 6-2, 6-2 et 3-2 match interrompu.

Dublin: L'Irlande bat la Suisse 3 à 2. Peter Jackson, d'Irlande, bat Jorge Siegrist 6-3, 6-4, 6-4. Derek Arthur, d'Irlande, bat Dimitri Sturdza 3-6, 6-4, 4-6, 7-5, 6-3.



Le TROPHÉE COMSTOCK de l'Association de l'Avion de

l'Est figure parmi les coupes remportées par le Cercle de l'Avion de Chomedey durant la saison 1963. Ces coupes sont:

La Coupe ARMSTRONG, (Senior à quatre avions)

La Coupe COWAN (Poids lourd junior à huit avions)

La Coupe MASSON (145 livres à quatre avions)

Le Trophée mémorial SANDY CAMERON (Senior à huit avions)

Le Trophée MCINTYRE (145 livres à huit avions)

Le Trophée mémorial JEFF JOHNSTON (150 livres à huit avions)

Le Trophée du Club (Equipe féminine)

ainsi que

Le Trophée LAVAL

pour le championnat des régates du printemps.

N'apparaissant pas sur la photo mais aussi remporté

La Coupe TAYLOR (Poids lourd junior à quatre avions).

23 trotteurs dans le "Projectile"

Encore une fois, il a fallu présenter deux divisions dans la reprise de la série "Projectile" pour trotteurs. Ce soir, il y aura deux divisions et deux courses de \$3,220.

Dans la première tranche, Flashy Freight, Gerry Mir, Newport Britton et Midas Hanover seront les favoris dans un peloton de onze trotteurs.

Dans la deuxième tranche, qui réunit douze partants, on accorde des chances de victoire à Battenkill Rodney, Flemington's Betty, Gait Way Ensign et Leo Ezra.

Une course "vedettes" de \$3,500 est également à l'affiche du programme de ce soir. Les sept amateurs dans cette course sont Torrid Freight, Ducky's Breeze, Peter Gunn, Dale's Boy, Senator Burton, (le favori), Candy Mountain et M. Richelieu.

Sélections

1

Pinky Jamie
Foul Ball
Invergary

Le premier ministre laotien s'attaque à forte partie pour résoudre la crise

VIENTIANE. — Les lourdes pluies accompagnant la mousson d'été ont enchevêtré hier le prince Souvanna Phouma, premier ministre neutraliste et le prince Souphanouvong, chef du groupe communiste Pathet-Lao, de s'entretenir de la nouvelle crise au Laos. Les pluies ont inondé l'aéroport de Vientiane empêchant le décollage des hélicoptères qui devaient transporter le groupe du premier ministre au quartier général du Pathet-Lao à Khang Khay, à 110 milles au nord d'ici.

La rencontre des deux princes devait permettre de consacrer ou tout au moins de discuter la décision annoncée la veille par le premier ministre Souvanna Phouma de rétablir un gouvernement de coalition formé d'éléments de droite et du centre, le Pathet Lao restant libre d'y adhérer dans les termes des accords de Genève. Les observateurs estiment pourtant que la gauche laotienne n'acceptera pas cette formule proposée par le premier ministre.

Le Laos des trois princes est donc mort samedi matin avec l'annonce faite par le ministre Phouma, de l'union de la droite et du centre, et l'on revient ainsi à la situation qui existait en 1961 : la gauche et ses maquis tenant les deux tiers du pays et la droite nationaliste tenant une étroite bande de terrain le long du Mékong. Pour le moment "on" se fait face. Aujourd'hui peut-être, puisqu'il n'a pu le faire hier, le prince Souvanna Phouma tentera de convaincre son demi-frère, chef de la gauche, le prince Souphanouvong de suivre le même chemin que la droite afin de réaliser l'union totale comme le prévoient les accords de Genève.

Ce programme est séduisant, certes, notent les observateurs, mais assez utopique. En tout cas, la première réaction du Pathet Lao laisse présager ce que sera la rencontre de Khang Khay. "La fusion sous la contrainte des fusils est inacceptable", a déclaré en effet un porte-parole du Pathet-Lao. De plus, les trois partis étaient internationalement reconnus et ce n'est pas un coup d'Etat factieux qui peut en décider autrement. De toute façon notent encore les observateurs, que les interlocuteurs laotiens soient deux ou trois, les problèmes, eux, demeurent.

LES GRANDES QUESTIONS

La neutralisation de Vientiane à laquelle s'engagent le 27 novembre 1963, dans un communiqué conjoint le prince Souvanna Phouma, le prince Souphanouvong, et le général Phoumi Nossavan reste à réaliser.

Le commandement américain au Vietnam du Sud intensifie les mesures de sécurité militaire

WASHINGTON. — Des scaphandriers effectuent un examen extrêmement minutieux de la coque du transport d'hélicoptères américains "Card" coulé samedi dans le port de Saigon. Des mesures de sécurité maximum sont prises en ce moment par le commandement militaire américain au Vietnam-Sud en coopération avec l'ambassade des Etats-Unis à Saigon, précisent-on de source officielle au Pentagone.

On fait ressortir par ailleurs que cette enquête est actuellement placée sous le contrôle américain local et que, de ce fait, ce sont les dirigeants diplomatiques et militaires américains à Saigon qui seront à même de donner des détails plus précis à ce sujet.

Trois hypothèses sont retenues par les autorités américaines au sujet du naufrage de ce cargo de 9.300 tonnes.

En premier lieu, on examine naturellement la possibilité d'un attentat du Viet Cong.

Secondo: il pourrait s'agir aussi d'un geste criminel mais qui n'aurait pas été effectué à des fins politiques.

Tertio: la possibilité d'un accident n'est enfin pas écartée, du moins dans les heures qui suivent immédiatement cette grave explosion.

SAIGON. — Le capitaine Langeland, commandant du "Card", a déclaré que tout le navire a été fortement secoué par la déflagration qui a jeté à bas de leurs couchettes les marins endormis.

Un des marins a raconté: "L'eau s'engouffrait si rapidement que nous avons eu tout juste le temps de sortir. Je n'ai pu rien emporter que les vêtements que j'avais sur le dos. Je dormais du côté opposé à celui où s'est produite l'explosion. Si ma cabine avait été à tribord, je ne serais plus là pour en parler."

L'explosion s'est produite au milieu du navire, du côté du quai qui s'est fendu et a été jonché de débris de bois et de métal.

Les hommes grenouilles espèrent pouvoir recouvrir la brèche ouverte dans la coque avec une plaque d'acier afin qu'il soit possible de commencer à pomper l'eau en vue de remettre le navire à flot.

La crise cyproïote est évoquée à l'Otan

PARIS. — Les membres du conseil de l'Otan ont assisté samedi après-midi à un violent dialogue entre les délégués de la Grèce, M. Christian Palamas, et de la Turquie, M. Nuri Birgi, sur l'affaire de Chypre, apprend-on de très bonne source.

Le conseil atlantique a en effet tenu une séance extraordinaire consacrée à Chypre à la demande du gouvernement turc qui voulait faire part à l'Otan de la détérioration des relations entre la Grèce et la Turquie.

Le secrétaire général de l'Otan, M. Dirk Stikker, qui vient de faire un voyage en Turquie et en Grèce et qui est rentré vendredi à Paris, présidait la séance. Il a tiré la conclusion de cette séance au cours de laquelle aucun membre du conseil, en dehors des délégués grec et turc, n'ont pris la parole.

M. Stikker a exprimé son inquiétude et indiqué que cela pourrait conduire à une situation grave si les relations entre la Grèce et la Turquie continuaient à se détériorer.

M. Nuri Birgi a, le premier, pris la parole pour préciser que l'affaire débordait la question de Chypre puisqu'elle compromettrait gravement les relations entre la Grèce et la Turquie. Il a rappelé, une fois

de plus, l'article 4 du traité d'alliance qui permet aux signataires grec, turc et anglais une intervention à Chypre si le besoin s'en fait sentir.

De l'intervention de M. Birgi, il ressort, indique-t-on de bonne source, que la Turquie serait plutôt favorable aux bons offices de l'Otan et sous-entendrait dans cet esprit amener les pays-membres à prendre position.

M. Christian Palamas, délégué de la Grèce, a développé l'argument que l'article 4 ne signifiait nullement que l'intervention puisse être militaire. Il a, d'autre part, souligné que de tels débats à l'Otan ne conduisaient à rien.

Aucune conclusion ne s'est dégagée de la séance dont le ton fut plus véhément qu'au cours des séances précédentes consacrées à ce même problème, indique-t-on de bonne source.

Ce n'est pas la première fois, en effet, que l'Otan tient des réunions extraordinaires sur Chypre. La dernière en date eut lieu dans la nuit, il y a environ un mois. En général, c'est la délégation turque qui demande la convocation de telles réunions à l'Otan qui, estime la Turquie, serait plus favorable que les Nations unies ou la Grèce et Mgr Makarios bénéficient d'un appui plus important.

LES POINTS DE VUE

Les difficultés ne manquent pourtant pas. En face des Etats-Unis qui réclamaient un abaissement général des droits, aussi près que possible de 30 pour cent, le Marché commun a défendu la thèse de la réduction équitable des tarifs. Le Marché commun dispose d'un tarif extérieur homogène et relativement modéré. Le tarif américain, à côté de droits très bas, comprend un tiers de droits de douane très élevés. Les Six n'eurent pas de peine à démontrer qu'un tarif de 16 pour cent réduit 8 % n'est plus qu'un obstacle, alors qu'un tarif américain de 30 pour cent — et il y en a beaucoup — reste encore une barrière sérieuse à 15 %.

D'où le problème des disparités existant entre les droits américains et européens. Après six mois de pré-négo-

ciations, les Six et les Américains sont à peu près, mais à peu près seulement, tombés d'accord sur la définition des disparités: pour un même produit, tout tarif élevé qui est le double du tarif le plus bas avec une différence de 10 % minimum.

Le problème des disparités se pose non seulement entre l'Europe des Six et les Etats-Unis, mais entre les Six et la Grande-Bretagne, qui a un tarif très élevé pour les produits industriels.

Enfin, une question technique très importante a été soulevée dans la négociation sur les disparités avec les Six par les Etats-Unis: le critère du "principal fournisseur non américain" qui touche les intérêts des pays tiers, notamment ceux de la Grande-Bretagne, des pays scandinaves et de la Suisse.

Les Six proposent de la résoudre en négociant bilatéralement avec les pays européens intéressés et qui sont souvent d'excellents clients. Les Etats-Unis veulent au contraire qu'une règle générale soit définie et appliquée mais laissent aux Européens jusqu'au 10 septembre prochain pour réussir leurs négociations bilatérales.

UN COMPROMIS?

Contrairement à la négociation Dillon, la négociation Kennedy porte aussi sur les produits agricoles et c'est là, semble-t-il que l'espoir d'une réduction sensible des barrières douanières est le moindre. Il résulte de l'ensemble de ces considérations que, selon les observateurs les plus optimistes, après l'élimination des disparités, après l'ajustement des listes d'exceptions le 10 septembre prochain, après le marchandage sur le montant de soutien des produits agricoles, la réduction tarifaire qui pourrait être finalement acceptée au printemps ou à l'automne de 1965 serait de 25 à 30 pour cent.

Les réalistes pensent que ce chiffre sera de 15 à 20 pour cent et les pessimistes aux 10 pour cent, à une moyenne de 10 pour cent. Quoi qu'il en soit et bien qu'un échec dans cette longue négociation ne soit plus maintenant à redouter, les discussions seront serrées.

Les négociations s'ouvrent aujourd'hui par une séance solennelle et publique, en présence d'une trentaine de ministres du commerce et des finances et des délégations de 42 pays d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique.

Les pays en voie de développement seront parmi les bénéficiaires de l'opération Kennedy puisqu'il est déjà convenu que leurs exportations vers les pays industrialisés jouiront de réductions de tarifs actuellement négociées sans que le tiers monde soit tenu d'accorder la réciprocité aux exportations des pays industrialisés.

Fidel Castro prévoit des heures difficiles

LA HAVANE. — Pour la première fois, l'optimiste décide qu'est le chef de la révolution cubaine a laissé entendre à ses auditeurs, et par delà celui-ci, au monde, que des heures difficiles pouvaient survenir. Il apparaît que la situation de la première démocratie populaire d'Amérique devient dangereuse. Il s'agit là de la première grande mise en garde de Castro.

C'est l'opinion des observateurs vieux habitués de Fidel. Ils savent à quel point ses discours, qui ont toujours l'air improvisés (il parle durant des heures sans aucune note), sont en fait préparés avec soin et ont toujours pour objet précis une consigne ou une orientation.

Dans son discours du premier mai, le chef de la révolution a préparé des voies à d'éventuels graves événements. Il déclarait textuellement: "Imaginez-vous que les impérialistes (Etats-Unis) nous envahissent, que par le nombre et le prix payé pour y parvenir, ils occupent le territoire de Cuba". C'est la première fois que Fidel émet, ou semble admettre, une telle hypothèse. Il soulignait ensuite que: "Si une telle éventualité se présente le combat ne serait pas terminé pour autant car le parti dirigeait alors la lutte clandestine (la résistance). Le peuple à travers ses organisations de masse devrait être prêt pour toutes les formes possibles de la lutte".

Le premier ministre cubain revenait encore sur l'éventualité d'événements graves en soulignant que "en janvier prochain, le plan de développement agricole devrait être mené à bien, ceci si des événements graves ne se passent pas entre temps".

Troisième fait beaucoup plus significatif celui-là. Prenant la parole à Santiago de Cuba à l'occasion du premier mai, le commandant Armando Acosta, secrétaire général du PURS (Parti uni de la révolution socialiste) de la province d'Orient déclarait à son tour: "En cas d'agression, les montagnes d'Orient (Sierra Maestra) seront inexpugnables pour l'ennemi". Ces paroles, les dans la bouche du commandant Acosta ne sont évidemment pas spontanées. Il s'agit d'une orientation générale et c'est là un élément nouveau que l'on ne peut négliger.

Fidel Castro prend donc ses précautions, met les gens en garde et fait de la "préparation psychologique" devant de possibles événements. C'est là l'opinion générale des observateurs.

Quatre prétendants au trône d'Espagne

Tandis qu'à Montejurra, hier dimanche, les Carlistes espagnols attendaient en vain la venue du prince Charles Hugues de Bourbon Parme et de la princesse Irène auxquels ils entendaient témoigner leur fidélité, dans la capitale française, don Jaime de Bourbon, duc de Ségovie et fils aîné d'Alphonse XIII annonçait qu'il prenait le titre de duc de Madrid, lui-aussi, et revenait à la succession au trône d'Espagne, "vacant" certes, mais dont il ne semble pas qu'il doive être réoccupé bientôt.

ESTELLA (Navarre). — Les Carlistes groupés au nombre de plus de 30.000 autour des drapeaux blancs à croix rouge de la "Communauté traditionaliste" ont vainement attendu le prince Charles Hugues de Bourbon Parme et la princesse Irène, sur la montagne de Montejurra, où se déroulait le grand rassemblement carliste annuel.

Le haut état major carliste, réuni au village de Vicastillo, au pied de la montagne de Montejurra, pour attendre le couple princier, avait abandonné tout espoir vers midi. M. Jose Maria Valiente, chef national de la "Communauté traditionaliste" est

arrivé seul vers 11 heures 45 et s'est refusé à toute déclaration. Peu après, un porte-parole carliste déclarait aux journalistes qu'il ignorait tout de l'endroit où se trouvait le prince et la princesse de Bourbon-Parme.

Pendant ce temps, le couple princier quittait Madrid à bord d'un petit avion de tourisme pour une promenade d'une heure et demie. Ensuite, le prince et la princesse déjeunèrent en famille et plus tard, le bruit courut qu'ils avaient assisté à la corrida, aux arènes monumentales de Madrid, avant de partir pour les Canaries où ils sont attendus aujourd'hui.

A Montejurra, le grand rassemblement carliste s'est déroulé sous la présidence de la princesse Cécile de Bourbon-Parme, sœur du prince Charles Hugues. Elle a lu trois lettres, à la foule, qui agitaient les drapeaux de la "tradition": l'une du prince Xavier, le "roi" carliste, une autre du prince Charles Hugues, son fils, "prince des Asturies" et duc de Madrid, la dernière, de la princesse Irène, "princesse des Asturies". Cette lecture a jeté la consternation dans la foule, qui a compris alors que tout espoir était perdu de voir arriver le couple princier.

Ensuite, M. Ramon Maso, secrétaire du prince Charles Hugues, a déploré, dans un discours, l'attitude du gouvernement néerlandais à l'égard du prince et celle de certains membres du gouvernement du général Franco pour leur tendance favorable à Don Juan, prétendant des monarchistes "légitimistes".

Le prince Charles Hugues et la princesse Irène qui, apparemment, étaient arrivés samedi soir à Madrid avec l'intention de se faire acclamer hier à Montejurra, n'ont donc pas pu mettre leur projet à exécution. Les observateurs politiques estiment que seules des raisons impérieuses les leur ont interdit. On rappelle en effet que le gouvernement du général Franco leur avait "déconseillé" de se rendre au rassemblement carliste.

LE "DEUXIEME" DUC DE MADRID

D'autre part, à Paris, pendant ce temps, Don Jaime de Bourbon, duc de Ségovie, fils aîné d'Alphonse XIII, ne s'endormait pas, annonçant qu'il revendiquait désormais non seulement la succession de son père au trône d'Espagne mais également celle des carlistes. Pour cette raison il a annoncé, hier dimanche, son intention de porter à l'avenir le titre de duc de Madrid, qui, on le sait, a été donné le 8 février dernier, par le prince Xavier de Bourbon-Parme à son fils Charles Hugues avant son mariage avec la princesse Irène des Pays-Bas. Il y a donc maintenant deux prétendants légitimistes et deux prétendants carlistes au trône d'Espagne.

En portant ces deux titres, Don Jaime affirme poursuivre l'œuvre pacificatrice de son père et cela "en unissant deux rameaux d'une même famille spirituelle espagnole et en contribuant ainsi à la réconciliation de tous les Espagnols sans exception d'aucun genre, réconciliation qui seule peut assurer le bonheur et la grandeur de notre patrie".



AUX QUATRE COINS DU MONDE

LEOPOLDVILLE. — Un capitaine et deux soldats de l'armée nationale congolaise ont été tués dans une embuscade tendue par les rebelles du Kivu central, ces jours-ci, près d'Uvira. Le colonel Mumbwa, qui commande cette région militaire, aurait été blessé, mais aurait pu regagner Bukavu. Uvira, qui a été le lieu de troubles graves il y a une quinzaine de jours et au cours desquels deux professeurs de l'Unesco ont été tués, est éloignée de plus de 100 milles de Bukavu, la capitale du Kivu.

LONDRES. — Le capitaine Eugène Ivanov, ancien attaché naval soviétique à Londres, qui fut l'ami du docteur Ward et de Christine Keeler, a été acquitté récemment par un tribunal militaire de Leningrad devant lequel il comparait pour "avoir nui à la réputation de l'Union soviétique à l'étranger", annonce le journal populaire "The People". Le tribunal de Leningrad aurait établi que les relations entre l'ami de M. Profumo et Ivanov ne constituaient pas une "liaison" et que ce dernier s'était servi d'elle, avec l'approbation de ses supérieurs, pour avoir des contacts avec des membres du cabinet britannique.

LONDRES. — La vicomtesse Astor est décédée, samedi, à l'âge de 83 ans. D'origine américaine, Nancy Astor avait été la première femme à entrer à la Chambre des communes comme députée. Née en 1879, en Virginie, et fille de colonel, lady Astor avait épousé, en 1906, en secondes noces, lord Astor.

LONDRES. — La Gde-Bretagne a décidé d'envoyer des renforts militaires à Aden, où des incidents ont eu lieu entre un groupe rebelle et un détachement de la fédération d'Arabie du Sud. Le premier bataillon royal écossais, cantonné normalement dans le Kent, a été désigné à ce sujet et sera transporté à Aden par avion au cours des prochaines 24 heures. La décision anglaise fait suite à une demande de renforts adressée à Londres par le gouvernement fédéral d'Arabie du Sud.

TRAFANI (Sicile). — Le propriétaire de l'embarcation à bord de laquelle se trouvaient les dix-sept personnes dont seize enfants, qui sont morts noyés, vendredi, au large de Marsala, a été appréhendé. Le procureur général de la cour d'appel de Palerme, qui dirige l'enquête sur l'accident, l'a longuement interrogé. Il semble qu'il lui soit reproché d'avoir loué une embarcation qui depuis un an aurait dû être "désarmée". Le recteur de l'institut des Salesiens de Marsala, qui avait organisé l'excursion des élèves, a été également interrogé.

JERUSALEM, Israël. — Le conseil de cabinet israélien a procédé hier à un large examen de la situation du pays sur le plan de la sécurité. La discussion a porté notamment sur la question des spécialistes allemands travaillant au programme égyptien de construction nucléaire, sur la situation aux frontières et sur le programme national d'hydro-électricité.

STAMBOUL. — Le lieutenant de vaisseau D. D. Lee, commandant du contre-torpilleur canadien "Saint-Laurent", a été nommé à un groupe d'officiers et de marins du navire,

Cet insigne peut vous sauver la vie!

Etos-vous allergique à la pénicilline? Prenez-vous de la cortisone? De l'insuline? Votre état de santé pourrait-il amener des complications graves en cas d'accident? SÉLECTION du Reader's Digest de mai vous renseigne sur un nouvel insigne d'identité médicale lancé récemment pour vous protéger contre des erreurs fatales dans les traitements d'urgence. Lisez-en qui consiste ce symbole universel d'alerte et comment vous le procurer. Achetez Sélection de mai aujourd'hui!

AIR - SOLEIL

colonie de vacances

Camp français mixte Chalet tout confort

A 1 mille de Ste-Agathe Plage sur lac privé

\$30 par semaine ou moins selon le nombre d'enfants

Renseignements:

Après 7 P.M. 939-0552

Le "Kennedy Round" débute à Genève

GENEVE. — A quelques heures de l'ouverture solennelle de la négociation Kennedy en vue d'une réduction substantielle réciproque et équitable des droits de douane entre l'Europe des Six et les Etats-Unis et, par extension, le reste du monde, chacune des parties en présence est optimiste à sa façon quant au succès de cette négociation, déjà officiellement commencée depuis novembre 1963 et qui, de toute façon, se prolongera au moins jusqu'au printemps 1965.

POURQUOI CET OPTIMISME?

Chacun connaît maintenant les limites au-delà desquelles la partie opposée n'est pas disposée à aller. Dans une négociation dont l'enjeu se chiffre par milliards de dollars, cette compréhension nécessaire freine certaines ardeurs et aiguillonne d'autre part ceux qui sont par caractère ou par nécessité temporisateurs.

D'un autre côté, l'objectif américain, qui était après le vote du "Trade Expansion Act" d'obtenir une réduction réciproque de droits de 50 %, est beaucoup moins ambitieux aujourd'hui.

D'après certains observateurs, tout se passe comme si, après l'échec des négociations entre les Six et la Grande-Bretagne, les Etats-Unis avaient souhaité en quelque sorte neutraliser le nouveau bloc économique européen en réduisant à quantité négligeable ses barrières douanières.

Devant la résistance opposée depuis le début des pré-négociations par l'Europe des Six aux tentatives de solution économique du Marché commun, les dirigeants américains paraissent avoir renoncé aujourd'hui au "dessein ambitieux" du président Kennedy et se contenter d'une simple négociation tarifaire extrêmement serrée.

LES POINTS DE VUE

Les difficultés ne manquent pourtant pas. En face des Etats-Unis qui réclamaient un abaissement général des droits, aussi près que possible de 30 pour cent, le Marché commun a défendu la thèse de la réduction équitable des tarifs. Le Marché commun dispose d'un tarif extérieur homogène et relativement modéré. Le tarif américain, à côté de droits très bas, comprend un tiers de droits de douane très élevés. Les Six n'eurent pas de peine à démontrer qu'un tarif de 16 pour cent réduit 8 % n'est plus qu'un obstacle, alors qu'un tarif américain de 30 pour cent — et il y en a beaucoup — reste encore une barrière sérieuse à 15 %.

D'où le problème des disparités existant entre les droits américains et européens. Après six mois de pré-négo-

ciations, les Six et les Américains sont à peu près, mais à peu près seulement, tombés d'accord sur la définition des disparités: pour un même produit, tout tarif élevé qui est le double du tarif le plus bas avec une différence de 10 % minimum.

Le problème des disparités se pose non seulement entre l'Europe des Six et les Etats-Unis, mais entre les Six et la Grande-Bretagne, qui a un tarif très élevé pour les produits industriels.

Enfin, une question technique très importante a été soulevée dans la négociation sur les disparités avec les Six par les Etats-Unis: le critère du "principal fournisseur non américain" qui touche les intérêts des pays tiers, notamment ceux de la Grande-Bretagne, des pays scandinaves et de la Suisse.

Les Six proposent de la résoudre en négociant bilatéralement avec les pays européens intéressés et qui sont souvent d'excellents clients. Les Etats-Unis veulent au contraire qu'une règle générale soit définie et appliquée mais laissent aux Européens jusqu'au 10 septembre prochain pour réussir leurs négociations bilatérales.

UN COMPROMIS?

Contrairement à la négociation Dillon, la négociation Kennedy porte aussi sur les produits agricoles et c'est là, semble-t-il que l'espoir d'une réduction sensible des barrières douanières est le moindre. Il résulte de l'ensemble de ces considérations que, selon les observateurs les plus optimistes, après l'élimination des disparités, après l'ajustement des listes d'exceptions le 10 septembre prochain, après le marchandage sur le montant de soutien des produits agricoles, la réduction tarifaire qui pourrait être finalement acceptée au printemps ou à l'automne de 1965 serait de 25 à 30 pour cent.

Les réalistes pensent que ce chiffre sera de 15 à 20 pour cent et les pessimistes aux 10 pour cent, à une moyenne de 10 pour cent. Quoi qu'il en soit et bien qu'un échec dans cette longue négociation ne soit plus maintenant à redouter, les discussions seront serrées.

Les négociations s'ouvrent aujourd'hui par une séance solennelle et publique, en présence d'une trentaine de ministres du commerce et des finances et des délégations de 42 pays d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique.

Les pays en voie de développement seront parmi les bénéficiaires de l'opération Kennedy puisqu'il est déjà convenu que leurs exportations vers les pays industrialisés jouiront de réductions de tarifs actuellement négociées sans que le tiers monde soit tenu d'accorder la réciprocité aux exportations des pays industrialisés.



"...and the glow from that fire can truly light the world." (et la lueur de cette flamme peut vraiment éclairer le monde). Ces mots, précisément extraits du discours d'investiture de l'ancien président des Etats-Unis, s'étaient sur un nouveau timbre que lanceront les Postes américaines à l'occasion du 47ème anniversaire de naissance de John Fitzgerald Kennedy, dans quelques jours.

Le timbre de 5 cents est de forme rectangulaire. Dans un médaillon, à droite, apparaît le portrait que nous reproduisons ci-dessus. A gauche, un dessin stylisé représente la flamme éternelle allumée sur la tombe du président assassiné. La gravure en taille douce sera imprimée en bleu-gris.

Au moment où s'ouvrent à Genève les importantes négociations commerciales et internationales nommées "Kennedy Round", cette flamme destinée à éclairer le monde brille d'un éclat tout particulier.

Dans les milieux informés et proches des délégations, on entretient, en cette première journée, un optimisme certain quant à l'issue des négociations.

Dupuis

LE PREMIER DU GENRE

une réussite de la technique

DE L'ERE SPATIALE

EXTRAORDINAIRE...

NOUVEL

AMPLIFICATEUR

INSERÉ

MAINTENANT DANS

ZENITH

ARCADIA

MINUSCULE CIRCUIT AMPLIFICATEUR ACCORDANT

- meilleur rendement avec 6 transistors
- amplificateur scellé le protégeant de la poussière et de l'humidité
- MICRO-LITHIC circuit plus fin qu'un bout d'allumette
- sécurité de l'amplificateur accrue de 500%
- "Tele-Touch" pour faciliter l'entente au téléphone.

Demandez une démonstration c'est gratuit

LES SPÉCIALISÉS AUDIOPHILES

ZENITH

RENDEZ-VOUS À

DOMICILE SUR DEMANDE

Venez ou téléphonez en poste

VI. 2-5151, Poste 316

DUPUIS-THOISELME-ST-CATHERINE